

Purisme et conservatisme orthographique : à qui la faute?

Facteurs explicatifs de la prégnance du purisme
dans les représentations de l'orthographe française

Travail de fin d'études réalisé par
Luc Mahieu

Promoteur
Philippe Hambye

Année académique 2017-2018
Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale

UCL

Université
catholique
de Louvain

Purisme linguistique et conservatisme orthographique : à qui la faute ?

Facteurs explicatifs de la prégnance du purisme
dans les représentations de l'orthographe française

Augmenté d'une rapide analyse des effets de la
conférence théâtralisée *La Convivialité* sur les
représentations de l'orthographe

Travail de fin d'études réalisé par

Luc Mahieu

Promoteur

Philippe Hambye

Année académique 2017 - 2018

Master 60 en langues et lettres françaises et romanes

Au terme de ce parcours en études de Langues et lettres françaises et romanes, je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble de l'équipe enseignante du département. Après une formation initiale en histoire, il a été très agréable de retrouver les bancs de l'université pour (re-)découvrir, grâce aux différent·e·s enseignant·e·s, Saussure, Corneille, Hugo, Eco, Labov, Camus, De Coster, Duras, Verdi, Barthes, Montaigne, Tabucchi, Malinconi, Yourcenar, Foucault, de nombreux Louis, quelques Henri, un Guillaume, un Arthur....

Et surtout, avec beaucoup de plaisir, Verlaine en poésie et Bourdieu en de nombreuses choses.

Merci également à Mesdames Detrixhe et Meert du secrétariat du département pour leur accueil et leur professionnalisme.

Merci à Jérôme Piron et Arnaud Hoedt pour leur pièce *La Convivialité*, certainement à l'origine, avec le cours de Madame Simon, de cet intérêt pour la chose orthographique.

Un merci particulier à Monsieur Hambye pour les conseils apportés dans l'élaboration de ce travail de fin d'études, ainsi que pour son enthousiasme dans la réalisation conjointe de l'enquête autour du spectacle *La Convivialité*.

Et enfin, un « abrazo grande » aux correctrices et correcteurs de mon orthographe variable et non normée...



Caricature de VIDBERG parue dans le *Journal de l'Alpha*, n°173, Lire et Ecrire Communauté française, Bruxelles, novembre 2010.

Sur le plan orthographique, ce travail utilise de façon variable les licences honteuses permises par la « nouvelle orthographe » imposée de manière antidémocratique par un collectif de soi-disant experts ploutocratiques n'ayant aucun respect pour l'héritage de nos ancêtres en ce qu'il a de plus pur : notre langue française.

L'avertissement précédent est marqué, on s'en doute, du sceau de l'ironie et annonce certains éléments au cœur de ce travail. Mais que le lecteur (qui a de bons yeux) soit néanmoins prévenu : il ne s'agira pas de rechercher, dans ce travail, une cohérence dans les normes orthographiques utilisées. Nous lui rappelons, au besoin, l'esprit des rectifications orthographiques de 1990 : « les graphies rectifiées devenant la règle, les anciennes demeurant naturellement tolérées ». On pourra considérer ce mélange des normes (ou cette impureté ; le lecteur choisira) comme une mise en pratique d'une plus grande tolérance orthographique que l'auteur de ces lignes appelle, avec d'autres, de ses vœux. Et si d'aventure, le lecteur attentif se confrontait à ce qu'il considère comme une « faute » ou une erreur orthographique, nous l'invitons à méditer les propos de Roland Barthes ainsi que ceux de Gaston Paris à la page suivante.

« Ce n'est pas le caractère arbitraire de notre orthographe qui est choquant, c'est que cet arbitraire soit légal. Depuis 1835, l'orthographe officielle de l'Académie a valeur de loi aux yeux mêmes de l'État ; dès les premières études du jeune Français, la « faute d'orthographe » est sanctionnée : combien de vies ratées pour quelques fautes d'orthographe !

(...) Si l'orthographe était libre – libre d'être simplifiée ou non, selon l'envie du sujet, - elle pourrait constituer une pratique très positive d'expression ; la physionomie écrite du mot pourrait acquérir une valeur proprement poétique, dans la mesure où elle surgirait de la fantasmagorie du scripteur, et non d'une loi uniforme et réductrice ; que l'on songe à la sorte d'ivresse, de jubilation baroque, qui éclate à travers les « aberrations » orthographiques des anciens manuscrits, des textes d'enfants et des lettres d'étrangers : ne dirait-on pas que dans ces efflorescences le sujet cherche sa liberté : de tracer, de rêver, de se souvenir, d'entendre ? Ne nous arrive-t-il pas de rencontrer des fautes d'orthographe particulièrement « heureuses », comme si le scripteur écrivait alors sous la dictée non de la loi scolaire, mais d'un commandement mystérieux qui lui vient de sa propre histoire – peut-être même de son corps ? »¹

Roland BARTHES, 1976

« Il est vraiment stupéfiant que dans un temps qui se dit et se croit démocratique, on s'obstine à maintenir ce vieux donjon entouré de fossés, de chausse-trapes et de herses... qui n'a d'autre motif d'exister que d'abriter la plus injustifiable des aristocraties, celle qui repose sur une initiation à des mystères sans autre valeur que le respect superstitieux dont on les entoure. »²

Gaston PARIS, 1894

¹ BARTHES R. (1976) – Accordons la liberté de tracer, in *L'orthographe*, Le Monde de l'Éducation n°13, janvier 1976, p.7.

² PARIS G. (1894) – « La grammaire et l'orthographe », in *Mélanges linguistiques*, cité par CHAURAND (1999), p. 659.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Table des matières | 1 |
| 1 Introduction | 3 |
| 2 L'orthographe, cet étrange objet linguistique et social | 7 |
| 3 Imaginaire linguistique et orthographe française | 15 |
| 3.1 Imaginaire puriste et normes linguistiques | 15 |
| 3.1.1 Une norme de référence ?..... | 16 |
| 3.1.2 Purisme linguistique et légitimation de la norme de référence | 17 |
| 3.2 Le purisme en langue française : caractéristiques | 18 |
| 3.3 Conséquences du purisme linguistique..... | 21 |
| 3.4 Représentations puristes et réactions conservatrices à l'égard des réformes et propositions de réformes orthographiques | 23 |
| 3.4.1 La crainte d'un nivèlement (scolaire, culturel, social, etc.) par le bas..... | 23 |
| 3.4.2 Le refus de considérer la langue comme un outil de communication | 25 |
| 3.4.3 Crainte d'une déperdition culturelle | 27 |
| 3.4.4 La délégitimation des auteurs de réformes..... | 29 |
| Interlude | 35 |
| 4 Facteurs explicatifs de la prégnance de cet imaginaire puriste | 37 |
| 4.1 Un purisme linguistique historiquement prégnant ?..... | 37 |
| 4.1.1 Un purisme de réaction : le XVI ^e siècle inquiet pour le français | 38 |
| 4.1.2 Purisme de transformation : le Grand Siècle et l'institutionnalisation d'une langue pure | 42 |
| 4.1.3 Le XVIII ^e : le français universel mais nostalgique déjà d'un classicisme à préserver | 49 |
| 4.1.4 Un XIX ^e nationaliste, un purisme d'éradication de la variation : une langue et une orthographe pour la République et l'école | 52 |
| 4.2 Et maintenant ? Pourquoi un purisme toujours si prégnant ? | 59 |

| | | |
|---|---|-----|
| 4.2.1 | Une orthographe d'élite, par l'élite, pour tout le monde ? | 59 |
| 4.2.2 | Purisme renforcé à l'ère numérique ?..... | 61 |
| 4.2.3 | Le discours linguistique en cause ? | 62 |
| Interlude (deuxième) | | 67 |
| 5 | Enquête : les effets du spectacle <i>La Convivialité</i> | 69 |
| 5.1 | Les hypothèses et objectifs | 71 |
| 5.2 | Le corpus et le questionnaire | 72 |
| 5.3 | Méthode d'analyse..... | 73 |
| 5.4 | Résultats et discussion | 74 |
| 5.4.1 | Un vent réformiste souffle après <i>La Convivialité</i> | 74 |
| 5.4.2 | Le succès d'un savoir expert cool, car pas (explicitement) militant ? | 78 |
| 5.4.3 | Une orthographe plus cohérente pour une accessibilité augmentée à la langue | 80 |
| 5.4.4 | Un purisme diminué ? | 82 |
| 5.4.5 | Politique, le débat sur l'orthographe ? | 84 |
| 5.5 | Bien sûr qu'il NOUS faut UNE norme ? En guise de conclusion | 86 |
| 6 | Conclusion générale | 89 |
| 7 | Bibliographie | 95 |
| 8 | Annexes | 99 |
| Annexe 1 : Présentation du spectacle <i>La Convivialité</i> | | 99 |
| Annexe 2 : Questionnaire | | 101 |
| Annexe 3 : Tableaux non insérés dans le corps de texte | | 107 |
| Annexe 4 : comparaison avec le groupe « Cours suivis »..... | | 109 |

1 Introduction

50 ans après mai 68, « l'orthographe est-elle toujours une mandarine »³ comme l'avait alors griffonné un inconnu sur un mur de la Sorbonne ? Est-elle toujours dans sa chaire, très haut, détentrice d'une vérité cachée et d'un pouvoir absolu ? Est-elle toujours cet être lointain, inaccessible, déversant un sabir pompeux réservé aux « happy few » de la rive gauche et du 16^e arrondissement ? Est-elle toujours cet outil de discrimination sociale, indiscutable et indiscuté, que voulait condamner cet anonyme étudiant entre deux occupations d'amphi' ?

Il suffit de jeter un œil sur un forum Internet pour constater que si l'orthographe n'est plus une mandarine (l'espèce du mandarin universitaire s'est éteinte, dit-on), elle reste une grenade.

Octobre 2017 : « Sa ne matteint pas lol » osait le rappeur JUL sur son fil Facebook en réponse aux torrents de commentaires critiques et moqueurs au sujet de son appréciation toute personnelle (à moins que ce soit une non-maitrise ?) de la norme orthographique dans un précédent billet. Et le rappeur impénitent de susciter, en remettant ainsi une couche de phonétisme, une nouvelle marée de réactions outrées mais aussi d'approbations encourageantes, véritables contredigues venues à sa rescousse. Deux communautés opposées s'entredéchirant sur l'orthographe, la place et la valeur à lui accorder...

Exemple extrême ? Il ne faut pas chercher très loin pour constater que la question de l'orthographe touche quelque chose de sensible en France et dans la Francophonie (avec des nuances qu'il faudrait envisager). Et nous n'avons pas encore parlé de réforme !

Depuis 1990 et la guerre des Rectifications, le débat sur l'orthographe saute régulièrement les limites du champ scientifique pour l'arène du débat public où des positions réformistes et des attitudes conservatrices s'affrontent avec des résultats difficilement mesurables. Relancé puissamment en 2016 avec l'adoption des rectifications de 1990 par une série d'éditeurs scolaires français, le débat autour de l'orthographe se confond également souvent avec les plus récentes propositions autour de la féminisation des titres et fonctions ou, encore plus récemment, autour de marques typographiques ou syntaxiques permettant une écriture dite plus inclusive (ex. : utilisation d'un point médian pour les étudiant·e·s)... On a pu ainsi voir la très

³ « L'orthographe est une mandarine », cité dans WALTER H., « Petite histoire de l'orthographe », dans KÉRESPERT J.-R. et MONSELLIER M.-A. (coord.- 2001), *L'orthographe : accords et désaccords, Lettres ouvertes aux enseignants*, Rennes, p.52.

vénérable Académie française agiter le spectre d'un péril mortel pour la langue française. Rien de moins.

Ce travail est donc né de l'envie de comprendre cette crispation autour de l'orthographe française. Il a été ainsi entamé afin d'explorer la problématique des résistances conservatrices autour des projets de réforme de l'orthographe française. Comment se manifestent-elles ? Quels en sont les fondements ? Et surtout comment comprendre la prégnance de ces attitudes conservatrices ?

Poser ces questions invite inévitablement à s'interroger sur le discours puriste qui, on le verra, est largement convoqué pour justifier un immobilisme sur le front de l'orthographe. Dans une confusion notable entre langue et code graphique, est ainsi célébrée la beauté universelle d'une langue éternelle et idéale, héritage culturel voire national à préserver. Conception unitariste et essentialiste de la langue en y voyant un objet allant de soi (KLINKENBERG), le purisme est également une attitude normative forte et permanente, intolérante aux écarts par rapport à une norme extrêmement sélective (REY).

On s'en doute, ces questions ont déjà souvent été envisagées par le monde de la recherche. Diverses enquêtes (GROUPE RO - 2012) ou études (KLINKENBERG - 2013) adoptant des méthodologies différentes (réponses élicitées ou analyse de corpus) ont ainsi exploré les valeurs sous-jacentes associées à l'orthographe ou aux attitudes rétives à l'innovation en prenant, le plus souvent, comme point de départ, les Rectifications de 1990.

Dès 1997, une thèse de sociologie explorant la bataille médiatique à l'occasion des Rectifications, rappelait par son titre que l'orthographe n'est pas qu'un objet linguistique seulement. Dans *L'orthographe, une norme sociale*, Bernadette WYNANTS montrait à quel point l'orthographe est (devenue) plus que l'orthographe dans les représentations sociales...

L'ambition de ce travail est ainsi de tenter de synthétiser ces apports scientifiques sur la question du débat orthographique en se focalisant sur la question des représentations sous-tendant les attitudes conservatrices et le rôle joué par le purisme linguistique dans la perpétuation de celles-ci.

Après une rapide description de ce qu'on entend par « orthographe » depuis l'invention du terme au XVI^e siècle, ce travail proposera d'interroger la notion d'imaginaire puriste : ce que cela représente, ce que cela dit servir, ce que cela sert. L'on y verra que l'essentialisation d'une

langue légitime participe de la légitimation des places sociales valorisées. Purisme et élitisme auraient-ils partie liée ?

Les conséquences de ce purisme linguistique nous intéresseront ensuite avant de détailler plus longuement les représentations puristes et les réactions conservatrices à l'égard des réformes et propositions de réformes orthographiques.

Suite à ce travail de description, l'on s'attachera à isoler des facteurs explicatifs de la prégnance de ce purisme et des positions conservatrices. Un large retour sur l'histoire de la langue et, dans une moindre mesure, sur celle de l'orthographe permettra de retracer les conditions d'émergence et de construction d'un tel imaginaire. Les guerres d'Italie, la Réforme, la Fronde, la prise de la Bastille seront les décors influents dans lesquels évolueront les plus ou moins puristes Richelieu, Malherbe, Bouhours, Grégoire, Voltaire... Du XVI^e siècle inquiet pour le français au XIX^e nationaliste, il s'agira de comprendre en quoi ces contextes ont pu induire des intérêts particuliers ayant, à leur tour construit et utilisé les différentes formes de discours puristes sur la langue française.

Parce que l'histoire n'est pas tout, ce travail proposera également de considérer le fait que l'imaginaire puriste peut compter sur d'autres facteurs favorables à sa prégnance en 2018.

On reviendra d'abord sur une question : au-delà des discours puristes justifiant une attitude conservatrice sur la question de l'orthographe, n'y a-t-il pas (plus simplement ?) des intérêts particuliers mais puissants à ne pas réformer cette part de la langue légitime ? L'on s'interrogera ensuite sur l'influence des conditions d'écriture à l'ère du numérique pouvant, par une mobilisation augmentée du discours puriste, renforcer la prégnance de celui-ci. Enfin, l'on fera droit à la question posée à la fois par KLINKENBERG et HAMBYE : « Comment des décennies de discours linguistiques remettant en cause ces discours puristes ne portent-elles pas plus d'effets ? » Et les deux chercheurs en sociolinguistique d'interroger les présupposés et formes du discours linguistique en lui-même.

Ce travail se conclura sur une enquête réalisée à l'occasion du passage du spectacle *La Convivialité* à Louvain-la-Neuve en mars 2018. La pièce voulant « permettre au public de s'autoriser un discours critique sur l'orthographe et de s'interroger sur ses enjeux démocratiques », le lecteur comprendra que nous ayons voulu nous y attarder. Il nous a en effet semblé intéressant de voir en quoi, et avec quelle efficacité, un tel dispositif pouvait faire bouger les représentations. Il s'agira d'essayer d'analyser dans quelle mesure *La Convivialité* permet d'une part, l'acceptation d'une réforme qui rétablirait une forme de vérité, permettrait de

montrer des erreurs et du coup d'identifier, pour de bon, la vraie orthographe ou, d'autre part, le fait de reconnaître que la question même de l'orthographe est une question politique à s'approprier.

Mais nous commencerons par le commencement : ce qu'orthographier veut dire...

2 L'orthographe, cet étrange objet linguistique et social

La notion d'orthographe est intimement liée au développement d'une forme légitime et uniformisée des modalités de transcription écrite de la langue orale, soit d'une écriture donnée dans un champ linguistique plus ou moins homogène. Représentation graphique et conventionnelle d'une langue donnée⁴, l'orthographe (du grec ορθογραφία combinant deux mots ὀρθός, droit, et γράφειν, écrire) renvoie donc à la notion de correction dans l'acte d'écrire.

Portant intrinsèquement la notion de norme, ce concept est pourtant d'une acception récente. Nina CATACH, historienne de l'orthographe, rappelle à suffisance que son utilisation pour le grec ou le latin (sans parler du turc moderne) ne se fait qu'avec une certaine extension de sens tant il faut constater que les règles qui gouvernent la transcription écrite de ces trois langues sont peu nombreuses et simples.⁵ Renvoyant à la plus ou moins grande transparence phonographique d'une langue, cette remarque amène à considérer les spécificités de l'orthographe de la langue française.

Comme toutes les autres orthographe à alphabet, celle du français repose sur un système de relations entre phonèmes et phonogrammes mais, dans le même temps, accuse une complexité issue d'une multiplicité de facteurs dont on peut retenir les deux principaux : la polyvalence graphique allant de pair avec un déficit de biunivocité et la présence en nombre de lettres non prononcées.

La distorsion entre graphèmes et phonèmes, ce déficit de biunivocité, est telle que l'on compte au moins 130 graphèmes pour transcrire les 35 phonèmes constitutifs du français parlé. À titre d'exemple, on peut citer le son /s/ noté de douze façons différentes.⁶ La marque du pluriel des noms par l'ajout, dans la majorité des cas, d'un *s* non prononcé illustre quant à elle seule l'ampleur du second phénomène amenant à une complexité singulière de l'orthographe française.

⁴ FAYOL et JAFFRÉ (2014), p.11.

⁵ CATACH (2004), p. 3.

⁶ *s* dans *sultan*, *ss* dans *assurer*, *ç* dans *leçon*, *c* dans *bracelet*, *sc* dans *science*, *t* dans *action*, *z* dans *aztèque*, *x* dans *dix*, *th* dans *forsythia*, *sth* dans *asthme*, *cc* dans *succion*, *sç* dans *il acquiesça*.

Cette polyvalence graphique et le nombre de lettres non prononcées trouvent leur source dans le processus historique de formation de l'orthographe. D'une part, l'utilisation de l'alphabet latin (21 lettres à l'origine⁷) par les lettrés du Moyen Âge explique le besoin de combinaisons graphiques afin de transcrire les quelque 50 phonèmes que comptait le français parlé à l'époque. D'autre part, l'évolution interne de la langue, préalablement et simultanément à la formation de l'orthographe, a entraîné un décalage progressif entre langue parlée et orthographe. Après le XVI^e siècle, la diminution constante du nombre de phonèmes ne s'est ainsi pas accompagnée de la simplification automatique de leur forme graphique. Par ailleurs, en amont de la formation de l'orthographe tout au long des Temps modernes, l'évolution linguistique a conditionné la genèse des formes graphiques du français. Entre autres phénomènes, des formes verbales courtes et homophones (*je prends, tu prends, il prend*) résultent de l'influence des parlers francs à partir du V^e siècle et de l'usage d'un accent tonique érodant de nombreux mots ; et ce à la différence des autres langues romanes telles que l'italien ou l'espagnol ayant conservé des désinences discriminantes (*io prendo, tu prendi, lui prende*).⁸

Ces caractéristiques générales de l'orthographe du français rapidement évoquées amènent à quelques considérations sur les actuelles conditions d'acquisition de celle-ci avant d'aborder, dans un temps second, les conséquences de cette même acquisition ou acquisition partielle.

Les travaux d'André CHERVEL sur l'histoire de l'enseignement du français ont pu montrer que la complexité de l'orthographe française se fait actuellement le plus sentir sur le codage de l'écrit à partir de l'oral (ce que CHERVEL appelle « l'orthographe active »). La difficulté résidait précédemment dans l'acte de lecture : un semi-lettré de Provence ayant tendance à oraliser *descrire* en prononçant le *s* muet présent graphiquement pour marquer la familiarité avec *description*. Face à ces enjeux d'extension de la lecture au sein de la population, de progressives simplifications orthographiques vont faciliter la lecture et l'acquisition d'une orthographe passive mais déplaçant la difficulté vers l'orthographe active : la transcription de l'oral à l'écrit.

CATACH a pu détailler l'histoire de l'évolution de ces normes orthographiques telles qu'elles se manifestent dans les différentes éditions du dictionnaire de l'Académie française.⁹ S'il sera fait

⁷ Auxquelles se rajoutent le *y* et le *z* grecs ainsi que le *g*, formé sur *c*, au III^e siècle avt. J.-C. FAYOL et JAFFRÉ (2014), p.22.

⁸ FAYOL et JAFFRÉ (2014), p. 20-30.

⁹ CATACH (2004), p.32-44.

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/primaire/elementaire/Pages/2009/retz2009.aspx>

mention plus loin de certaines de ces modifications pouvant illustrer le propos, ce travail n'entend pas refaire une histoire déjà bien décrite.

Retenons ici qu'avant les Temps modernes, la question orthographique n'en est pas réellement une. Auparavant, la lecture de textes écrits est le fait d'une étroite minorité de la population qui pratique d'abord et avant tout la lecture en latin. Ces conditions vont induire la conception d'un système d'écriture « comme essentiellement une orthographe du lecteur, fondée sur l'apprentissage de graphies stables et relativement arbitraires, auxquelles on peut attribuer une prononciation par règles. Cette conception va façonner l'orthographe du français au cours de son histoire. »¹⁰ Envisager une orthographe de scripteur ne sera le fait de réformateurs qu'à partir du XVI^e siècle prônant une approche phonétique.

Le caractère sémiographique de l'orthographe française va être au contraire renforcé, en s'inspirant de racines latines et grecques, à partir du XIV^e siècle alors que les écrits en français et la lecture silencieuse se développent, accroissant l'importance de l'image visuelle des mots. Emprunts au latin, relatinisation de mots français et constructions savantes de néologismes sont également favorisés par la tendance humaniste qui veut illustrer le français en renforçant la visibilité de sa filiation au latin et au grec.¹¹

C'est à cette époque que le débat sur les modalités d'évolution de l'orthographe se développe. Sur des lignes de partage épousant souvent les divisions sociales et religieuses de l'époque (les guerres de religion font rage), réformateurs et défenseurs de l'orthographe « ancienne » se déchirent alors que les nouveaux venus que sont les imprimeurs arbitrent le jeu. Le réformateur protestant Louis Meigret peut ainsi, en des termes particulièrement parlants, dénoncer la « superstition » et « faulse doctrine » de l'orthographe traditionnelle, latinisante, à laquelle il oppose la « lumière » de la raison. Le conservateur Antoine Pasquier défend quant à lui l'orthographe ancienne contre « quelque nouvelle heresie qui se presente au contraire, de ceux qui veulent faire en tout et partout conformer l'orthographe au parler commun ».¹²

L'instauration de l'Académie au XVII^e siècle va progressivement cadrer les orientations sémiographiques de l'orthographe française, et partant, l'orienter dans sa difficulté constitutive.

¹⁰ DESROCHERS ET AL. (dir., 2008) – *L'orthographe française. Evolution et pratique*, Ottawa, Les éditions David, p.11, cité par LEGROS & MOREAU (2012), p.16.

¹¹ Ibidem.

¹² BADDELEY Susan (1993) – *L'orthographe au temps de la Réforme*, Genève, Droz, p.9, cité par LEGROS & MOREAU (2012), p.17.

Néanmoins, toute la période qui s'ouvre alors (et qui se clôturera avec la fin de l'Ancien régime) est caractérisée par des usages assez libres en ce qui concerne l'orthographe. Les successives éditions du dictionnaire de l'Académie vont d'ailleurs acter les changements opérés majoritairement à l'initiative des imprimeurs dans une tendance à la simplification des graphies elle-même liée au développement de la lecture dans l'espace francophone.¹³

On peut ainsi résumer les principales mutations orthographiques dans l'usage imprimé de 1650 à 1835 qui s'effectuent à un rythme soutenu ¹⁴ :

| | |
|------|---|
| 1650 | liquidation des consonnes muettes (sauf <i>s</i>) à l'intérieur du mot |
| 1667 | pour <i>i, u, j, v</i> , la distinction définitive s'installe |
| 1668 | les prépositions <i>apres, aupres</i> , etc., prennent l'accent aigu (<i>après, auprès</i>) |
| 1694 | <i>eu</i> cède la place à un <i>û</i> pour <i>meur, seur, veu, conceu</i> , etc. |
| 1696 | la forme <i>estre</i> cède la place à la forme <i>être</i> |
| 1709 | les finales en <i>-y</i> sont remplacées par les finales en <i>-i</i> |
| 1715 | dans <i>après, progrès</i> , etc., l'accent grave remplace l'accent aigu (<i>après...</i>) |
| 1718 | <i>je croi</i> cède la place à <i>je crois</i> |
| 1735 | les pluriels en <i>-ez</i> (<i>qualitez</i>) laissent la place aux pluriels en <i>-és</i> (<i>qualités</i>) |
| 1736 | le "é" fermé initial ou intérieur (<i>severité</i>) passe du <i>e</i> au <i>é</i> (<i>sévérité</i>) |
| 1740 | <i>je sai</i> (ou <i>je sçai</i>) cède la place à <i>je sais</i> (<i>je sçais</i>) |
| 1747 | passage des formes en <i>ü</i> ou <i>uë</i> (<i>loüer, ruë</i>) aux formes sans tréma (<i>louer, rue</i>) |
| 1763 | <i>û</i> cède la place à un <i>u</i> (<i>bû, chûte, conçû</i> deviennent <i>bu, chute, conçu</i>) |
| 1787 | accent grave sur les pénultièmes (<i>pere, siecle</i> deviennent <i>père, siècle</i>) |
| 1793 | les formes <i>François, Anglois</i> deviennent <i>Français, Anglais</i> |
| 1797 | <i>appeller, jetter</i> deviennent <i>appeler, jeter</i> |
| 1817 | <i>j'étois, je serois, connoître</i> deviennent <i>j'étais, je serais, connaître</i> |
| 1835 | les pluriels en <i>-ans</i> et <i>-ens</i> (<i>enfants, parens</i>) deviennent <i>-ants</i> et <i>-ents</i> (<i>enfants, parents</i>) |

Après 1835, toutes les tentatives ambitieuses de réforme de l'orthographe se heurteront à un conservatisme dont ce travail tentera d'envisager les raisons d'émergence et de prégnance. Ce

¹³ Ibidem.

¹⁴ CHERVEL André (2008) - *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?* Paris, Retz, p.8, cité dans VERNET (2011), p.9.

conservatisme se renforce particulièrement dans le cadre d'une extension massive de l'utilisation de l'écrit au sein de la population grâce au développement de l'institution scolaire. L'orthographe, à l'instar de la langue orale, est alors dotée d'une valeur sociale et devient un redoutable outil de sélection scolaire et sociale, contribuant par-là à la valorisation de son caractère uniforme et irréformable.

Face aux caractéristiques évoquées ci-dessus, l'apprenant de l'orthographe française se confronte en effet à la difficulté de transcrire, selon les normes, le flux oral à l'écrit. Homophones, marques d'accord non marquées à l'oral, doubles consonnes, lettres muettes d'origine étymologique ou non... autant de chaussetrappes que l'élève doit apprendre à éviter par l'acquisition de règles et de modèles au travers d'exercices tels que la dictée, activité scolaire ayant été sacralisée dans l'espace francophone mais totalement absente de l'apprentissage d'autres orthographe (par exemple le finlandais à l'orthographe quasi phonétique).

Avec l'avènement de l'école obligatoire au tournant du XX^e siècle et, plus encore, avec la massification de l'enseignement avec les baby-boomers des années '60, la maîtrise de l'orthographe, comme cela sera détaillé plus loin, devient un instrument de sélection scolaire et par conséquent, se constitue en un outil de discrimination sociale impitoyable. Roland BARTHES peut ainsi appeler en 1976 à l'arrêt de l'exclusion par l'orthographe dans son texte « L'orthographe : une névrose obsessionnelle discriminatoire »¹⁵ :

« Depuis 1835, l'orthographe officielle de l'Académie a valeur de loi aux yeux mêmes de l'État ; dès les premières études du jeune Français, la « faute d'orthographe » est sanctionnée : combien de vies ratées pour quelques fautes d'orthographe !(...) dès lors que l'orthographe est uniformisée, légalisée, sanctionnée par voie d'État, dans sa complication et son irrationalité mêmes, c'est la névrose obsessionnelle qui s'installe : la faute d'orthographe devient la Faute. Je viens de poster une lettre de candidature à un emploi qui peut changer ma vie ; mais ai-je bien mis un « s » à ce pluriel ? Ai-je bien mis deux « p » et un seul « l » à appeler ? Je doute, je m'angoisse, tel le vacancier qui ne se rappelle plus s'il a bien fermé le gaz et l'eau de son domicile et s'il ne s'ensuivra pas un incendie ou une inondation. »

Dans le cadre de l'école républicaine de la III^e République, pensée comme unificatrice de la nation autour de sa langue, l'orthographe est ainsi doublement investie d'une charge patriotique

¹⁵ BARTHES (1976)

et d'une valeur de promotion sociale. Les instituteurs, « hussards noirs de la République »,¹⁶ y voient, fort légitimement vu son poids dans l'obtention du brevet et dans les concours, un sésame des carrières publiques. Jules Ferry¹⁷, l'homme de l'école laïque et obligatoire, s'élève pourtant déjà lui aussi contre les conséquences fâcheuses de l'apprentissage long et complexe de cette norme :

« Épargnons ce temps si précieux qu'on dépense trop souvent dans les vétilles de l'orthographe, dans les règles de la dictée qui font de cet exercice une matière de tour de force et une espèce de casse-tête chinois. »¹⁸

Malgré cet appel et de nombreux autres allant dans le même sens, l'orthographe s'enseigne comme un catéchisme, la dictée règne et les instituteurs deviennent des curés de la norme orthographique rétifs aux différentes propositions de réformes ou de tolérances orthographiques.¹⁹

Le XX^e siècle est à cet égard le temps de l'émergence d'une réflexion de type scientifique sur l'orthographe. Nombreuses propositions de réformes ont d'ailleurs déjà été proposées par des philologues, des politiques ou des académiques (entre autres de l'Académie des Sciences à Paris). En vain : l'Académie réfute les propositions de réformes, les instituteurs récusent les projets de tolérances orthographiques partagés par le pourtant très vénéré Jules Ferry²⁰ et l'on enterre à différentes reprises ces sujets polémiques.

Il faut attendre néanmoins les années 1960 pour que, s'affranchissant d'une conception saussurienne de leur discipline qui écartait peu ou prou l'écrit de leur champ d'études, des linguistes s'intéressent réellement et intensivement à l'objet spécifique de l'orthographe et à son évolution. En 1967, René THIMONNIER publie ainsi son *Système graphique du français* suivi par *L'orthographe* de Claude BLANCHE-BENVÉNISTE et d'André CHERVEL. Sous l'impulsion de CATACH, un groupe de recherche du CNRS sur l'histoire et la structure de l'orthographe (HESO), s'attache, à partir de 1962, à décrire ce système de normes dans une perspective non

¹⁶ Selon l'expression de Charles Péguy, cité par WILMET (2015), p.36.

¹⁷ De façon intéressante, Jules Ferry est érigé comme figure légendaire de cette mythique école de la III^e république portée aux nues par les contempteurs de tous poils de l'école actuelle qui prônent un sain retour aux fondamentaux de cette école républicaine rendue obligatoire, laïque et gratuite par les lois Ferry de 1881-1884. Hélène Carrère d'Encausse peut ainsi juger : « Il faut réformer l'école élémentaire. Il faut revenir à l'école primaire telle que Jules Ferry l'avait imposée et qui a parfaitement rempli son rôle. (...) L'orthographe c'est une excellente formation intellectuelle » (*Le Figaro* 14 janvier 1991 Cité par WYNANTS, p.228.)

¹⁸ Jules FERRY, *Discours au Congrès pédagogique de 1880*, cité par HOEDT et PIRON (2017)

¹⁹ WILMET (2015), p 41.

²⁰ Idem

normative inexistante jusqu'alors. Au fil de ces derniers travaux s'est élaboré ce qui est maintenant connu comme la théorie du plurisystème orthographique. Construite autour de la notion de graphème, cette description fait le constat d'une évolution de l'orthographe française nourrie par deux traditions orthographiques : l'une plus étymologique élaborée dans le cadre des habitudes du moyen français ; l'autre plus phonologique remontant à l'ancien français, adoptée partiellement au XVI^e et au XVIII^e siècles et selon CATACH « ne demandant qu'à retrouver sa force et possédant tout comme l'autre (plus sans doute), ses lettres de noblesse ». ²¹

Bernard CERQUIGLINI propose ²² dans les années 1990 une approche se démarquant de cette orientation parfois taxée de « phonocentriste » avec un intérêt diachronique sur la genèse de l'orthographe accordant plus de place à un principe dit « graphique » et mettant ainsi à distance le principe phonologique. L'étymologie sert alors à constituer l'orthographe en une sémiologie autonome. Cette approche, selon Michel FAYOL et Jean-Pierre JAFFRÉ, suggère de facto la dualité de l'orthographe : au-delà de la phonographie, l'orthographe est construite de telle manière à façonner des images graphiques permettant au lecteur expérimenté de traiter plus rapidement l'information. ²³ Ces deux derniers chercheurs ont quant à eux orienté leurs recherches sur l'apport des études sur la littéracie (entendue comme l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les jeunes enfants dans une orthographe donnée) ainsi que sur la psycholinguistique. Les apports dans ces champs d'études développés plus récemment permettent d'envisager effectivement l'aspect premier phonographique dans la compréhension du code orthographique. Mais les chercheurs notent également que ce principe phonographique ne suffit pas et qu'une orthographe nécessite ainsi une dimension sémiographique.

Toutes ces recherches linguistiques ont alimenté les débats sur l'orthographe, continus depuis le milieu du XIX^e siècle, mais qui connaissent à nouveau en 1990 un éclat particulier au travers de l'épisode maintenant bien connu des Rectifications orthographiques et dans le sillage duquel nous nous trouvons encore en 2018. Preuve en est la résurgence régulière de discussions médiatiques autour de cette dite « nouvelle » orthographe, ensemble disparate de dispositions touchant environ 2400 mots et 25 mots du lexique courant. ²⁴ Ce que d'aucuns dénommeront une « réformette » (MARTINET), ou une « croisade » (WILMET) ²⁵, va susciter ce que la

²¹ CATACH (2004, 1^{ère} édition 1978), p.72.

²² Dans son livre CERQUIGLINI, B. (1996). *Le roman de l'orthographe. Au paradis des mots, avant la faute 1150-1694*. Paris : Hatier [réédité en 2004 : *La genèse de l'orthographe française, XIIe-XVIIe siècle*. Paris : Champion].

²³ FAYOL et JAFFRÉ (2014), p. 20-30.

²⁴ Idem, p.125.

²⁵ WILMET (2015), p. 71.

sociologue Bernadette WYNANTS a appelé une « guerre médiatique ». 90 ans après la bataille de l'orthographe décrite par Nina CATACH dans sa contribution à *l'Histoire de la langue française 1880-1914*,²⁶ cette autre guerre de l'orthographe a amené, dans le sillage du développement des études à caractère sociolinguistique, à s'attacher à comprendre et analyser les tenants et aboutissants sociaux de ces débats autour de l'orthographe.

WYNANTS, dans sa thèse en sociologie, défend ainsi une analyse considérant l'orthographe comme « une institution vivante et problématique ». Au-delà des contraintes dans les pratiques d'écriture, l'orthographe renvoie ainsi également à un débat politique fondamental qui a pris, *in fine*, la forme d'un affrontement culturel où les notions d'intégration et de cohésion sociales sont mobilisées tout autant que des postures plus ou moins progressistes ou plus ou moins conservatrices. La sociologue propose donc de voir dans l'orthographe aux XX et XXI^e siècles une forme problématique de la modernité qui serait, plus qu'un code ou une institution, un lieu de productions des significations.²⁷

²⁶ CATACH (1999, 1^{ère} édition 1985).

²⁷ WYNANTS (1997), p. 249-250.

3 Imaginaire linguistique et orthographe française

Envisager l'orthographe et le débat autour de son évolution nécessite donc d'élargir le regard posé sur cet objet en incluant les imaginaires linguistiques qui gouvernent aux représentations de celui-ci et aux attitudes subséquentes dans ce débat qui agite la communauté des locuteurs francophones.

3.1 Imaginaire puriste et normes linguistiques

Comme l'a montré William LABOV dans ses premiers travaux ouvrant le champ de la sociolinguistique²⁸, considérer une communauté linguistique renvoie en réalité autant à un ensemble de locuteurs partageant des pratiques linguistiques communes qu'à un groupe de locuteurs ayant en partage un certain nombre d'attitudes et de représentations vis-à-vis de la langue.

Ces normes subjectives diffèrent donc de normes objectives orientant les pratiques linguistiques en réalité diversifiées selon des variables diastratiques, diatopiques, diachroniques ou encore diaphasiques. Définies par Marie-Louise MOREAU comme « les habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté ou d'un sous-groupe de celle-ci », les normes objectives forment « les règles qui sous-tendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours méta- ou épilinguistique ».²⁹

Les normes subjectives, quant à elles, ont été envisagées dans l'étude de « l'imaginaire linguistique », concept théorisé par la linguiste française Anne-Marie HOUEBINE proposant une grille d'analyse qui permet d'appréhender les différents facteurs à l'œuvre dans l'élaboration de la norme.³⁰ Interpelée par « les difficultés et les inhibitions des sujets parlants à témoigner dans les enquêtes de leur rapport à la langue », la chercheuse s'est intéressée de près au rapport entre une fréquente « dépossession de leur propre langue par les sujets » avec la fonction métalinguistique définie comme une capacité de « distanciation permettant une sorte de récursivité sur elle-même et partant des sujets sur la langue et les discours, les leurs et ceux d'autrui ». Ce concept d'imaginaire est donc élaboré dans le but de « prendre en compte ce rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet-

²⁸ Ses études sur les locuteurs new-yorkais et la variation dans la prononciation du phonème /r/ a pu montrer que si les réalisations effectives de ce-dernier (les normes objectives) variaient, les évaluations de cette variable (les normes subjectives) étaient partagées de façon régulière. LABOV (1972), p.228.

²⁹ MOREAU (1997), p. 218.

³⁰ REMYSEN WIM (2011).

parlant social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole ; rapport énonçable en termes d'images, participant à des représentations sociales et subjectives ». ³¹

Normes subjectives sont donc intrinsèquement corrélées aux représentations et attitudes linguistiques qui les fondent. Ces représentations sont définies par Michel FRANCARD :

« Ces représentations sont des constructions mentales plus ou moins spontanées qui, dans le cas de la langue, forgent un « imaginaire linguistique » dans lequel les locuteurs puisent lorsqu'il s'agit d'évaluer leurs propres productions linguistiques ou celles d'autres locuteurs, d'explicitier les normes qu'ils reconnaissent, de désigner les modèles qu'ils prétendent imiter ou rejeter, de hiérarchiser les variétés linguistiques, etc. Elles sont autant de normes subjectives qui servent à légitimer, à justifier, à minoriser ; elles sont autant d'attitudes qui exhibent toute la violence symbolique qui les sous-tend. » ³²

Ces normes subjectives, si elles peuvent connaître une certaine variété, se marquent néanmoins par l'émergence d'une norme de référence, fruit d'un contexte historiquement donné dans une communauté linguistique spécifique. Cette norme traduit alors la domination d'un usage de langue reconnu comme légitime et s'imposant au travers de différents mécanismes sociaux parmi lesquels l'essentialisation de cette langue légitime, autre nom pour le phénomène du purisme, joue à plein.

3.1.1 Une norme de référence ?

« Ce qui se dit », ce qui est « bien vu » de dire socialement, « ce qui est correct » dans la langue est au cœur des travaux que Pierre BOURDIEU consacra à la langue légitime au travers de sa théorisation de l'unification du marché linguistique. Entendue comme l'imposition d'une même échelle de valeurs pour évaluer les productions linguistiques au sein d'une communauté donnée, cette unification, en favorisant les pratiques d'une élite minoritaire, trouve sa cause, selon BOURDIEU, dans le nécessaire accès aux diplômes et *in fine* à l'emploi dans nos sociétés contemporaines.

Outil de distinction, la langue est décrite par BOURDIEU comme le lieu d'un marché de biens symboliques dans lequel la rareté de certains produits procure à ceux qui les possèdent un *profit de distinction*. La capacité de parler étant non distinctive car universellement partagée et, à ce

³¹ HOUEBINE (2002), p.9-10.

³² FRANCARD (1993), p.9.

titre, ne pouvant constituer cette ressource rare, c'est bien la maîtrise d'une langue légitime qui assure ce profit de distinction. Cela suppose donc en amont la hiérarchisation de pratiques linguistiques et l'imposition d'une variété comme standard, officielle, légitime. Les autres usages, en conséquence, reçoivent une évaluation négative et sont considérés comme usages fautifs.³³

Si l'école, via l'accès aux diplômes, et la pression du marché de l'emploi expliquent pour partie la mise en place d'un marché unifié et la hiérarchisation des pratiques linguistiques, Bourdieu indique néanmoins qu'au-delà d'une action politique unificatrice, la participation des dominés à ce mouvement s'avère déterminante. Cette participation ne constitue, selon le sociologue, « ni une soumission passive à une contrainte extérieure, ni une adhésion libre à des valeurs » mais bien le fruit d'un processus long et progressif dans lequel tout locuteur est confronté aux sanctions du marché linguistique le poussant, sans calcul cynique ou contrainte consciemment ressentie, à adopter certaines pratiques reconnues comme légitimes promettant objectivement un profit symbolique.³⁴ Cette domination symbolique particulière induit donc de la part de ceux qui la subissent l'injonction à opérer, sans conscience ni contraintes, des choix de pratiques ou de préférences vis-à-vis d'usages spécifiques en vertu de dispositions qui « bien qu'elles soient indiscutablement issues de déterminismes sociaux, se sont formées en dehors de toute conscience et de toute contrainte ». Une intériorisation de la hiérarchie des pratiques se traduit alors par un « effort désespéré de correction » et à un état de « dépossession de la langue » chez les dominés ne maîtrisant pas ou que partiellement cette langue légitime.³⁵

3.1.2 Purisme linguistique et légitimation de la norme de référence

Cette adhésion à la hiérarchisation des pratiques linguistiques et à l'existence même d'une langue légitime suppose néanmoins que la supériorité de celle-ci repose également sur d'autres propriétés que celles, utilitaristes, que seraient la condition d'accès à l'emploi aux diplômes. C'est ici qu'une conception « absolutisante » ou puriste de la langue entre en jeu afin de neutraliser ou effacer cette domination symbolique. BOURDIEU propose ainsi de voir ici un « fétichisme de la langue » dans l'attitude à « absolutiser inconsciemment ce qui est objectivement relatif et, en ce sens, arbitraire, c'est-à-dire l'usage dominant, en omettant de chercher ailleurs que dans des propriétés de la langue elle-même telle que la complexité de sa

³³ BOURDIEU (1982), p.67-78

³⁴ Idem, p.78-79

³⁵ Ibidem.

structure syntaxique le fondement de la valeur qui lui est reconnue.³⁶ La langue légitime correspondrait donc à *La Langue*, au français à l'état pur et vrai, se présentant donc, dans ce même geste, comme objectivement, naturellement supérieur et non pas socialement construit. Ce geste puriste permet donc une réelle incorporation de cette norme subjective que représente la norme de référence, là où une imposition de celle-ci, au nom du seul accès à l'emploi ou à l'école, n'induirait vraisemblablement qu'une adoption pratique mais ressentie comme forcée et élitiste.³⁷

3.2 Le purisme en langue française : caractéristiques

Le phénomène du purisme linguistique dans l'espace francophone, en tant qu'attitude métalinguistique caractérisée par une dimension prescriptive forte, a été étudié par de nombreux chercheurs dont le sociolinguiste liégeois Jean-Marie KLINKENBERG. Ce dernier propose ainsi de voir dans ce phénomène une conception unitariste et essentialiste de la langue en y voyant un objet allant de soi.³⁸

De son côté le lexicographe Alain REY définit le purisme comme « une attitude normative permanente reposant sur un modèle unitaire et fortement sélectif de la langue, et ne tolérant aucun écart par rapport à ce modèle prédéfini, quelles que soient les conditions objectives de la vie linguistique de la communauté. »³⁹

« Véritable diamant pur », la langue et ainsi considérée « au-delà de ses avatars » comme « un invariant, un noyau irréductible ».⁴⁰ En tant qu'objet allant de soi, la langue, selon cette conception puriste, se voit ainsi déniée des possibilités multiples de variation que permettent les dimensions de la vie sociale. Autrement dit, les puristes conçoivent la langue comme un objet sacré, ayant une essence propre, quasi vivant et à respecter comme ce qu'elle est : un tout fixé et uniforme.

Cette conception d'une pureté de la langue induit différentes caractéristiques spécifiques à ce discours puriste.

³⁶ Idem, p.81.

³⁷ Voir le point 4.2.1 pour un prolongement de ces considérations.

³⁸ KLINKENBERG (2001), p. 805-806.

³⁹ REY (1972), p.21.

⁴⁰ Idem

Premièrement, un refus global de considérer la possibilité d'influence des évolutions sociales culturelles, économiques ou politiques induit en effet un discours anhistorique. Les réticences face aux néologismes ou aux emprunts à d'autres langues témoignent de ce rapport problématique avec la variation linguistique.

Deuxièmement, ce caractère anhistorique invite automatiquement à une tendance conservatrice sur le plan linguistique justifiant, parfois paradoxalement, l'état intouchable de la langue par des appels historiques qui renvoient à un état idéal et ancien de la langue. En cela l'étymologie rendue visible dans l'orthographe peut être valorisée par le discours puriste comme moyen d'accès à un état « antébabélien » de la langue. Cette tendance conservatrice induit par ailleurs une conception selon laquelle toute évolution équivaut à une dégradation de la langue.

Enfin, le caractère prescriptif et normatif du discours puriste constitue sans doute un dernier élément indissociable des caractéristiques précédentes. Cette pureté linguistique étant valorisée, il s'agit donc de la préserver en référant à une hiérarchie des usages linguistiques fondée sur la supériorité de cette langue essentialisée.

Au-delà de ces caractéristiques générales du purisme linguistique, celui-ci trouve dans l'espace linguistique francophone une traduction particulièrement puissante de par le processus historique associant très tôt un état centralisateur avec une certaine définition puriste de la langue.⁴¹ Ce centralisme – on y reviendra – a induit une conception unitariste particulièrement forte, invitant à considérer là, outre une intemporalité, une invincible **unicité** de la langue française. Cette conception s'est magnifiquement incarnée récemment dans une envolée lyrique du ministre français de l'Éducation nationale Michel Blanquer qui, à l'Assemblée nationale, pouvait ainsi s'exclamer lors d'un débat sur l'écriture inclusive : « Je serai donc bien entendu vigilant pour qu'il n'y ait qu'une grammaire, comme il n'y a qu'une langue, une République. »⁴²

Considérée comme un **patrimoine national**, la langue est ainsi considérée comme un trésor à préserver et comme supérieure à d'autres langues, participant de ce fait à une valorisation du groupe national. Outre son caractère intemporel, le français est ainsi doté d'autres qualités censées l'illustrer dans cette compétition des langues nationales. Le français est ainsi tout à la fois la langue de la liberté qui, par sa logique, sa cohérence, son unicité, sa clarté et sa beauté, l'invite à l'universalité.

⁴¹ KLINKENBERG (2001), p.806.

⁴² 15 novembre 2017. Propos repris, entre autres par *Libération* (http://www.liberation.fr/france/2017/11/17/n-y-a-t-il-vraiment-qu-une-langue-francaise_1610426)

La **clarté** de la langue française est d'ailleurs également associée à une représentation d'un certain « esprit français » qui serait caractérisé depuis Descartes par une rationalité rendue elle-même possible par les outils linguistiques spécifiques du français.

Son **universalité** constitue quant à elle un stéréotype fréquent depuis le discours de Rivarol et l'incontestable prééminence du français dans les relations internationales aux XVII^e et XVIII^e siècles et que l'on peut toujours retrouver dans une certaine glorification de l'espace de la Francophonie sous la plume de la secrétaire perpétuelle de l'Académie française Hélène Carrère d'Encausse :

« Le français a, au fil des siècles, permis à des hommes vivant sur un même sol de prendre conscience de ce qui les unissait au-delà de la différence des statuts, des coutumes, des parlers, et contribué à faire de ces peuples une nation. Cette même langue française soude aujourd'hui une communauté d'hommes dispersés dans l'espace, divers par leurs origines, leurs cultures, leurs aspirations, leurs langues maternelles aussi. C'est là peut-être que la langue française prouve une nouvelle fois son aptitude à rassembler, autour d'une identité inédite, la francophonie, et à rayonner dans l'univers, donc son universalité. »⁴³

Enfin, dans une certaine confusion avec la littérature française, la langue française est convoquée au titre de sa **beauté** comme le véhicule d'une certaine culture ou d'un certain esprit français. Michel Tournier propose ainsi la définition de la France selon lui : « Mais la France, c'est surtout pour moi la langue française, cet héritage incomparable que nous offrent Rabelais, Montaigne, Balzac, Victor Hugo et Paul Valéry. Et, bien entendu, l'incitation qu'ils transmettent de faire "œuvre française" à leur exemple. »⁴⁴ Notons au passage la survalorisation de la figure de l'écrivain en tant que producteur de cette expression la plus illustre et légitime de la langue. Ce sont en effet les usages écrits littéraires, aux dépens de l'oral, qui, très tôt, dans l'élaboration de la norme de référence, seront sollicités pour légitimer cette dernière.⁴⁵

Cet ensemble d'idées reçues constitue un discours épilinguistique et idéologique puissant dont KLINKENBERG note bien que « la plus rigoureuse des démonstrations scientifiques est impuissante à éradiquer. »⁴⁶

⁴³ CARRÈRE D'ENCAUSSE Hélène, *La langue française : de l'identité à l'universalité, Séance publique annuelle des cinq Académies le 23 octobre 2007*, URL : <http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise-de-lidentite-luniversalite> (consulté le 24-04-2018).

⁴⁴ TOURNIER Michel, *La France c'est la langue*, URL : http://www.lepoint.fr/culture/la-france-c-est-la-langue-13-01-2011-129538_3.php (consulté le 24-04-2018).

⁴⁵ REY (1972), p.21.

⁴⁶ Idem, p.809.

3.3 Conséquences du purisme linguistique

La conception métalinguistique puissante évoquée précédemment et très largement répandue dans l'espace francophone détermine nécessairement une posture de sujétion des locuteurs francophones vis-à-vis de leur langue, ceux- là se devant de respecter et de préserver celle-ci. KLINKENBERG propose de voir ainsi le citoyen francophone comme étant en situation d'infériorité face à une langue considérée comme un « en-soi coupé de ses déterminations sociales » et envisagée non plus comme un outil mais un monument.⁴⁷ Cette minorisation du citoyen face à la langue peut-être ainsi rapprochée de ce que BOURDIEU appelle « la dépossession de son propre langage ».⁴⁸

Un autre axe de conséquence qui découle de cet état de fait est donc une non-inclusion des modalités de construction de cette langue légitime au sein du champ du débat politique. KLINKENBERG le résumé ainsi lapidairement en critiquant cette conception de la politique qui exclut la langue de son champ d'action : « Il n'y a plus que le silence, ennemi de toute démocratie ».⁴⁹

Cette minorisation du citoyen face à sa langue peut également être analysée à un niveau plus pragmatique que serait celui de l'école. Au sein des structures d'enseignement, ces conceptions essentialistes de la langue en permettent la reproduction et l'appropriation les légitimant de fait. Les apprenants incorporent donc à la fois la hiérarchisation des usages et le purisme linguistique qui permet de naturaliser cette hiérarchisation. Pour paraphraser les auteurs de la pièce *La Convivialité* : l'esprit critique s'arrête au seuil de la langue...et donc de l'orthographe.

Par ailleurs, le purisme linguiste, et ce particulièrement dans le cadre francophone, induit une autre conséquence en instituant une survalorisation de l'écrit vis-à-vis de l'oral en tant que le premier est « nécessairement » plus proche de cette langue pure pensée comme un tout fixe et uniforme. L'écrit apparaît alors comme la traduction la plus conforme de cette dernière alors que sa réalisation à l'oral est dévalorisée et associée aux formes illégitimes de la langue et aux patois.⁵⁰ Pensons ici à l'expression connotée négativement « écrire comme on parle » qui participe de cet imaginaire.

⁴⁷ Idem, p.812.

⁴⁸ BOURDIEU (1982), p.81. Voir plus haut.

⁴⁹ KLINKENBERG (2001) p.812.

⁵⁰ WYNANTS (1997), p. 115.

Enfin, une définition puriste de la langue et son imprégnation dans les imaginaires des francophones semblent empêcher l'émergence de normes endogènes en Francophonie (et particulièrement dans ses marges). La norme endogène serait considérée en tant que norme subjective (attitudes et représentations linguistiques) qui légitimerait des pratiques représentant de façon effective un usage perçu comme propre à une communauté linguistique et portant sur des points considérés comme significativement différents d'une norme externe.⁵¹

Une telle norme endogène ne pourrait émerger de par justement la vision absolutisée de la langue et de la norme linguistique que véhicule ce discours puriste. Des études sociolinguistiques entreprises récemment au Québec ou en Belgique tendent pourtant à montrer l'émergence d'une ambivalence dans les attitudes linguistiques face à la norme légitime identifiée comme le « français de Paris » par rapport auquel la sujétion linguistique diminuerait.⁵² La revalorisation de « régionalismes » constitue ainsi un des témoins de cette tendance. Ce mouvement ne s'accompagnerait toutefois pas de la mise en place d'une hiérarchisation endogène des pratiques linguistiques qui serait considérée comme légitime. Autrement dit : le discours puriste imposant de penser la langue comme « unique » induit également l'impossibilité de penser autre chose qu'une norme unique qui trouverait sa source non dans l'usage mais bien la langue elle-même.

⁵¹La définition de ce concept a été discutée par HAMBYE et FRANCARD (2008) dans leur article auquel nous renvoyons pour plus de développements.

⁵² Voir entre autres l'étude pour la Belgique de MOREAU (1999) *Les Belges et la norme, Analyse d'un complexe linguistiques* –cité par ROMAINVILLE (2011), p.45.

3.4 Représentations puristes et réactions conservatrices à l'égard des réformes et propositions de réformes orthographiques

Devant les projets de réformes de l'orthographe qui ponctuent l'histoire de celle-ci depuis le XVI^e siècle, les réactions conservatrices ont pu se manifester de manières variées et évoluant suivant les contextes. On retiendra ici une typologie regroupant diverses positions telles qu'on peut toujours les observer dans les débats continués depuis 1990 et ressurgis dans l'espace médiatique français en 2016 à l'occasion de l'adoption des Rectifications orthographiques par un certain nombre d'éditeurs scolaires en France. Ces différentes attitudes linguistiques seront à chaque fois liées, autant que faire se peut, aux représentations linguistiques puristes spécifiques à l'orthographe française qui donnent à voir des déclinaisons de l'imaginaire puriste telles que caractérisées au point précédent.

Ces représentations de l'orthographe sont donc nourries de la façon dont un locuteur percevra et évaluera toute la fois sa maîtrise de l'orthographe et celle des autres. De plus, de par la fonction sociale remplie par l'orthographe, ces représentations se nourrissent également de la façon dont ce locuteur percevra et évaluera d'autres locuteurs au travers de leur maîtrise de l'orthographe. Ces représentations se nourrissent enfin bien évidemment également d'une certaine conception de l'orthographe et de la langue elles-mêmes, le plus souvent dans une relative confusion entre ces deux notions. Ces différents éléments interagissent entre eux et motivent donc des attitudes évaluatives sur des pratiques sur des personnes ou sur des idées tenant à l'orthographe influençant à leur tour les représentations dans un processus dynamique dans lequel il est souvent complexe d'identifier clairement les éléments causals des conséquences.

3.4.1 La crainte d'un nivèlement (scolaire, culturel, social, etc.) par le bas

Comme toute réforme touchant de près ou de loin à l'école, les projets de réforme de l'orthographe ont pu susciter des réactions épouvantées augurant une baisse de niveau dans l'éducation des jeunes et, in fine, dans la formation des futurs citoyens. Observons d'abord que cette crainte d'un nivèlement par le bas constitue une antienne s'inscrivant dans un discours plus général de lamentation sur la dégradation de la langue dont les témoignages sont nombreux et de tout temps. Dès 1909, on peut lire sous la plume du critique littéraire français Émile Faguet : « Tous les professeurs et tous les examinateurs sont d'accord là-dessus : les jeunes

Français n'écrivent pas en français. La déchéance progressive est en cette affaire d'une prodigieuse rapidité »⁵³.

Le corolaire de cette crainte d'un nivèlement par le bas, en cas de réforme de l'orthographe, est la valorisation de l'effort que l'apprentissage de celle-ci est supposé requérir. L'orthographe française et sa complexité (voire ses exceptions et ses irrégularités) sont ainsi dotées d'une valeur d'apprentissage d'une certaine rigueur de raisonnement ou de pensée. L'académicien Jean-Louis Curtis estimait ainsi que « l'orthographe et la connaissance précise de la grammaire sont à la base de tout. La difficulté de l'orthographe est un défi pour l'intelligence et c'est un exercice salutaire pour l'esprit ».⁵⁴

Les enseignants ne sont pas en reste pour partager cette représentation attribuant des vertus pédagogiques à cette confrontation à la complexité de l'orthographe. Synonyme d'ordre et de rigueur, celle-ci, lorsqu'elle est maîtrisée, permettrait une pensée claire et structurée.

« L'apprentissage de l'orthographe est aussi une façon d'apprendre à structurer sa pensée. C'est très important ! » (Un professeur de lycée suisse)

« Notre langue française est une source de richesse qu'il faut apprendre à aimer et à apprivoiser malgré toutes les difficultés. Simplifier l'orthographe est à mon avis une erreur. Opter pour la facilité n'est jamais un bon choix. » (Un professeur de primaire québécois)⁵⁵

Notons ici la déclinaison d'un pan particulier de l'imaginaire puriste propre à la langue française considérée comme claire, structurée en soi et véhicule d'une pensée rationnelle – sans qu'il soit ici pourtant question de syntaxe ou de structure du discours.

L'abdication devant la complexité de son acquisition suscite d'ailleurs des réactions aux accents lyriques appelant à la résistance devant un « fâcheux état d'esprit "munichois" ».⁵⁶

Sous-jacente donc, une certaine conception de l'exercice de l'écrit respectueux de la norme orthographique : exigeante, vertueuse sur le plan intellectuel, voire quasiment civique si l'on tient compte de la dernière citation. En contrepoint de cet effort valorisé, se profile donc la critique d'une « facilitation » de l'apprentissage du français écrit. Cette position s'appuie d'une part sur la supposée richesse de la langue en raison de sa complexité même et, d'autre part, sur

⁵³ Cité par LEGROS & MOREAU (2012), p.49.

⁵⁴ Dans *Le Figaro* (29 novembre 1988), cité par WYNANTS (1997), p. 209.

⁵⁵ Enquête du Groupe RO (2012) cité par VERNET (2011), p. 25.

⁵⁶ Propos de Jean-Pierre Colignon, chef du service correction du journal *Le Monde* (*Le Monde*, 8 septembre 1989), cité par WYNANTS (1997), p. 214.

le spectre de la médiocratie qu'engendrerait une telle réforme. En 1989, l'académicien Hector Bianciotti n'écrit- il pas tout le mal qu'il pense d'une réforme dans une envolée particulièrement peu diplomatique : « L'idée de réformer le français pour le rendre plus facile me paraît une aberration d'êtres médiocres. »⁵⁷

Cette mise en avant de la complexité de la l'orthographe semble également participer d'une certaine conception nationaliste ou, à tout le moins, d'un certain chauvinisme revendiquant donc de façon fière le fait que l'orthographe française soit l'une des plus compliquées. Dans un même mouvement comparatif, cette conception conduit certains commentateurs à dévaloriser d'autres langues comme l'italien ou l'espagnol dont l'orthographe est plus transparente : « L'orthographe facile de l'italien, c'est peut-être ce qui fait la différence entre l'Italie et la France, alors bon, si on veut devenir Italien... »⁵⁸

Cette valorisation de l'effort dans l'acquisition de l'orthographe française peut également être rattachée au fait que la maîtrise de cette langue légitime – dont l'orthographe constitue une des facettes – représente un capital, comme BOURDIEU a pu le montrer, et permet donc un profit de distinction effectivement valorisable. Amoindrir ce capital, par la simplification de l'orthographe et la réduction donc de l'effort nécessaire pour la maîtriser, revient donc à la diminution de ce profit de distinction permettant locuteur d'acquérir ou de préserver une position sociale valorisée.

L'orthographe est donc considérée comme un bien rare au « prix » élevé. De façon abrupte on pourrait résumer cette posture, sans doute largement inconsciente à un refus d'une réforme orthographique assimilée à peu ou prou à une réforme des positions sociales.

3.4.2 Le refus de considérer la langue comme un outil de communication

La position conservatrice dans les discours sur l'orthographe se manifeste encore dans le refus de considérer la langue comme constituant aussi un outil de communication, un code et donc un instrument socialement construit. Les références à l'informatique et à l'économie sont alors convoquées pour s'indigner et délégitimer les propositions réformatrices. WYNANTS cite ainsi l'académicienne Danielle Sallenave : « Sous la pression conjuguée des ordinateurs,

⁵⁷ dans *Figaro-Madame* (24 mars 1989), cité par WYNANTS (1997), p. 214.

⁵⁸ MILLET, LUCCI, & BILLIEZ (1990) — *Orthographe mon amour*, Presses Universitaires de Grenoble, p. 100. Cité par VERNET (2011), p. 28.

des petits enfants, des linguistes et des ingénieurs en communication, la solution a été trouvée : on simplifiera l'orthographe. »⁵⁹

Cette attitude conservatrice déniait une fonction purement utilitariste ou communicationnelle de l'orthographe trouve également sa source dans une représentation de l'orthographe comme marque nécessaire d'un certain savoir-vivre lequel serait mis en danger par une simplification de l'orthographe ou du moins par une tolérance augmentée face aux écarts à la norme. Investie d'un enjeu social, l'orthographe est ainsi décrite par Danièle Sallenave, comme « de la politesse, (...) une forme d'hospitalité ». Et de poursuivre avec une attitude prescriptive éminemment partagée : « Rendre une copie ou un rapport, envoyer une lettre avec des fautes, c'est manquer de respect pour la langue comme pour le destinataire. »⁶⁰

En contre point, Jacques Le Goff voit dans les perspectives de simplification de l'orthographe le danger d'une cohésion sociale amoindrie en raison d'une capacité diminuée à régler le conflit par la parole plutôt que par la violence :

*« Nous ne pouvons la plier à nos fantaisies et caprices. Ce qui avait amené Roland Barthes à la taxer de « fasciste ». C'est l'inverse qui est vrai : la maîtrise des mots sert la liberté et lorsqu'elle fait défaut, la violence n'est jamais loin. Une violence que le chanteur Gilles Vigneault analyse comme un « manque de vocabulaire ».*⁶¹

Une réforme de l'orthographe remettant en cause l'unicité de la norme met donc en danger la cohésion sociale. L'introduction et la tolérance de double graphie ainsi que l'apprentissage différencié des normes orthographiques selon les générations paraissent constituer des réalités insupportables et dangereuses en ce qu'elles diviseraient la société. François Bayrou partage ainsi ces interrogations anxieuses :

*« Comment expliquer aux jeunes que le Petit Larousse qui a été pendant des décennies le livre sacré dans les familles, le lieu de référence et de rassemblement (...) propose maintenant deux orthographes qu'il sépare désormais ceux qui savent, devenus les ignorants, des autres qui n'en savent pas plus. »*⁶²

⁵⁹ dans *Le Monde de l'éducation* (octobre 1989), citée par WYNANTS (1997), p. 214

⁶⁰ Entretien au *Nouvel observateur*, 9 avril 2009.

URL : <https://bibliobs.nouvelobs.com/essais/20090409.BIB3248/le-cri-d-039-alarme-de-daniele-sallenave.html> (consulté le 25-04-2018)

⁶¹ Entretien à *Ouest-France*, 27-09-2013. URL : <https://www.ouest-france.fr/lorthographe-est-une-liberte-540596> (consulté le 25-04-2018)

⁶² Propos dans *France-Soir* 19 décembre 1990, cité par WYNANTS, p.228-229.

WYNANTS pointe que cette crainte peut glisser rapidement vers une attention à préserver non pas la seule cohésion sociale mais bien également la hiérarchie actuelle des places sociales. Celles-ci seraient mises en danger par des jugements de conformité ressentis comme brouillés par l'avènement de tolérances orthographiques ou par l'apparition de doubles graphies. La sociologue cite ainsi un lecteur de *France soir* : « Dans vingt ans, certains écriront encore nénuphar et d'autres nénufar comme certains comptent encore en anciens francs et on ne saura plus qui a fait la faute. »⁶³

3.4.3 Crainte d'une déperdition culturelle

Au sein du panel des réactions conservatrices dans les débats autour de l'orthographe, un troisième élément concerne la définition de cette dernière comme un héritage culturel qu'il s'agirait de protéger. L'on agite donc ici différentes menaces que représentent des évolutions du code orthographique qui font craindre une déperdition culturelle et une dissolution du lien estimé nécessaire avec l'histoire nationale. On peut ainsi voir s'exprimer des jugements comme celui de l'homme politique Philippe de Villiers : « Un peuple qui perd son orthographe perd sa mémoire et son intelligence ».⁶⁴

Dans cette perspective, c'est la perte des marques étymologiques très présentes dans l'orthographe française qui est dénoncée. Celles-ci sont considérées comme des traces du passé. Les éliminer (comme en espagnol et en italien pour ce qui est des « lettres grecques » : /ph/, /th/, /y/) signifierait alors mettre à mal le marquage important des racines grecques et latines de la langue. Remarquons que l'argument d'intelligibilité du sens des mots via ce marquage étymologique n'est pas toujours convoqué en parallèle de l'aspect patrimonial et culturel. Cela signifierait sans doute en effet glisser vers un discours utilitariste peu adéquat à cet argumentaire reposant d'abord sur des conceptions culturelles et esthétisantes.

Ces attitudes redoutant une déperdition culturelle appellent également un ensemble de références à un trait important de l'imaginaire puriste : le respect dû à la langue et à sa beauté. Françoise Sagan estime ainsi en 1991 que « le français est une langue superbe. Il n'y a aucune raison de la changer écrire nénuphar avec un *f* enlève tout son charme à la langue. »⁶⁵ Dans une exacte symétrie, Guillaume Apollinaire estimait en 1910 que, pourtant, « ce n'est pas l'y qui

⁶³ Propos dans *France-Soir* 19 décembre 1990, cité par WYNANTS, p.229.

⁶⁴ Propos dans *Le Figaro*, 29 novembre 1988, cité par WYNANTS, p.210.

⁶⁵ Propos dans *Le Figaro* 4 janvier 1991, cité par WYNANTS, p.226.

donne de la grâce aux nymphes ». ⁶⁶ L'orthographe serait ainsi dotée d'un rôle essentiel de transposition de la beauté intrinsèque (et particulière) de la langue française : l'harmonie des mots et leur ensemble ordonné esthétiquement seraient la source d'une forme de plaisir intellectuel et esthétique là où la « faute » serait laide.

La rhétorique conservatrice trouve dans cet argumentaire esthétisant un autre champ d'application en valorisant ici les marques de l'histoire et des origines censément naturelles de la langue. L'ancienneté d'une graphie est ainsi valorisée comme légitime en soi et à la source de la beauté de la langue : « Supprimer les orthographe d'inspiration grecque? Le professeur de grec que j'étais est indigné. Ces « ph » et « rh » donnent un charme fantastique à la langue française. » ⁶⁷

Dans le même ordre d'idées, l'accès au patrimoine littéraire est présenté comme mis en danger par d'éventuelles modifications orthographiques. Philippe Sollers dénonçait ainsi en 1991 les récentes rectifications, au titre qu'elles obligeraient à rééditer tous les classiques rendus illisibles. ⁶⁸

La réforme de l'orthographe peut être également érigée comme l'épouvantail d'un déclin plus global de la société la langue française. La langue et la continuité de ses formes graphiques sont alors présentées comme des remparts contre l'écroulement de traditions et d'institutions. ⁶⁹ En pleine guerre de l'orthographe de 1990, le ténor Michel Sénéchal déclare ainsi : « En cette triste époque du déclin français en tout genre constaté, sachons défendre la dernière grande valeur qui nous reste : la langue française. » ⁷⁰

« En tant que patrimoine, la langue française et la graphie des mots sont des monuments historiques à préserver. *Oignon* : ce mot est un des derniers représentants d'une ancienne forme orthographique qu'il faut conserver pieusement. Supprimer le *i* de *oignon*, c'est envoyer les

⁶⁶ Cité par LEGROS et MOREAU (2012), p. 46.

⁶⁷ Propos de Paul Guth en 1988, cités par ROMAINVILLE (2011), p. 76.

⁶⁸ GOOSSE André (1991) – *La nouvelle orthographe, exposé et commentaires*, Paris –LLN, Duculot, p.8. Cité par LEGROS et MOREAU (2012), p. 46.

⁶⁹ Propos de Jean d'Ormesson dans *Le Figaro* des 22-23 décembre 1990 : « Au moment où s'écroulent minées de l'intérieur tant de traditions et d'institutions - et où pour compliquer un peu les choses s'écroulent aussi les révolutions qui se proposaient de détruire ces traditions et ces institutions- on dirait que les gens se raccrochent à la langue comme à une des rares bouées qui subsistent après un grand naufrage » Cité par WYNANTS (1997), p.227.

⁷⁰ *Le Figaro* 27 décembre 1990, cité par WYNANTS (1997), p. 228.

bulldozer contre une église gothique. »⁷¹ Cette association à un monument historique se double également d'une association au patrimoine national ce qui pouvait faire dire à Jacques Vergès que le gouvernement Rocard, à l'origine de la réforme de 1990, serait « arbitraire et antinational » soulignant que « les socialistes sont des cosmopolites(...), ils n'ont pas le sens de la nation ».⁷²

L'appel à l'institution littéraire est également fréquent tant pour sacraliser la langue de « Diderot Voltaire Flaubert et Proust »⁷³ (propos de l'académicien Maurice Rheims) ou pour restreindre l'éventuelle évolution de la langue à la seule intervention de ces artistes inspirés par le génie de la langue.

Cette dernière conception permet de glisser vers l'attitude tendant à dénier la possibilité même d'intervention volontariste sur la langue et son orthographe.

3.4.4 La délégitimation des auteurs de réformes

Cette délégitimation des partisans de réformes orthographiques s'inscrit dans la tendance puriste, décrite plus haut, qui extrait la langue du champ politique. En tant qu'objet extérieur aux locuteurs, disposant d'une existence propre, étant pure en soi, la langue échappe donc « quasi naturellement » à l'espace de la délibération politique.

Cet imaginaire se traduit dans deux grands axes attitudinaux : d'une part, un refus de l'intervention de l'État et, d'autre part, une disqualification plus spécifique d'un discours défini comme « technocratique » ciblant là les experts et linguistes à l'origine de propositions de réforme.

Refus de l'intervention de l'État dans le domaine de la langue

La sociologue Bernadette WYNANTS ESTIME ainsi que « l'un des ressorts fondamentaux de la discussion est précisément d'affirmer ou de contester la nature politique de la question, par exemple à travers le débat sur la légitimité d'une intervention de l'État sur la

⁷¹ Propos de l'académicien Maurice Rheims, *France Soir*, 19 décembre 1990, *ibidem*.

⁷² Le Journal du dimanche, 30 décembre 1990, cité par WYNANTS (1997), p. 227.

⁷³ Propos de Maurice Rheims, *France-Soir* 19 décembre 1990 : « Ma langue c'est celle de Diderot Voltaire Flaubert Proust et elle est sacrée », cité par WYNANTS (1997), p. 227.

langue ». ⁷⁴ Cette posture se décline selon plusieurs axes visant à fonder ce refus d'intervention étatique sur la langue.

Tout d'abord, diverses représentations associent la langue et particulièrement l'orthographe à une pratique personnelle et de l'ordre de l'intime. Une intervention extérieure sur celle-ci serait, par essence, ressentie comme une atteinte personnelle. L'orthographe est alors associée à l'enfance et à des souvenirs forcément heureux relevant du parcours scolaire. Réformer serait alors amputer : « Il y a bien des choses bizarres, mais remplacer les *x* par un *s* pour le pluriel des mots en *ou*, non c'est toute mon enfance. » ⁷⁵

Ensuite, appelant explicitement au caractère naturel de la langue (et dans une assimilation de celle-ci à l'orthographe), un autre axe d'argumentaires refusant tout interventionnisme linguistique trouve sa source dans la conception d'une évolution linguistique nécessairement libre et naturelle. Toute action en cette matière serait illégitime en tant qu'elle contreviendrait au flux naturel de l'évolution. On en appelle ainsi à la « continuité naturelle », au « mouvement de la vie » et au caractère vivant de la langue. ⁷⁶

Par ailleurs et puisqu'il semble néanmoins falloir trouver une source de légitimité à des transformations linguistiques constatées dans l'histoire du français, la notion d'usage est alors convoquée et entendue comme justement « un mode de transformation naturel ». ⁷⁷

Notion ambiguë et floue, « l'usage » renvoie alors majoritairement dans les représentations exprimées aux citoyens, aux Français, au « peuple ». Le « vénérable » académicien Jean d'Ormesson adresse ainsi en 1990 une solennelle lettre ouverte aux apprentis sorciers « qui ont voulu préciser l'usage au lieu de le suivre » :

« Il y a un juge, un patron, un arbitre, un maître suprême : c'est l'usage. Qui décide ? C'est vous tous. Si l'ordonnance de Villers-Cotterêts décide que le français désormais sera parlé par tous, c'est que tous en France parlent déjà le français. L'ordonnance de Villers-Cotterêts ne fait qu'entériner dans les actes du royaume et devant les tribunaux l'usage universel. La langue est un phénomène collectif et démocratique par excellence. Il est l'expression même de la fameuse société civile. On ne la transforme pas par décret. Les décrets ne peuvent rien faire d'autre que de reconnaître un usage préexistant. Qui réforme une langue, une

⁷⁴ WYNANTS (1997), p.215.

⁷⁵ Françoise Giroud, *Lire*, mars 1989, cité par WYNANTS (1997), p.214.

⁷⁶ WYNANTS (1997), p.215.

⁷⁷ Propos de Mme Gendreau Massaloux, *Le monde de l'éducation*, octobre 1989, cité par WYNANTS (1997), p.215.

*grammaire, une orthographe ? Ni le gouvernement, ni les syndicats, ni un comité, ni même un haut-comité, ni l'Académie. C'est le peuple. »*⁷⁸

Mais, comme le note WYNANTS, quand il s'agit d'identifier des agents concrets pour incarner ce peuple et cet usage, il n'y a alors plus aucune institution ni aucun représentant légitime à qui cette légitimité d'intervention sur la langue serait effectivement accordée. La sociologue note ainsi que « sujet d'un récit définie par une quête de cohésion sociale, l'usage, le peuple ne peut pourtant être incarné par personne ».⁷⁹ Ces notions abstraites d'usage et de peuple semblent ainsi rejoindre la langue dans une acception puriste pour constituer, avec elle, des objets essentialisés : des êtres à la vie propre et en marge des différentes institutions sociales ou de processus historiques.⁸⁰

Il ne nous semble pas étonnant au vu de la perméabilité entre le purisme linguistique et une forme de nationalisme de voir ainsi rapprochées ces différentes notions. L'unité de la nation, particulièrement exacerbée dans le discours républicain, est ainsi mobilisée et rapprochée de cette unicité de la langue telle que défendue par les puristes. Un comité Robespierre, fondé au plus fort de la bataille autour des rectifications orthographiques de 1990, peut ainsi avancer : « La langue française appartient, d'une manière indivisible, au peuple français et autres peuples qui en font usage (...) Nul n'a le droit de légiférer sur elle, ni le plus haut magistrat de l'État, ni aucune assemblée, ni aucune institution ».⁸¹

Dans cette perspective, il serait alors considéré comme quasiment antidémocratique de vouloir aller à l'encontre de ce fameux « usage ». On comprend bien, malgré les incohérences, l'ambiguïté et le flou de ces représentations, quelle force argumentative celles-ci peuvent avoir eue – et continuent à avoir – dans le débat opposant conceptions conservatrices et réformatrices au sujet de l'orthographe.

Et quand bien même certaines instances de l'État, comme dans le cas des rectifications de 1990, s'aventuraient à agir sur le corpus du français, les partisans de ces réformes seraient alors taxés

⁷⁸ *France Soir* 19 décembre 1990, cité par WYNANTS (1997), p.230. Nous ne revenons pas sur les erreurs factuelles qui émaillent cette prise de position de l'influent académicien.

⁷⁹ WYNANTS (1997), p. 239.

⁸⁰Ibidem.

⁸¹ Le comité Robespierre compte parmi ses membres Jacques Vergès, Léon Schwartzberg, François Cavanna et Jacques Benveniste. Propos dans *Libération*, 22- 23 décembre 1990, cité par WYNANTS (1997), p.232.

de « caporalisme », selon le mot de KLINKENBERG, et l'action de l'État potentiellement de totalitaire.⁸²

Refus du discours expert, technocrate

Corolaire immédiat de ce qui précède, le refus du discours scientifique et de l'expertise linguistique occupe également une place non négligeable dans les attitudes conservatrices au sujet de l'orthographe. Il nous semble qu'il s'agisse là d'un enjeu particulièrement aigu et qui invite les réformistes à s'interroger sur sa puissance de persuasion et sur les modalités qui le construisent.

Ainsi, peut-on lire qu'il « faut se méfier de toute attitude volontariste à [l'égard de la langue]. Sa nouveauté, son changement ne peuvent venir que des stylos de l'imaginaire, du journalisme ou des bouches qui vivent avec elle, et non des laboratoires créés pour sa défense. »⁸³ Plus violemment et en convoquant l'imaginaire tout à la fois révolutionnaire et religieux, on voit même être préconisée par certains « la guillotine morale du mépris contre les technocrates sans âme et sans pensée qui ont osé profaner notre langue. »⁸⁴

De façon intéressante, les réformistes sont présentés comme des experts coupés du peuple, voulant faire son bonheur malgré lui, exerçant là un pouvoir autoritaire, voire totalitaire. En 1990, ces considérations s'alimentent même du contexte d'écroulement progressif du bloc de l'Est : « On connaît, n'est-ce pas, ces soi-disant socialistes qui veulent faire le bonheur du peuple malgré lui. L'Europe de l'Est est en train de se débarrasser des siens. Vous l'ignorez, nous disent les nôtres, mais vous désirez écrire les mots autrement qu'ils ne s'écrivent. »⁸⁵ Pourfendeur d'une ambition présentée comme issue d'autoritarisme d'un autre temps, la posture conservatrice semble donc se revendiquer – et c'est pour le moins cocasse – d'un imaginaire libéral. C'est donc au titre de cette déconnexion avec le peuple pourtant investi de la charge de détenteur de l'usage (seul moteur éventuellement légitime d'évolution de la langue) que sont ainsi délégitimés les experts et leur argumentaire.

De façon symétrique, à la dévalorisation des linguistes répond la mise en avant des écrivains. Dans une dichotomie opposant les inventions profanes de ces experts à la langue sacrée pieusement préservée par les écrivains, cette dernière constitue alors une sorte de trésor

⁸² WYNANTS (1997), p.239.

⁸³ Propos de Yves Simon, *Lire*, mars 1989. Cité par WYNANTS (1997), p.215

⁸⁴ *Libération*, 22-23 décembre 1990, cité par WYNANTS (1997), p.232.

⁸⁵ *Le Nouvel Observateur* 27 décembre 1990, cité par WYNANTS (1997), p.233.

littéraire. Trésor qui serait lui-même le réservoir mythique d'une société à la cohésion assurée par lui.⁸⁶

Dans la même perspective mais de façon nuancée, le discours conservateur présentant les projets de réforme comme le fait d'une élite coupée du monde réel se retrouve également mobilisé pour peindre les auteurs de réformes comme un cénacle de « quelques mandarins de l'université qui n'ont rien apporté à la littérature française et dont la prétention serait d'interdire aux autres l'accès des grands textes qu'il conserverait soigneusement pour eux »⁸⁷. Les prétentions censément démocratiques d'éventuelles réformes sont donc déniées par ce discours de délégitimation peignant les linguistes comme de faux sages, paternalistes, déconnectés du réel et du peuple souverain.

⁸⁶ WYNANTS (1997), p.241.

⁸⁷ Propos d'Angelo Rinaldi, *L'événement du jeudi*, 16 mars 1989, cité par WYNANTS (1997), p.215.

Interlude

*Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille **épurée.**
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois ; et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de **modèle.**
Marchez donc sur ses pas ; **aimez sa pureté,**
Et de son tour heureux imitez la clarté.
Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre,
Et, de vos vains discours prompts à se détacher,
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.
Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;
Le jour de la raison ne le saurait percer.
Avant donc que d'écrire apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus **pure.**
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.
Surtout qu'en vos écrits la langue révéree
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux ;
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain*

Nicolas BOILEAU, *L'art poétique*, chant I, v.131-162 (nous soulignons)

4 Facteurs explicatifs de la prégnance de cet imaginaire puriste

4.1 Un purisme linguistique historiquement prégnant ?

Pureté : Domaine *concr.* : État de ce qui est sans mélange.⁸⁸

Comme le souligne l'historien Peter BURKE, la référence à la pureté est extrêmement répandue dans une diversité de discours : purgatoire, puritanisme, raison pure, purges... Le recours à cette notion de pureté s'inscrit dans un rapport au pur et à l'impur qui se retrouve, de manière consciente ou non, dans de très nombreuses cultures et époques. À titre d'exemples, BURKE cite tant la cérémonie du bain royal à Madagascar que l'habitude australienne contemporaine d'arroser les avions qui viennent d'atterrir.

L'attention à la pureté semble traduire de façon globale une préoccupation pour ce qui est sans mélange, notion rapidement associée à ce qui est sans défaut et conforme à un idéal. Néanmoins, BURKE note que, selon les sociétés ou les groupes qui les composent, on peut considérer comme purs ou impurs des personnes, des pratiques ou des objets différents. Par ailleurs l'importance accordée à la pureté et à l'influence des « puristes » semble également connaître de la variation dans le temps.⁸⁹

Pour ce qui est de la pureté du langage, l'Antiquité grecque déjà voit « sévir » un souci de pureté quant au vocabulaire, à la syntaxe ou à la prononciation. Au moins dès la période hellénistique, cette attitude est décrite par Hérode le grammairien qui dénonce ainsi des réformateurs comme des « puristes ».⁹⁰

Très étudiées pour les XIX^e et XX^e siècles, époque qui connut de nombreux mouvements de purification linguistique en lien avec la montée des nationalismes, les conceptions puristes de la langue remontent, selon BURKE, bien avant 1800 dans le cadre francophone. Et l'historien de juger inadéquat de se contenter d'interpréter ou d'expliquer ces tendances uniquement en termes de « nationalisme » au sens moderne du terme. BURKE propose ainsi de remonter un peu plus

⁸⁸ Extrait de la définition de *pureté*, <http://www.cnrtl.fr/definition/puret%C3%A9>

⁸⁹ BURKE (1998), p.1.

⁹⁰ BURKE (1998), p.2.

loin dans le temps : quand la France et ses rois, sortant à peine de la Guerre de Cent Ans, prétendaient s'aventurer en Italie et simultanément affermir l'autorité centrale sur l'ensemble du royaume. C'était sans compter les bouleversements multiformes de ce début de Temps modernes entre Réforme, pensée humaniste, explosion démographique, révolution des savoirs, développement de l'imprimerie...⁹¹

4.1.1 Un purisme de réaction : le XVI^e siècle inquiet pour le français

À l'exemple d'humanistes italiens, comme Pietro Bembo, des humanistes français vont reprocher au latin médiéval son impureté et ses barbarismes et préconiser, dans le même geste, de retrouver le latin classique de Cicéron.

Le même Pietro Bembo recommande ainsi dès les années 1520 d'utiliser toujours le style le plus pur, le plus net, le plus clair (« le più pure, le più monde, le più chiare sempre ») en évitant les sujets ordinaires « vulgaires » afin de ne pas « maculer » les textes. Les efforts de Bembo et le mouvement de purification qu'il lance aboutiront à la fondation de l'Académie florentine au milieu du XVI^e siècle avec le soutien du duc de Toscane Cosme de Médicis. Ce qui donnera quelques idées un peu plus tard au nord des Alpes...

Suivant l'exemple italien, c'est donc le temps des emprunts, des compositions savantes et de l'introduction de nombreux mots latins en français afin de valoriser ce dernier et de concurrencer symboliquement la langue des Antiques. Il s'agit en effet de convaincre lettrés et savants utilisant toujours les langues du savoir, de l'enseignement et de la religion que sont prioritairement le latin et secondairement le grec. La volonté d'assurer la dignité du français est donc freinée par le statut idéologique qui lui est accordé selon les domaines où on l'utilise. Il s'agit donc de se placer sur le même terrain en « exaltant la fierté nationale et en jouant sur la fibre de la grandeur et de la noblesse afin de démontrer que le recours au français n'est pas le signe d'un appauvrissement culturel. »⁹²

Ce purisme de la Renaissance, caractérisé par les emprunts latins, s'expliquerait selon BURKE par la montée en puissance des langues vernaculaires et le sentiment de menace chez les

⁹¹ BURKE (1998), p.3.

⁹² CLÉRICO (1999), p.155.

humanistes écrivant en latin dans un contexte où l'on voit s'accroître les phénomènes d' « hétéroglossie » particulièrement dans le domaine de l'imprimerie.⁹³

Le français, langue du pouvoir royal, voit en effet progressivement ses emplois s'étendre à des fonctions plus larges et plus hautes. Cette extension se marque entre autres par la fameuse « Ordonnance générale en matière de justice et de police » prise par François I^{er} en août 1539 à Villers-Cotterêts et qui impose d'exercer la justice « en langage maternel françois et non autrement ». ⁹⁴ Le XVI^e siècle, dans sa première moitié du moins, sous les règnes de François I^{er} et d'Henri II, est en effet marqué par le souci de la monarchie d'améliorer la gestion du pays ce qui se traduit par l'affermissement de l'appareil d'État au travers de différentes réformes administratives et d'un accroissement du nombre d'agents royaux en province. Le financement des guerres d'Italie menées par ces deux monarques conduit en effet à un souci d'efficacité de l'administration avec un soin tout particulier pour la question fiscale. Cette période se caractérise donc par un gonflement de l'appareil administratif dont le maillage plus dense en province assure l'extension de la langue administrative qu'est devenu le français.⁹⁵

La latinisation du français va néanmoins susciter une forte réaction. Rabelais s'en fait le héraut en campant son géant Pantagruel irrité par un étudiant parisien qui use trop à son goût de français latinisé (« nous transférons la Sequane au dilucule et au crépuscule »). Le fils de Grandgousier finit donc par prendre à la gorge l'étudiant afin que celui-ci retrouve son patois limousin pour implorer pitié. Cette critique se retrouvait déjà sous la plume de l'imprimeur français Geoffroy Tory stigmatisant les « escumeurs de latin » et promouvant une langue disposant de toutes les aptitudes nécessaires pour « coucher par escript les bonnes Sciences. »⁹⁶

Afin de fonder l'excellence de la langue française, l'on puise également dans la langue italienne, première rivale dans cette compétition des langues. Dans le contexte des guerres d'Italie qui

⁹³ BURKE (1998), p.6.

⁹⁴ CLÉRICO (1999), p.149. On ne reviendra pas ici sur les controverses d'interprétation autour de l'ordonnance de Villers-Cotterêts portant essentiellement sur le sens à donner à cette expression « *langage maternel françois* ». Précisons néanmoins que la représentation courante voyant dans cette ordonnance une imposition générale du français partout en France constitue une analyse totalement erronée. Sans parler de l'analyse anachronique qu'en faisait Jean d'Ormesson : « Si l'ordonnance de Villers-Cotterêts décide que le français désormais sera parlé par tous, c'est que tous en France parlent déjà le français. L'ordonnance de Villers-Cotterêts ne fait qu'entériner dans les actes du royaume et devant les tribunaux l'usage universel ». *France Soir* 19 décembre 1990, cité par WYNANTS (1997), p.230.

⁹⁵ CLÉRICO (1999), p.153-4.

⁹⁶ CLÉRICO (1999), p.155.

amènent à la découverte de la péninsule, les Français nourrissent en effet une certaine admiration pour l'italien, fondée sur la grandeur et l'éclat de la culture.

Ainsi, monument du nationalisme linguistique de cette France du XVI^e siècle, le manifeste de la Pléiade sous la plume de du Bellay en 1549 « *Deffence et illustration de la langue françoise* » prône, comme plus sûr moyen de substituer la langue française au latin des savants, une latinisation de la langue et l'emprunt à la littérature italienne des formes poétiques les plus raffinées. Geneviève CLÉRICO propose d'y voir l'exacte expression des tensions que connaît la période : dépendance culturelle des Français à l'égard des langues antiques d'une part, de la culture italienne de l'autre, le tout accompagné d'une dévalorisation de la littérature médiévale française.⁹⁷

Cette séduction mêlée d'envie va pourtant se transformer progressivement en une franche hostilité alors que le contexte évolue. Les guerres de religion qui émaillent la deuxième moitié du XVI^e siècle perturbent en effet durablement l'ordre social et politique qui voyait jusqu'alors une progressive affirmation du pouvoir royal français.

L'époque est d'ailleurs à un purisme généralisé selon BURKE. Dans le domaine religieux, la réforme protestante constitue une tentative pour purifier l'Église dans son ensemble. Devant l'échec de ces essais, les protestants se rassembleront pour fonder des communautés pures « sans tache ni souillures » (comme se définissaient les anabaptistes) à l'écart des églises catholiques décrites par les calvinistes comme des « temples pollués d'idolâtres ». Le modèle culturel de la Renaissance, nourri des idées redécouvertes de Platon sur le monde des idées pures, invite en effet à considérer l'ordre et la vérité comme des propriétés intrinsèques aux êtres et aux choses. La langue n'échappe pas à ce mouvement au milieu du XVI^e siècle et se voit progressivement considérée comme douée d'un ordre propre.⁹⁸

Les relations avec l'italien se dégradent ainsi à mesure que les oppositions religieuses et sociales s'accroissent. L'anti-italianisme devient même virulent sous la plume d'Henri Estienne dans son livre « *Les Deux Dialogues du nouveau langage françois italianis* » (1578), satire de l'italianisme de la cour d'Henri III, traduisant par là ce que BURKE dénomme un purisme de réaction. Pour le calviniste qu'est Estienne, l'italien et l'Italie sont tout à la fois associés à l'intransigeance papiste et à la cour des Valois qui, sous l'influence de Catherine de Médicis, incarne en France le parti catholique le plus extrême. La haine des calvinistes pour la papauté

⁹⁷ CLÉRICO Geneviève, *Le français au XVI^e siècle*, dans CHAURAND (1999), p.158.

⁹⁸ WYNANTS (1997), p.102-103.

prend ainsi la forme d'une italophobie générale pour laquelle l'imprimeur Estienne, « un puritain français tout autant qu'un puriste », constitue un parfait exemple de cette tendance « anti-cour » caractéristique de l'époque.⁹⁹

Les différents ouvrages d'Estienne participent donc de cet effort d'élever le français dans l'échelle de valeurs. Ce purisme puise déjà à l'argument historique : son « *Traité de la conformité du langage français avec le grec* » (1561) entend démontrer que le français, plus proche du grec que toute autre langue, se place comme la meilleure des langues modernes et dépasse même le latin. Le titre de son livre « *De la précellence du langage françois* » (1579) dit à suffisance le chemin parcouru dans la valorisation du français par rapport aux autres langues. L'imprimeur y présente de très nombreux « arguments » aux connotations morales, linguistiques et nationalistes qui vantent « la richesse des dialectes français, l'abondance sémantique, la souplesse lexicale, la beauté des parlers de France tout en dénonçant les défauts courtisans qui gagnent les Français au contact des Italiens de la cour et le caractère ridicule du sabir qui, selon lui, s'y parle. »¹⁰⁰

BURKE propose ainsi de voir en ce contexte particulier du XVI^e siècle un facteur explicatif important pour comprendre l'importance accordée au discours puriste. À un moment où se manifestent à la fois l'affirmation d'un pouvoir centralisateur et de profondes perturbations sociales politiques et religieuses, serait donc né un sentiment d'un préjudice causé par la mobilité sociale des mots, ressentie, au moins par les élites, comme une menace potentielle contre l'ordre linguistique de même que les nouveaux riches ou les immigrants récents pouvaient être considérés comme une menace pour l'ordre social.¹⁰¹

Dans cette perspective, les mots nouveaux, déplacés, s'apparenteraient à la souillure, matière elle-même définie comme « déplacée », et seraient donc impurs. S'en défendre signifierait donc, pour les puristes, défendre le territoire linguistique de l'ensemble de la communauté en utilisant le langage en tant qu'il est l'une des frontières symboliques les plus efficaces pour permettre aux communautés de se construire et de définir leurs frontières. BURKE propose donc de considérer qu'un groupe, à l'exemple des élites « francophones » du XVI^e, se sentira d'autant plus concerné par la pureté de la langue, ou de la culture en général, dans les périodes où cette pureté est le plus menacée ; que ce soit par le changement social dans son ensemble ou par des

⁹⁹ BURKE (1998), p.6.

¹⁰⁰ CLÉRICO (1999), p.158.

¹⁰¹ BURKE (1998), p. 7.

mouvements d'immigration spécifiques. Le purisme serait donc l'expression d'une anxiété envers l'intrusion ou l'invasion culturelle (plutôt que purement linguistique)... Que le lecteur étonné ne s'y trompe pas : nous parlons bien du XVI^e siècle et non de l'époque contemporaine. Prégnance des représentations puristes donc...

4.1.2 Purisme de transformation : le Grand Siècle et l'institutionnalisation d'une langue pure

***Pureté** : Domaine *esthét.* : Caractère de ce qui est sans défaut, conforme à un idéal, fidèle dans l'exécution. Perfection de l'expression ; exactitude dans le choix des mots. *Pureté de la langue, du langage, du style.**

Au siècle de Louis XIV, la littérature atteignit un style parfait, d'une pureté, d'une justesse, d'une sobriété dont on n'a pas d'exemple.

(Taine, *Philos. art*, t. 1, 1865, p. 20)¹⁰²

L'avènement d'Henri IV et une relative pacification du royaume de France inaugurent un contexte d'apaisement des tensions religieuses et sociales. Le Grand Siècle qui s'ouvre sera le temps d'une évolution de ce purisme de réaction en ce que BURKE appelle « purisme de transformation » incarné dans la figure de Malherbe et ensuite dans l'institution de l'Académie française.

Malherbe et la volonté d'ordre

« Enfin Malherbe vint », énonce Nicolas Boileau dans son art poétique (1674) avant de préciser, de manière satisfaite, que le poète de la cour d'Henri IV ainsi « réduisit la muse aux règles du devoir »¹⁰³. Tout le programme d'encadrement de la langue par Malherbe tient en ces deux vers. Celui-ci s'élève en effet contre le développement libre dans l'expression langagière

¹⁰² Extrait de la définition de *pureté*, TLF, <http://www.cnrtl.fr/definition/puret%C3%A9>

¹⁰³ Nicolas BOILEAU (1674) - *L'art poétique*, chant I, v.131-162

qui a pourtant ses partisans à la même époque. Marie de Gournay défend ainsi l'enrichissement apporté à la langue par Montaigne et ses hardiesses lexicales dans les *Essais*.¹⁰⁴

Après les dérives de l'utilisation du langage dans les violences qui ont émaillé le XVI^e siècle (pamphlets et autres discours radicaux) et après les « excès » littéraires du baroque, Malherbe entend contribuer à ce règlement strict de l'usage de la langue. Cet effort d'encadrement de la langue s'incarne donc, pour les arts littéraires, par la figure de Malherbe ressentie comme tyrannique dès son époque. Fernand BRUNOT note ainsi :

« À vrai dire, depuis Malherbe, ce besoin d'ordre était général, mais sait-on assez que c'est contre lui et de son vivant même que ses adversaires ont demandé une institution qui fixât la règle officielle du langage? Il y a là un fait de première importance, et qui n'a jamais été, je crois, mis en lumière. C'est par la révolte contre l'“injustice” et la “tyrannie” de Malherbe, que dès 1625, Camus en appelle aux “États généraux pour régler le langage”. »¹⁰⁵

Dans cette société française du début du XVII^e siècle traumatisée par les conflits qui l'ont secouée, le besoin d'ordre semble en effet généralisé. Le pouvoir royal, ébranlé durant les guerres de religion, veut s'affirmer sous la houlette d'Henri IV considéré par certains historiens comme le précurseur de l'État absolu qu'incarnera plus tard son solaire petit-fils. S'adressant aux magistrats du Parlement de Paris qui rechignent à enregistrer son Édît de Nantes, Henri IV exprime cet effort d'autoritarisme :

« Vous me devez obéir quand il n'y aurait considération que de ma qualité et obligation que m'ont mes sujets et particulièrement vous de mon Parlement. Si l'obéissance était due à mes prédécesseurs, il m'est dû autant ou plus de dévotion, parce que j'ai rétabli l'État, Dieu m'ayant choisi pour me mettre au royaume, qui est mien par héritage et acquisition. Les gens de mon Parlement ne seraient rien en leurs sièges sans moi. Je couperai la racine à toutes factions et à toutes les prédications séditieuses faisant accourir tous ceux qui les suscitent. J'ai sauté sur des murailles de villes, je sauterai bien sur des barricades. À la vérité les gens de justice sont mon bras droit, mais si la gangrène se met au bras droit, il faut que le gauche

¹⁰⁴ Ces hardiesses lexicales sont le plus souvent des calques du latin dont l'auteur des *Essais* disait qu'il lui était « plus naturel » que le français. On lit ainsi dans le livre III des *Essais* « confabulations, *supernuméraire*, *saturité*, *indefatigable*, *innumérable* ».

KNOP & MENINI (2017) – « L'art du provignement dans le troisième livre des *Essais* », *Fabula / Les colloques, Montaigne. Le livre III des Essais*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document4264.php>

¹⁰⁵ BRUNOT Fernand, *Histoire de la langue française*, III, p.32, cité par SEGUIN (1999), p.235.

le coupe. Quand mes régiments ne me servent pas, je les casse. Que gagnerez-vous quand vous ne me vérifiez pas mon dit édit? »¹⁰⁶

À la même époque, Henri Estienne, dont il a déjà été question, juge depuis Genève que le français le plus pur est sans conteste celui de Paris. Mais ses sentiments anti-cour, nourris de ses convictions calvinistes, lui font condamner le pouvoir des courtisans sur les jugements linguistiques. Puisant dans son éthique protestante du travail et de l'économie, Estienne développe ainsi une conception du français qui associe la pureté de la langue à celle des mœurs et la correction langagière à l'honnêteté. Ce registre commun du français doit alors, selon lui, pouvoir rassembler tout à la fois le peuple et le courtisan.¹⁰⁷

La préoccupation de Malherbe est similaire quand il condamne la liberté individuelle du poète à manier la langue. Il s'agit pour lui d'être soumis à un usage commun dont il suppose la préexistence. Par sa critique acerbe d'un manuscrit du poète Delporte, Malherbe entend affirmer la supériorité linguistique comme la maîtrise de règles qui préexisteraient à l'individu.¹⁰⁸ Se qualifiant de « tyran des mots et des syllabes », Malherbe dénonce ainsi la tendance à la néologie et à l'inventivité linguistique défendues par la Pléiade. De la même façon, il s'oppose aux tendances « gasconisantes » de la cour d'Henri IV (originaire de Navarre) ainsi qu'aux latinismes, aux archaïsmes, aux patois et aux termes techniques.¹⁰⁹ Il s'agit au contraire d'user d'une syntaxe et d'un vocabulaire limités afin d'être accessible et clair pour tout un chacun. Le souci de concorde sociale et d'unité retrouvée semble donc participer à l'élaboration du purisme du poète officiel de la cour d'Henri IV puis du jeune Louis XIII.

Si Malherbe représente le besoin d'ordre et de clarté pour la langue littéraire après les « excès » caractéristiques de l'époque baroque, Richelieu constituera, quant à lui, la figure préoccupée par l'ordre linguistique d'État.

La création de l'Académie française et l'institutionnalisation du purisme

L'histoire est connue : une petite société d'amis lettrés se rassemble autour de l'écrivain Valentin Conrart, familier de Louis XIII, pour discuter langue et littérature jusqu'à ce que, en 1634 (création), le cardinal de Richelieu, tout-puissant premier ministre du royaume, saisisse l'occasion et installe (en 1635) ce petit cercle en outil de l'autorité monarchique.

¹⁰⁶ CORNETTE (2003) – *Histoire de la France : l'affirmation de l'État absolu, 1515-1652*, Paris, Hachette, p.15.

¹⁰⁷ WYNANTS (1997), p. 104.

¹⁰⁸ Ibidem

¹⁰⁹ BURKES (1998), p.5.

Dans un effort de contrôle de la parole publique, le but poursuivi est d'établir « une nouvelle définition de la langue française, enfermée dans un triple cadre : règlement de *l'élocution* (ce que nous appelons plus vaguement aujourd'hui discours), *ordre*, interne au système, et obligation de *pureté* ». ¹¹⁰

L'Académie se donne ainsi comme objectif de nettoyer la langue de ses « ordures » et de la fixer, c'est-à-dire de mettre à jour « l'usage commun » défini par Malherbe en tant que l'identité de la langue enfouie sous la diversité des usages particuliers. ¹¹¹ PELLISSON, premier auteur d'une *Histoire de l'Académie française* (1652), précise ainsi l'importance de cette notion de pureté :

« quant à leur fonction (celle des futurs académiciens) ... qu'elles seroient de nettoyer la langue des ordures qu'elle avoit contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ce qu'il a corrompu en l'écrivant, et de ceux qui disent bien dans les chaires ce qu'il faut dire, mais autrement qu'il ne faut. » ¹¹²

Au-delà de la mise en ordre et de la réglementation du discours, il s'agit en effet de répondre, comme le souligne SEGUIN, à une exigence à la fois intellectuelle (se débarrasser de l'inutile) et morale (respecter les bonnes mœurs).

L'article 25 des statuts de l'Académie précise : « La principale mission de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. » ¹¹³

L'option puriste est ainsi clairement prise par une institution de l'État qui veille désormais à l'encadrement de l'emploi de la langue. S'ensuit donc progressivement un effort de purisme de transformation qui se traduit, dans le chef de l'Académie, par l'élaboration d'outils linguistiques devant exprimer la pureté de la langue française : un dictionnaire (dont la première édition nécessitera plus de 50 ans ; publication en 1694), une rhétorique et une poétique (projets abandonnés) et une grammaire (réalisée en 1932 et immédiatement largement critiquée). ¹¹⁴

¹¹⁰ SEGUIN (1999), p.233.

¹¹¹ WYNANTS (1997), p.105.

¹¹² *Histoire de l'Académie française*, par PÉLISSON et D'OLIVET, édition de Ch.-L. LIVET, Paris, Didier, 1858, p. 23, cité par SEGUIN (1999), p.235.

¹¹³ WILMET (2015), p.23.

¹¹⁴ WILMET (2015), p.24.

À partir de ce moment fondateur, la langue française dispose donc d'une forme de tribunal qui, dès ses débuts et malgré les critiques, s'impose comme détenteur d'un certain « bon usage ». Parmi les écrivains, Corneille en fera rapidement les frais à travers la fameuse Querelle du Cid. Cet épisode bien connu de l'histoire littéraire française constitue également la première occasion pour la nouvelle institution d'exercer son pouvoir et représente, à ce titre, le tour d'essai fondateur d'une certaine politique. Sans doute poursuivi par la jalousie du cardinal de Richelieu, le dramaturge fera le gros dos face aux critiques énoncées par les premiers Immortels et, de façon remarquablement éloquente sur l'émergence d'une insécurité linguistique renforcée, s'exprime ainsi en 1637 : « J'attends avec beaucoup d'impatience les sentiments de l'Académie, afin d'apprendre ce que dorénavant je dois suivre ; jusque-là, je ne puis travailler qu'avec défiance et n'ose employer un mot en sureté. »¹¹⁵ Sous réserve de forcer le trait, on serait tenté de voir ici le début d'une longue histoire de sujétion linguistique des locuteurs francophones.

La fondation de l'Académie consacre par ailleurs la volonté d'illustrer la langue française face à ses concurrentes au premier chef desquelles figure l'italien. Il s'agit en effet de concurrencer l'Accademia della Crusca fondée quelques années plus tôt à Florence pour séparer dans la langue le pur de l'impur (*crusca* signifie littéralement « son » ou « balle de grain ». La recherche de la fine fleur de la langue en sera bien la mission).¹¹⁶

Soyons néanmoins de bon compte : la fondation de l'Académie répond également à des enjeux pragmatiques dans le chef du pouvoir politique. La codification de la langue est en effet pensée comme un effort de contrôle de la parole voire de la pensée publique dans un but de stabilité de l'État. Il s'agit également d'améliorer la capacité des francophones à traiter, en français, les sciences et les techniques qui se développent dans cette époque de transformations multiples que constituent les Temps modernes.

¹¹⁵ Cité par SEGUIN (1999), p.263.

¹¹⁶ MOURLON J.-P., « Accademia della Crusca », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 20 mai 2018. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/accademia-della-crusca/>

Les remarques de Vaugelas et ce qu'on en fit : le « bon usage » comme norme

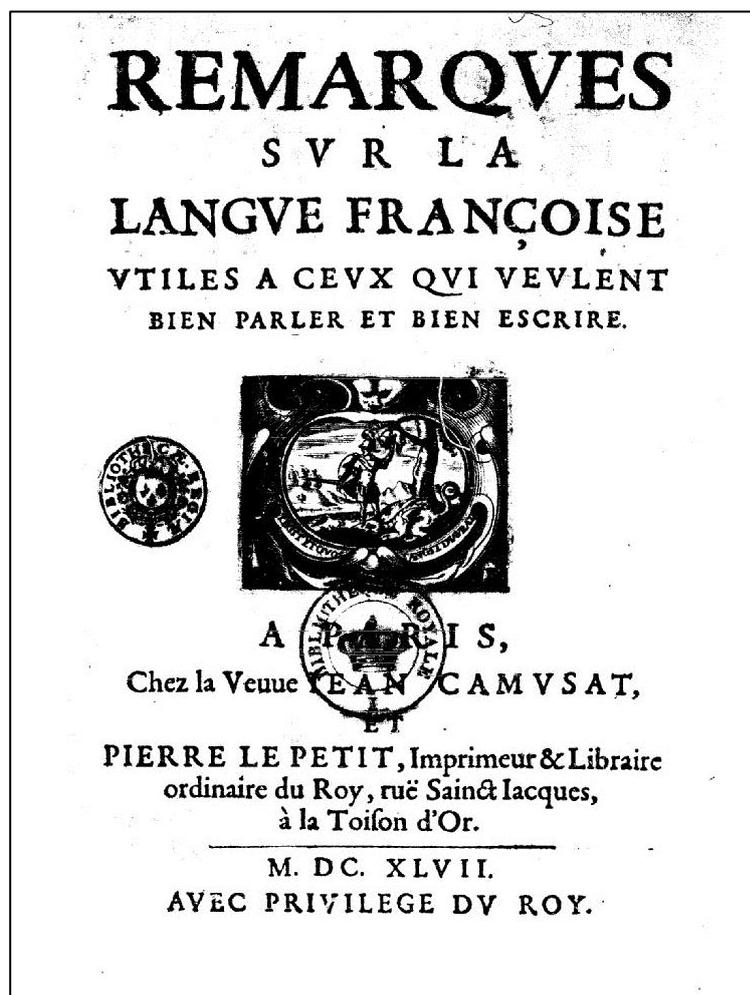
Au sein d'une trinité illustrant la langue pure du Grand Siècle, assis à la gauche du tyran « bienvenu » qu'aurait été Malherbe, le discours puriste ferait certainement paraître, avant Boileau et ses alexandrins ciselés, le savoyard Claude Vaugelas pour ses fameuses « *Remarques sur la langue française vtilés a cevx qui veulent bien parler et bien escrire* » (1647).

Pourtant, contrairement à l'image qui fut ensuite diffusée de l'ouvrage et de l'homme, les *Remarques* constituent d'abord et avant tout un manuel pour aider le locuteur maîtrisant le français mais pas l'usage qui en est fait dans les lieux qui comptent à Paris et à la cour. Vaugelas, provincial ayant lui-même vécu une période d'insécurité linguistique lors de son installation à Paris, est bien conscient que l'usage qu'il décrit ne sera plus le même trente ans plus tard.

SEGUIN insiste :

« C'est abusivement qu'on a vu dans son ouvrage l'image idéale et générale de la langue française (...) et lorsque cet arbitre de la perfection et de la pureté du langage définit le bon et bel usage comme "la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Auteurs du temps", il ne fait que définir un ensemble sociolinguistique réel, le seul qui fut à l'époque accessible à l'analyse. »¹¹⁷

Du reste, Vaugelas reconnaît que pour choisir entre différentes variantes, il n'y a pas de logique rationnelle à la manœuvre mais qu'il s'agit de suivre l'usage changeant de la cour. Néanmoins, ses *Remarques*, dans leur réception, constituent un moment décisif. Selon WYNANTS en effet,



Page de titre des "Remarques sur la langue française" (1647) de Vaugelas (BNF, Paris)

¹¹⁷ SEGUIN (1999), p. 237.

la conformité à une norme bientôt idéalisée est ainsi associée « à la distinction sociale, à une morale de l'effet et à une valorisation de l'éducation ». ¹¹⁸

Ce sont plus les continuateurs de Vaugelas durant la seconde moitié du XVII^e qui vont participer à l'érection du « Bon Usage », en tant qu'usage de l'élite, comme norme d'une langue idéalisée, devenue (enfin !) classique et illustre. C'est que le contexte a également évolué : s'affermir toujours plus un État centralisé sous la houlette du jeune Louis XIV. Marqué par les crises qu'ont été les Frondes des parlements et de la noblesse, le futur Roi-Soleil n'aura de cesse, à partir de 1661, de construire un régime politique absolutiste. L'idéalisation d'une langue désormais encadrée répond donc à un esprit général de l'époque, toute de centralisation et d'autorité. BRUNOT analyse ainsi que « le désir de s'exprimer librement, qui semble presque aussi incoercible que celui de penser ou de vivre librement, a été étouffé par un appétit d'ordre toujours croissant. Sur toutes choses règne un pouvoir presque divin, indiscutable et indiscuté. On ne subit pas son joug, on le célèbre. » ¹¹⁹

La palme du conservatisme et du purisme revient sans doute, à cette période, au père Bouhours dont *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671) serviront longtemps de bible aux puristes. Exprimant la conception d'une langue parvenue à son point de perfection, l'ouvrage traduit déjà également la crainte d'une corruption rapide de la langue française :

« Si elle est dans sa perfection, dit Ariste, je meurs de peur qu'elle ne se corrompe bien-tost ; car il semble que les choses ne sont jamais plus près de leur ruine, que quand elles sont arrivées au plus au point où elles peuvent monter. » ¹²⁰

L'imaginaire puriste peut donc s'enrichir d'un nouvel élément : un âge d'or, paradis perdu dont la nostalgie et le modèle dicteront ensuite la norme à suivre. Le Grand siècle et sa littérature classique vont constituer cet éden linguistique...

Mais nous voilà en 1694 : l'Académie a produit la première édition de son dictionnaire. À la page 345, on peut lire une définition ¹²¹ qui s'avèrera durable :

PURISTE, f. m. On appelle ainsi un homme qui affecte la pureté du langage, & qui s'y attache trop scrupuleusement.

¹¹⁸ WYNANTS (1997), p.108.

¹¹⁹ Cité par SEGUIN (1999), p.241.

¹²⁰ Idem.

¹²¹ Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50398c/f346.item> (consulté le 20/05/2018)

4.1.3 Le XVIII^e : le français universel mais nostalgique déjà d'un classicisme à préserver

L'examen du siècle des Lumières peut servir utilement pour comprendre un certain paradoxe : en effet si le purisme linguistique s'impose désormais comme imaginaire majoritaire et valorisé, celui-ci n'implique pas encore un conservatisme orthographique comme c'est le cas de nos jours. On serait tenté même d'y voir le contraire.

Voltaire, tout en se livrant durant sa vie entière à un combat contre l'intolérance religieuse, ne se départira ainsi pas d'une idéologie néoclassique en ce qui concerne la langue. Mieux : constatant l'extension de l'usage du français dans certaines cours d'Europe (et en y contribuant), le châtelain de Vernet érige la langue du Grand Siècle en un idiome à la vocation universelle :

« La nation française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la langue de l'Europe : tout y a contribué ; les grands auteurs du siècle de Louis XIV, ceux qui les ont suivis ; (...) L'esprit de société et le partage naturel des Français ; c'est un mérite et un plaisir dont les autres peuples ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté et de délicatesse, tous les objets de la conversation des honnêtes gens ; et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie. »¹²²

Annonçant Rivarol et son *Discours sur l'universalité de la langue française* (1784), Voltaire fait également montre d'un conservatisme vis-à-vis de la langue. Ce dernier trait est d'ailleurs fort peu original. Au contraire, ce conservatisme exprimant l'admiration face à une langue idéalisée et ayant triomphé sous le règne du successeur d'Auguste (lisez Louis XIV) constitue une caractéristique du temps, partagée, entre autres, par un autre influent membre de l'Académie : l'abbé d'Olivet. Ce dernier, aux commandes des troisième et quatrième éditions du dictionnaire de l'Académie (1740 et 1762), incarne selon SEGUIN « la sagesse d'une langue tranquille d'un sentiment de la langue éclairé et sûr de soi ». ¹²³ C'est pourtant le même d'Olivet, grammairien éprouvé, qui plus tard, rédigera dans un style acerbe ses *Remarques sur Racine* et échangera avec Voltaire une correspondance à la tendance plutôt réactionnaire sur l'évolution linguistique de leur temps.

¹²² Cité par SEGUIN (1999), p. 254

¹²³ Ibidem

Sur le plan de l'orthographe, il est à noter que de façon intéressante, le prince des Lumières et l'abbé d'Olivet se montreront par contre des réformistes actifs, peut-être au nom même de ces conceptions puristes. La troisième édition du dictionnaire, jugée conservatrice en ce qu'elle exprime au mieux l'idéalisation de la langue du Grand Siècle, est *a contrario* le lieu d'une grande révision orthographique : suppression quasi totale des anciens hiatus (à l'exception de ceux devenus graphèmes de voyelles simples, *eau* par exemple), des consonnes diacritiques internes (comme *s* dans *estre/être*), réglementation de l'usage du yod (*ayeul* devient *aïeul*)...¹²⁴ Cet effort semble être guidé ici même par des conceptions puristes en ce qu'il semble s'agir d'aménager la langue écrite afin de l'approcher au mieux de cet idéal de beauté et d'uniformité atteint désormais par le français.

Cependant, comme le note WYNANTS, les différentes éditions du Dictionnaire de l'Académie française ne peuvent que donner une idée incomplète de la nature de la norme orthographique et de ses relations avec l'usage. Les recommandations de l'Académie sont constamment critiquées par le secteur de l'imprimerie qui garde en pratique une autorité sur l'orthographe. Dans les faits, on constate au XVIII^e siècle une coexistence de plusieurs graphies. Pour WYNANTS, « la norme est essentiellement affaire de tolérance et de bon gout ; c'est d'abord une norme appréciative selon laquelle on opère des choix parmi plusieurs graphies possibles en évitant les formes ambiguës et sans exclure la fantaisie. »¹²⁵

L'importance de l'orthographe n'est néanmoins pas ressentie de façon égale dans la société. L'élite culturelle, maîtrisant le latin, clé de l'orthographe française, n'y voit qu'une préoccupation mineure, dans les faits déléguée à des subalternes. Napoléon ne dira pas autre chose quand, exilé à Sainte-Hélène, il confiera sa conception de l'orthographe à son secrétaire :

*« Un homme public et dans les grandes affaires, un ministre, ne peut, ne doit pas écrire l'orthographe. Ses idées doivent courir plus vite que sa main ; il n'a le temps que de jeter des jalons ; il faut qu'il mette des mots dans des lettres, et des phrases dans des mots ; c'est ensuite aux scribes à débrouiller tout cela. »*¹²⁶

En revanche, pour les couches sociales n'ayant qu'une instruction sommaire, mais devant user de l'écrit, l'orthographe constitue une source croissante d'insécurité. Et WYNANTS de conclure

¹²⁴ CATACH (2004), p. 36.

¹²⁵ Wynants (1997), p.129-130.

¹²⁶ *Mémorial de Sainte-Hélène*, vol. II, p. 396, cité sur <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/une-ecriture-si-singuliere-le-cas-napoleon/>

qu' « à cette époque plus on descend dans la hiérarchie sociale, plus la demande d'orthographe est grande. Aussi, fleurissent d'innombrables manuels et grammaires. »¹²⁷

On ne pourrait clore cette partie consacrée au purisme linguistique dans la France du XVIII^e sans évoquer le *Discours sur l'universalité de la langue française*. Avec cet essai, le jeune Français Antoine de Rivarol remporte (*ex aequo* avec une étude plus sérieuse du philosophe allemand Johann Christoph Schwab) le concours de l'Académie de Berlin qui proposait la question suivante pour le prix de la Classe des Belles-Lettres : « Qu'est-ce qui fait de la Langue françoise la langue universelle de l'Europe ? Par où mérite-t-elle cette prérogative ? Peut-on présumer qu'elle la conserve ? »

Rivarol, on le sait, répond en proposant de voir, dans la pureté et la clarté du français, les fondements de sa prétendue universalité. Et pourtant, lorsqu'il remet son essai à Berlin, le français, à la mode dans les cours et dans les milieux diplomatiques, accuse déjà un certain recul au profit de l'anglais ou de l'allemand. Qu'importe : le jeune écrivain établit de façon durable l'image mythique d'une langue française excellant parmi toutes ses concurrentes de par la clarté de l'ordre direct de succession sujet-verbe-complément ; cet ordre traduisant, selon lui, l'ordre naturel de la pensée. Comme le suggère SEGUIN, « ce beau texte est le roman idéalisé d'une langue que l'on veut croire plus pure que les autres ». ¹²⁸ L'on se répète ainsi à l'envi, et ce jusqu'à nos jours, les mots célèbres qui deviendront le sous-titre du *Discours* : « ce qui n'est pas clair n'est pas français ». On cite moins le pendant de ce dogmatisme de la clarté figurant dans la suite immédiate du texte, à savoir un mépris certain des autres langues européennes : « ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin ». ¹²⁹ Un nationalisme exacerbé pointerait-il le bout de son nez ?

¹²⁷ WYNANTS (1997), p. 130.

¹²⁸ SEGUIN (1999), p. 262.

¹²⁹ Ibidem

4.1.4 Un XIX^e nationaliste, un purisme d'éradication de la variation : une langue et une orthographe pour la République et l'école

« Vous détestez le fédéralisme politique ; abjurez celui du langage ; la langue doit être une comme la République »¹³⁰

Les linguistes ont pu s'étonner, avec les historiens, que le bouleversement multiforme qu'a constitué la Révolution française ne se soit pas accompagné d'un mouvement similaire au niveau des pratiques et des normes linguistiques. Pas de prise de la Bastille linguistique ou de Serment du jeu de paume orthographique. Pas de Robespierre pour proposer, à société censément nouvelle, langue et orthographe renouvelées.

Néanmoins, comme le note SEGUIN, si la langue n'a pas changé de structure avec la Révolution, « elle n'est plus en 1800 ce qu'elle était en 1789. Sous des formes identiques, elle n'ose plus se dire la langue d'une élite étroite (...). Elle prétend être le moyen d'expression de la République, et le symbole de ses idéaux ; elle est orientée par les dirigeants de la nation vers l'usage de tous (...). »¹³¹

Très rapidement, sous les coups des dangers qui menacent les acquis de la Révolution de 1789, l'on voit émerger le besoin d'unir la nation, devenue en théorie souveraine, en promouvant une langue considérée comme unique et déjà parfaite ; sous réserve, bien sûr, de quelques adaptations du lexique pour faire place à l'idéologie révolutionnaire et républicaine. Cette option jacobine prônant un centralisme fort triomphe dès 1793 de la vision des Girondins, défenseurs, quant à eux, d'un fédéralisme respectueux des différents groupes composant l'État.

Si, un temps, l'Assemblée constituante considère donc l'option de traduire ses décrets dans les différents parlars de France, la vision jacobine l'emporte et impose l'usage d'une langue standard, dans la perspective d'une démocratie égalitaire, centralisée et uniformisée. Le décret du 2 thermidor (20 juillet 1794) coule ces principes dans la loi : « À compter du jour de la publication de la présente loi, nul acte public ne pourra dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française. »¹³²

¹³⁰ Résumé que donne Brunot de l'*Adresse aux Français* adoptée par la Convention suite au rapport de l'abbé Grégoire. Cité par SEGUIN (1999), p. 268.

¹³¹ Idem, p.271.

¹³² Cité par SEGUIN, p. 265.

Et il ne faut pas s'y tromper : ce français standard est celui qu'avait imposé, dès avant 1789, le groupe de prestige composé de la haute-bourgeoisie, des encyclopédistes et des philosophes. La nouvelle élite révolutionnaire recrutant dans ces mêmes groupes sociaux, il est donc fort logique qu'aucune remise en question fondamentale ne se soit produite concernant l'adoption de cette langue légitime pour fonder l'unité de la nation.

Cette conception renforcée de la nécessité d'une langue unique, pure et partagée par la nation est donc dictée par une préoccupation d'unifier cette dernière autour des idéaux de la nouvelle République. En tant que perçue comme fondée sur la raison, claire en soi et destinée à l'universel, la langue française partage en effet des présupposés avec les idéaux révolutionnaires qui entendent concrétiser les idées des Lumières : usage d'une raison critique, lutte contre l'obscurantisme, idéalisation du progrès...

Ce mouvement d'imposition de la langue française va induire, on le sait, le début des efforts d'éradication des patois, associés aux particularismes féodaux et identifiés, sans une certaine pertinence, comme des obstacles à la diffusion des idées nouvelles et à l'exercice de la souveraineté reconnu à tous, jusqu'au paysan du Béarn le plus lointain.

Bertrand Barère, membre du comité du salut public, considère ainsi dans son rapport « sur les idiomes » du 8 pluviôse de l'an II (27 janvier 1794) :

« Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de domination et d'erreur (...) La monarchie avait des raisons de ressembler à la tour de Babel ; dans la démocratie, laisser les citoyens ignorants de la langue nationale, incapables de contrôler le pouvoir, c'est trahir la patrie ; c'est laisser le torrent des lumières empoisonné ou obstrué dans son cours ; (...) Le français deviendra la langue universelle, étant la langue des peuples (...) il doit devenir la langue de tous les Français. Donnons donc aux citoyens l'instrument de la pensée publique, l'agent le plus sûr de la révolution, le même langage. Chez un peuple libre, la langue doit être une et la même pour tous. (...) Pour nous, nous devons à nos concitoyens, nous devons à l'affermissement de la République de faire parler sur tout son territoire la langue dans laquelle est écrite la Déclaration des droits de l'Homme. »¹³³

La célèbre enquête de l'abbé Grégoire ne conclut-elle pas elle aussi à la nécessité d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française ? Guidés par un nationalisme et un souci

¹³³ Cité sur <http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/barere-rapport.htm> (consulté le 22/05/2018)

d'éducation des couches populaires, le terrible Barère et le philanthrope abbé inaugurent ainsi une politique centralisée qui ne fera que se renforcer au XIX^e siècle : construire la nation française autour d'une langue française.

BOURDIEU a spécifiquement analysé ce moment important dans l'évolution du purisme et de l'unification linguistique dont l'époque contemporaine est toujours l'héritière. Pour le sociologue, la théorie de Condillac,¹³⁴ fort répandue à l'époque et identifiant la langue comme une méthode, permet l'assimilation de la langue avec la pensée révolutionnaire. En ce sens, les efforts pour réformer la langue en la purgeant des usages liés à l'Ancien régime et pour « l'imposer ainsi purifiée, c'est imposer une pensée elle-même épurée et purifiée. » Ce conflit entre le français de l'élite révolutionnaire et les patois pour le pouvoir symbolique ne porte pas, pour BOURDIEU, seulement des enjeux de communication mais aussi un enjeu, central, de « formation et de ré-formation des structures mentales » pour faire reconnaître un nouveau discours d'autorité. Celui-ci permet en effet de diffuser la représentation du monde social liée aux intérêts nouveaux de cette élite nouvelle ; ce nouveau discours étant, selon BOURDIEU, indicible dans les patois, « façonnés par des usages liés aux intérêts spécifiques des groupes paysans ».¹³⁵

Ce long XIX^e constituera donc ce moment de réelle unification du marché linguistique français en s'étendant au moins jusqu'au premier conflit mondial voire même au second. Partant de l'estimation par l'abbé Grégoire (1794) de 6 millions de Français ignorants de la langue nationale, on considère effectivement que ce n'est que durant la première moitié du XX^e siècle que l'éradication des patois sera complète (en ce qu'aucun locuteur n'acquiert plus un de ceux-ci comme langue première) ; et, partant, que la très grande majorité des habitants de France auront désormais en partage une langue.¹³⁶

Conjugué à un centralisme renforcé des institutions de l'État et à un développement du maillage du territoire dans le contexte de la Révolution industrielle, ce purisme linguistique

¹³⁴ Traducteur et critique de Locke, CONDILLAC (1714-1780) innove, dans une forme de proto-linguistique, en proposant d'assigner au langage, non seulement une fonction d'expression des pensées, mais aussi un rôle essentiel dans la formation même des idées de réflexion. De même, le philosophe suggère de considérer la langue comme une institution humaine et non de nature, de sorte que le rapport des signes de langue avec les idées est arbitraire. Source : TROTIGNON P., « Condillac (1714-1780) », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 22 mai 2018. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/condillac-etienne-bonnot-de/>

¹³⁵ BOURDIEU (1982), p.74.

¹³⁶ Il va sans dire que, contrairement à ce que rêvent les puristes les plus obtus, cette situation ne signifie nullement l'abolition des variations de tout type possible.

postrévolutionnaire porte donc ses fruits et innerve des pans de l'imaginaire linguistique qu'il ne touchait pas encore.

C'est que, porté par la nécessité de construire la nation et permettre l'exercice de la souveraineté, un effort progressif mais constant d'instruction va marquer tout ce long siècle. La loi Guizot (1833) et, plus encore, les lois Ferry (1881-1884) instaurent dans l'Hexagone un enseignement obligatoire tout à fait dans l'esprit de Barère et de l'abbé Grégoire. Et pour cet enseignement basé sur la précellence des auteurs classiques, emblèmes de la langue française – trésor national –, la question orthographique devient centrale.

Alors que les scripteurs de l'élite culturelle du XVIII^e siècle pouvaient discuter de la norme orthographique mais ne pas se formaliser de la maîtriser en opérant une distinction entre langue et orthographe, l'assimilation entre les deux se généralise au XIX^e. Par ailleurs, de par le double mouvement de dévalorisation des patois et l'extension de l'éducation et de l'écrit, la maîtrise de la variété légitime de la langue à l'oral ne semble plus suffire pour continuer à hiérarchiser les usages. L'extension de l'écrit dans la société induit donc le besoin de perpétuer la hiérarchie par l'importation des représentations puristes au niveau de l'orthographe dans une confusion se faisant totale entre code graphique et langue française.

Comme le note SAINT-GÉRAND, le XIX^e siècle voit ainsi se constituer « une théorie de la valeur – esthétique et politique – étroitement dépendante de la bourgeoisie, qui voulait s'en servir comme principe répartiteur du pouvoir et des forces sociales, et des institutions scolaires officielles (...) que cette dernière développait simultanément pour parvenir aux mêmes fins. »¹³⁷

Grammaire et orthographe deviennent ainsi les porte-étendards de ce purisme d'éradication de toute forme de variation. Se multiplient alors les dictionnaires des fautes et usages condamnés, dont les titres disent à suffisance la portée morale qu'ils entendent donner à leurs condamnations : du *Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux* de Louis Platt en 1835 jusqu'au *Dictionnaire raisonné des principales locutions et prononciations vicieuses et des principaux néologismes* de l'abbé Vincent en 1910, orné du surtitre, assez logique, *Le péril de la langue française*. Les frères Bescherelle publient de leur côté en 1836, sous la Restauration,

¹³⁷ SAINT-GÉRAND, p.421-422, dans CHAURAND (1999).

leur célèbre *Grammaire nationale* au titre complet kilométrique qui dit toute l'attitude nationaliste et prescriptive qui la sous-tend.¹³⁸

CHERVEL note ainsi les effets de cette propension grammaticale acharnée qui participe à la diffusion de l'imaginaire puriste chez tous les petits Français scolarisés :

*« Car la grammaire scolaire fonctionne exactement comme une idéologie. Elle masque son objectif fondamental, sa « visée orthographique », et pratique l'autojustification. Elle se donne comme une vérité absolue et les concepts qu'elle met en place, du complément d'objet direct à la subordonnée circonstancielle de conséquence sont censés représenter des réalités objectives de la langue. »*¹³⁹

La démocratisation de l'école signifie donc, tout au long du XIX^e siècle, l'instauration d'une pensée puriste sur la langue écrite, de ses règles de grammaire définitives et de son orthographe résolument inamovible. La sanctuarisation puriste de l'orthographe trouve alors ses grands prêtres dans les cohortes d'instituteurs, envoyés par la III^e République dans chaque village et chaque quartier pour professer la bonne parole laïque et républicaine. Souvent issu de la classe moyenne, ayant vaincu l'épreuve du brevet et de l'école normale, « l'instituteur français ne jure plus que par l'orthographe » note ainsi CHERVEL.¹⁴⁰ La dictée devient l'arme par excellence de la sélection scolaire et le moment de la dictée va incarner pour des générations ce purisme linguistique.

*« Les méthodes d'enseignement sont maintenant au point, le système de notation (appuyé sur un barème de fautes) est d'une grande simplicité et permet un classement immédiat des élèves en bons et mauvais. À la différence de la petite rédaction qu'on veut lui imposer et dont il maîtrise mal la didactique, la dictée est un exercice qui ne pose aucun problème de correction ; et il suffira de le répéter à l'infini pour obtenir de bons résultats au certificat d'études. L'instituteur sera le meilleur défenseur de l'orthographe contre ceux qui voudraient la réformer. »*¹⁴¹

Durant cette période charnière, on observe donc la sanctuarisation de l'orthographe en un temple duquel l'époque actuelle ne semble pas encore avoir refermé les lourdes portes. La

¹³⁸ *Grammaire nationale ou grammaire de Voltaire, de Racine, de Fénelon, de J.-J. Rousseau, de Buffon, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, de Casimir Delavigne, et de tous les écrivains les plus distingués de la France renfermant plus de 100 000 exemples qui servent à fonder les règles et forment comme une espèce de panorama où se déroule notre langue telle que la Nation l'a faite, telle qu'elle doit la parler ; ouvrage éminemment classique, destiné à dévoiler le mécanisme et le génie de la langue française.*

¹³⁹ CHERVEL (1977) cité par VERNET (2011), p. 33.

¹⁴⁰ CHERVEL (2008), p. 47.

¹⁴¹ Ibidem

dernière réforme d'importance consiste d'ailleurs, en 1835, en l'adoption de la graphie *ai* pour *oi* prononcé [ɛ]. L'Académie enregistrait là une revendication de longue date de l'illustre Voltaire. Il fallait sans doute bien cette autorité pour inclure cette réforme orthographique dans une édition jugée réactionnaire pour le reste.¹⁴²

Depuis, le purisme linguistique, soutenu par une vision nationaliste de la langue, a contribué à figer l'orthographe française qui en est devenue, dans son assimilation à la langue elle-même, un bastion à défendre par les puristes, au premier rang desquels une bonne part des enseignants jusqu'au moins les années 1960. Les instructions officielles de 1923 pour l'enseignement en France n'énoncent-elles pas : « l'enseignement du français, ce n'est pas seulement travailler au maintien et à l'expansion d'une belle langue et d'une belle littérature, c'est fortifier l'unité nationale » ?¹⁴³

WYNANTS propose ainsi de voir que l'orthographe, plus que le « simple » code graphique de la langue et plus qu'une norme linguistique, devient, à la fin de ce long XIX^e siècle, « l'emblème de la modernité triomphante, de la culture scripturalisée, de la stratification sociale fondée sur l'effort de l'éducation, de la nation. Emblème de l'école même. »¹⁴⁴

Depuis ce moment donc, les débats et propositions autour de réformes du code orthographique se sont rapidement orientés vers ce registre symbolique alors que l'enjeu des pratiques d'écriture est rapidement écarté. Au sein du champ des symboles, les représentations puristes (voir point 3.4), parce qu'elles en appellent à un âge d'or idéalisé et parce qu'elles articulent des notions éminemment perçues comme positives (beauté, pureté, clarté, ordre naturel, universalité...), semblent alors conserver une force contre laquelle les assauts réformistes viennent se briser. Le purisme plaçant l'orthographe, essentialisée, hors du champ dans lequel serait envisageable une intervention par la « polis », par la cité, par les citoyens...

¹⁴² CATACH (2004, p.40) note ainsi que l'Académie revient à « étymologisme outrancier ». Aussi écrit-elle de nouveau *anthropophage*, *amygdale*, *analyse*, *anévrisme*, *anonyme*, *asyle*, et aussi *aphthe*, *diphthongue*, *rhythme*, *phthisie*... (monstres auxquels l'édition de 1878 se contentera d'enlever un *h* sur deux, écrivant *aphte*, *diphthongue*, *rythme*, *phthisie*...)

¹⁴³ Cité par VERNET (2011), p.26.

¹⁴⁴ WYNANTS (1997), p. 261.

4.2 Et maintenant ? Pourquoi un purisme toujours si prégnant ?

Si l'histoire de la langue française permet de comprendre les conditions d'émergence et les facteurs expliquant, pour une part, la forte prégnance du purisme linguistique dans le champ francophone (voir partie précédente), on est néanmoins en droit de s'interroger sur les causes qui induisent la résistance de ces conceptions puristes (et les attitudes conservatrices qu'elles fondent au sujet de l'orthographe) alors que, depuis des décennies, des travaux linguistiques en remettent en cause tout à la fois le bienfondé (voir partie 3.1.2) et les conséquences (voir partie 3.3). Par ailleurs, de nombreux discours contemporains répercutent les demandes de différents milieux (universités, entreprises, secteur de l'alphabétisation...) pour une meilleure appropriabilité du français.¹⁴⁵

Il s'agit ici de balayer quelques pistes qui peuvent, au-delà de l'histoire de la langue et de l'orthographe françaises expliquer ainsi la prégnance des représentations puristes actuellement. Et ce malgré l'existence d'une demande sociale qui souhaiterait l'aménagement du système du français pour le rendre plus accessible ainsi que l'évolution des attitudes des francophones afin de tendre vers une plus grande appropriabilité de la langue de Molière.

4.2.1 Une orthographe d'élite, par l'élite, pour tout le monde ?

Un retour sur l'histoire du français nous permet de constater qu'à différents moments, l'élite culturelle a contribué à définir la langue légitime afin de se présenter comme la seule détentrice de cette dernière et pour se réserver, par là, le profit de distinction associé à la maîtrise de cette langue. Ce mouvement est à l'œuvre avec Richelieu tout comme avec la bourgeoisie du XIX^e siècle... on peut légitimement se demander si, malgré l'idéal démocratique qui s'est diffusé depuis justement la Révolution française, cette logique d'intérêt ne continue pas à entretenir la résistance aux changements et les représentations puristes qui la justifient.¹⁴⁶

Philippe HAMBYE rappelle ainsi (voir également notre point 3.1.2) que BOURDIEU repérait « une tension sur le marché linguistique entre l'intérêt pour la diffusion d'un produit (d'une même langue) et l'intérêt pour sa rareté ». D'une part, l'augmentation du nombre de francophones induit l'élargissement des marchés sur lesquels échanger et bénéficier des atouts des biens matériels et symboliques dont on dispose. D'autre part, la concurrence augmentée du même fait place le locuteur maîtrisant la langue normée dans une situation dans laquelle cette ressource

¹⁴⁵ VAN RAEMDONCK (2015)

¹⁴⁶ HAMBYE (2015), p. 162-163.

précieuse voit sa valeur diminuée parce qu'elle est plus partagée. Ce locuteur a donc un intérêt pour la rareté de ce bien et un intérêt à ce que l'accès à celui-ci soit contrôlé. Et HAMBYE de conclure :

« Les représentations puristes de la langue sont d'autant mieux diffusées que tous ceux qui se sont approprié la norme à un prix très élevé ont un grand intérêt à valoriser leur investissement en dénigrant les erreurs de ceux qui se trouvent en dessous d'eux dans la hiérarchie sociolinguistique. »¹⁴⁷

Dans le cas de l'orthographe, rappelons, s'il le fallait encore, que l'académicien Mézeray, dans les cahiers préparatoires à la première édition du Dictionnaire, justifiait le choix de l' « ancienne orthographe » par le fait qu'elle « distingue les ignorans d'avec les gens de lettres et les simples femmes ».¹⁴⁸

De façon plus contemporaine, on peut ainsi noter que la maîtrise de l'orthographe peut contribuer à légitimer la place d'expert de l'enseignant, et, en cela, être valorisée par cet acteur même. La valorisation de cet élément aisément évaluable peut s'avérer particulièrement présente dans un contexte de remise en cause importante de l'institution scolaire et de ses méthodes (et indirectement donc de ses enseignants). On serait tenté de forcer le trait en postulant que, dans cette ère du numérique et de la disponibilité accrue des savoirs sans l'intermédiaire de l'enseignant, la compétence orthographique peut sembler être un des derniers bastions d'expertise reconnue à l'enseignant de français. Néanmoins, il est important de signaler également que le poids accordé à l'orthographe est diminué dans les évaluations centralisées, au moins en Fédération Wallonie-Bruxelles (du type CE1D...). Et même si les professionnels de l'éducation reçoivent une information leur permettant de relativiser l'importance de l'orthographe¹⁴⁹ au profit d'autres compétences langagières (maîtrise du lexique, compétence orale, littéracie étendue...), ceux-ci peuvent également faire face à une incompréhension de la part de parents qui s'effrayent du peu de maîtrise du code orthographique par leur progéniture.¹⁵⁰

¹⁴⁷ Ibidem

¹⁴⁸ Cité par WILMET (2015), p.26.

¹⁴⁹ Les études du groupe RO en 2012 montrent en effet que le niveau d'information, particulièrement au sein du corps enseignant, contribue à une plus grande acceptation de l'idée de réforme de l'orthographe, l'intensité de l'exposition à cette information semblant néanmoins un facteur clé. Groupe RO (2012), p.66.

¹⁵⁰ Voir à ce propos une récente question au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la ministre de l'Education, Mme Schyns, par le député (MR) Philippe Bracaval s'inquiétant des résultats obtenus lors d'un concours de dictée à Tournai (en 2017). Après la réponse de la ministre, le député conclut : « *Un parent qui inscrit son enfant à un concours d'orthographe le fait généralement en pensant qu'il va obtenir un résultat plus ou moins correct. Je ne rapporte pas ces résultats à l'ensemble des élèves de 5e et 6e primaire, mais certains parents*

Autrement dit : il y a un cout, inégalement réparti, à l'acquisition de la maîtrise de l'orthographe, mais peut-être certains ont-ils intérêt à ce que ce cout reste élevé et soit alors légitimé par la persistance d'un discours puriste qui valorise et essentialise cette orthographe complexe.

4.2.2 Purisme renforcé à l'ère numérique ?

L'historienne de l'orthographe Nina CATACH qui œuvra dans les années 1980 pour faire advenir une réforme du code graphique s'exprimait ainsi en 1989 sur les développements de ce qui n'était pas encore l'ère numérique que connaît le monde :

« Rêvons : ce que permettra l'informatique, j'espère du moins, c'est une autre attitude humaine, une appropriation nouvelle et plus familière de la langue et en particulier de l'écriture, désacralisée, un rapprochement constant et aisé entre l'oral et l'écrit, et c'est cela qu'il s'agit de préparer. Pas une machine en soi, mais une machine pour tous. Un homme qui a une machine, comme un cheval à sa disposition, il se sent mieux. Voici venir le temps de l'écriture pour tous. Voici venir le temps où l'écrivain public sera tout le monde. »¹⁵¹

Les développements de l'Internet 2.0 et des dispositifs informatiques mobiles et connectés transforment en effet les pratiques d'écriture. Il semble évident que cette situation implique des conséquences sur les représentations de l'orthographe et les attitudes relatives à cette norme. Mais va-t-on dans le sens qu'espérait CATACH en 1989 ?

Si la diffusion des vérificateurs orthographiques a certainement pu « sous-traiter » une part de la maîtrise de la norme, le développement de l'écriture sur Internet dans des formats et des modalités inédites peut contribuer selon différentes recherches (ROSIER 2008, CALABRESE 2015) à l'émergence d'un nouveau purisme.

Singularité du Web, différents registres langagiers et différentes orthographes peuvent plus facilement se côtoyer là où, dans la plupart des espaces sociaux, ils seraient hiérarchisés et séparés. De la même façon, la toile rend poreuses les frontières entre le discours d'expert et le discours non expert.¹⁵²

pensaient que leur enfant avait une bonne orthographe et ont été déçus. Toutes les mesures visant à consolider cette compétence fondamentale seraient, à mes yeux, les bienvenues. D'autant plus lorsque je lis certains écrits sur Facebook qui me donnent mal à mon orthographe.» Source : <http://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/documents-parlementaires-et-decrets/documents/001589731>

¹⁵¹ CATACH Nina (1989) – *Les délires de l'orthographe : en forme de dictionnaire*, Paris, Plon. Cité par HOEDT & PIRON (2017), p.141.

¹⁵² CALABRESE & ROSIER (2015), p.123

Lieu particulièrement investi par des remarques normatives sur la langue, les forums ou espaces de commentaires sur les sites Internet sont en effet le lieu de rencontres entre des individus, éventuellement anonymes, aux attitudes et pratiques divergentes et qui, sans ces plateformes, ne se rencontreraient pas. Ces rencontres se font sous la forme de dialogues ou d'interactions polygales éventuellement synchrones.

Ces diverses modalités sont, selon ces études, particulièrement propices à l'émergence, l'utilisation et le développement d'attitudes et de discours puristes stigmatisant des fautes et leurs auteurs pour disqualifier ces derniers et leurs propos. CALABRESE et ROSIER proposent ainsi de voir dans « la Toile (et la forme d'énoncé qu'elle a tendance à produire : le commentaire) un environnement privilégié pour la gestation et la circulation d'attitudes puristes » en présentant « une différence significative avec le purisme pré-Internet, qui se déployait soit sur un terrain écrit (et donc une communication asynchrone), soit dans la conversation (échange synchrone). Autrement dit, la conjonction de l'écrit et du dialogue encourage les attitudes puristes et leurs contre-discours, l'antipurisme. »¹⁵³

4.2.3 Le discours linguistique en cause ?

Le fait de s'interroger sur la persistance de représentations et attitudes puristes – alors que, depuis près de 150 ans, la science linguistique les a progressivement remis en cause – induit inévitablement à se questionner sur les caractéristiques mêmes de ce discours linguistique et de ses auteurs.

Dans son article analysant les images sociales de l'orthographe, KLINKENBERG propose ainsi de considérer que le discours épilinguistique commun livre une image dégradée du savoir linguistique. Lequel savoir participerait de ce fait à la relative inefficacité des discours pédagogiques émanant des partisans de réforme. Selon le sociolinguiste liégeois, comme toute science, la linguistique, au moins dans les courants de fond qu'il juge encore dominants,¹⁵⁴ a tenté de neutraliser le sujet comme être social. Cette tradition qu'il fait remonter à Saussure et Chomsky ferait donc l'impasse sur la variabilité langagière, une caractéristique d'un certain purisme. Et KLINKENBERG de citer Bourdieu en considérant qu'une linguistique partant d'un tel postulat unanimiste « escamote la question des conditions économiques et sociales de

¹⁵³ Idem, p.133.

¹⁵⁴ Précisant qu'à côté de ces courants, la pragmatique, la sociolinguistique, la rhétorique, la sémantique... ont renoué les liens avec le sujet.

l'acquisition de la compétence légitime et de la constitution du marché où s'établit cette définition du légitime et de l'illégitime.»¹⁵⁵

Cet unanimisme sous-tendant le concept saussurien de langue ne considèrerait donc pas que les échanges linguistiques sont le fruit de tensions et éliminerait ces dernières, déplaçant ainsi sur l'objet de la linguistique « le désir d'une unanimité-toujours-déjà-là ». Le discours commun sur la langue, nourri de conceptions puristes, reprendrait donc, « sous une forme de définition essentialiste » les traits du discours linguistique dominant.¹⁵⁶

KLINKENBERG propose également de voir que le principe puriste selon lequel l'Usage est seul juge en matière de langue consonne étrangement avec l'idéal de neutralité de la science auquel adhèrerait le linguiste dans une considération inconsciente du « génie » de la langue. Se démarquant du grammairien, le linguiste, agissant dans des procédures d'aménagement linguistique, se bornerait ainsi à vérifier que « les propositions terminologiques ou autres, élaborées par d'autres sont bien conformes aux règles (au « génie ») de la langue. » Au nom de l'existence même d'un marché linguistique, KLINKENBERG réfute ce postulat implicite sous-tendant, selon lui, « la définition que les linguistes donnent de leur travail sur le chantier de l'aménagement : ce qui est conforme aux règles (au « génie ») de la langue s'implantera fatalement. »¹⁵⁷

Analysant en détail la bataille médiatique à l'occasion des Rectifications orthographiques de 1990, WYNANTS en arrive également à conclure que le discours de l'expertise linguistique et la posture de ses auteurs ont contribué à réactiver considérablement l'interdit qui pèse sur la langue, « au lieu de s'appuyer sur leur connaissance de l'histoire de la langue pour réclamer et construire une délibération politique sur l'orthographe.»¹⁵⁸ Conscients de la portée émotionnelle des Rectifications (en tant qu'elles portaient également en elles la critique de l'institution scolaire), les partisans réformistes ont choisi de se poser comme experts affirmant « que la science peut guider les principes de transformation de la langue. »¹⁵⁹ Cette célébration du savoir a ainsi étouffé le débat politique et contribué, involontairement sans doute, à cette dépolitisation déjà créée par purisme en ce qu'il situe la langue hors du champ de la délibération démocratique.

¹⁵⁵ BOURDIEU (1982), p.68.

¹⁵⁶ KLINKENBERG (2013), p.94-95.

¹⁵⁷ Idem, p. 96-97.

¹⁵⁸ WYNANTS (1997), 248.

¹⁵⁹ Ibidem.

Cette tendance à l'hétéronomie (selon l'acception de CASTORIADIS¹⁶⁰) des questions linguistiques (dont l'orthographe) serait donc entretenue tant par les opposants à des réformes (au nom de conceptions puristes faisant de la langue une entité naturelle à respecter en soi) que par certains discours réformistes qui, se situant uniquement sur le plan de l'expertise scientifique, se placent également hors du champ politique.

HAMBYE va un peu plus loin encore et considère que les propositions portées par les linguistes actifs dans le champ des politiques linguistiques peuvent, à défaut d'assumer justement leurs présupposés idéologiques, participer à la dépolitisation du champ politique de façon globale. Si CASTORIADIS pointait une tendance générale à l'hétéronomie depuis les années 1950 et concluait amèrement à « l'éclipse de l'autonomie » liée à la « privatisation de l'individu » et la montée en puissance de la pensée néolibérale, HAMBYE suggère quant à lui que « le fait de réfléchir aux politiques linguistiques tout en ayant peu de discussions sur les principes politiques participe de ce mouvement qui, depuis les années 1980, a produit l'illusion de la fin des idéologies, de la non-pertinence du clivage gauche-droite ». ¹⁶¹ Et le chercheur d'appeler les linguistes à assumer d'une part les valeurs et intérêts qu'ils défendent et, d'autre part, le fait que leurs réflexions soient basées sur ces mêmes valeurs et intérêts. À défaut, en dissociant les politiques d'aménagement linguistique des débats idéologiques, les linguistes contribueraient, selon HAMBYE, à « masquer le fait que la langue sert à *légitimer* des inégalités sociales plus profondes »... un rôle que le purisme linguistique remplissait pourtant déjà bien tout seul ?

¹⁶⁰ Cornelius CASTORIADIS (1922-1997), philosophe, économiste, propose de considérer qu'une société est hétéronome quand elle occulte sa dimension instituant pour ne se reconnaître qu'en tant qu'institué par un Autre. Cette société ne pose alors aucunement la question du sens. L'avènement de la modernité occidentale serait synonyme justement, pour Castoriadis, de la rupture de la clôture du sens et l'ouverture de la possibilité pour une société de cultiver son autonomie, c'est-à-dire la capacité à se régir par ses propres lois. Source : CAUMIÈRES Philippe (2011), *Castoriadis : critique sociale et émancipation*, Paris, Editions textuelles, p.40-41.

¹⁶¹ HAMBYE (2015), p. 165.

Interlude (deuxième)

« En disant qu'il n'y a pas de force intrinsèque des idées vraies, Spinoza énonce froidement l'impossibilité des conversions *purement* intellectuelles, tout comme celle des idées à avoir jamais quelque effet par elles-mêmes seulement.

Il faut toute la cécité socio-centrique des demi-intellectuels qui, se vivant comme pourvoyeurs d'« idées », sont par là même portés à croire que « les idées mènent le monde », pour ne pas voir que les idées pures (« en tant qu'elles sont une connaissance vraie ») n'ont jamais rien mené, sauf à être accompagnées, et soutenues, d'affects qui seuls peuvent les doter de force – mais d'une force extrinsèque. Les universitaires (...) trouveront peut-être ici une des raisons à leur dépit de voir tous leurs efforts de dévoilement critique suivis de si peu d'effets.

Il leur faudra donc se faire à l'idée que, de tous les discours, celui de l'abstraction est dès le départ le moins capable, précisément pour se déployer dans une atmosphère appauvrie en affects – constat qui n'enlève rien au bien-fondé par ailleurs de ces efforts mais demande simplement à en réviser à la baisse les attentes politiques et pratiques. »¹⁶²

Frédéric LORDON



¹⁶² Épilogue de sa pièce *D'un retournement à l'autre. Comédie sérieuse sur la crise financière. En quatre actes, et en alexandrins*, Paris, Le Seuil, 2011, p.129-130. Cité par KLINKENBERG (2013), p.98.

Image projetée dans le spectacle *La Convivialité*, partie « Qu'est-ce qui rend une faute plus grave qu'une autre ? » Source: HOEDT & PIRON (2017), p. 81.

5.1 Les hypothèses et objectifs¹⁶⁵

L'hypothèse générale posée est la suivante : les attitudes opposées aux réformes orthographiques, comme la plupart des attitudes linguistiques conservatrices, ne s'enracinent pas dans une souscription forte aux arguments puristes (par ailleurs souvent faibles), mais dans un attachement général à l'idée même qu'il existe des normes, des valeurs, et donc des hiérarchies de pratiques et d'individus. Ce qui est à sauvegarder, ce qui est menacé par les réformes orthographiques (de fait) c'est l'idée même de valeur sociale, c'est le pouvoir symbolique que la naturalisation de la valeur confère.

Partant, même si par définition, il ne modifie pas cette résistance générale, le spectacle *La Convivialité* met à nu l'argumentaire conservateur, le déconstruit de façon à la fois simple et argumentée, et renvoie donc les spectateurs à la nécessité de décider des normes à établir, sans plus pouvoir en sacraliser le fondement. Cela ne menace pas tout à fait leur possibilité de fixer des valeurs et des hiérarchies, mais cela les empêche de faire comme si elles allaient de soi. Ça ouvre une question, ça fait sortir de la doxa, du sens commun.

L'objectif central de cette enquête serait de faire la différence entre, d'une part, ceux qui, après la pièce, acceptent davantage de rectifier certains aspects de l'orthographe, qui pensent que la pièce identifie des failles, des erreurs dans le système, etc., et d'autre part, ceux qui sont désormais convaincus que l'ensemble des décisions concernant l'orthographe relèvent de choix qui reviennent à ses usagers, celle-ci n'étant rien d'autre qu'un outil à leur service ;

Cela renvoie donc à une opposition entre, d'une part, l'acceptation d'une réforme qui rétablirait une forme de vérité, permettrait de montrer des erreurs et du coup d'identifier pour de bon la vraie orthographe et, d'autre part, le fait de reconnaître que la question même de l'orthographe est une question politique.

Enfin, ce qu'il faudrait également vérifier est que si le spectacle fonctionne, c'est d'une part parce qu'il n'est pas militant (donc non clivant), et qu'il s'appuie sur des valeurs consensuelles, (il présuppose que sur base des valeurs dominantes, on peut déjà interroger l'orthographe) et d'autre part, parce qu'il s'appuie sur le crédit d'un savoir savant (connaissances factuelles vérifiables qui en appellent à la raison) que les spectateurs veulent s'approprier (parce qu'ils sont disposés à cela) tout en présentant ce savoir sous une forme qui renforce l'envie et le plaisir

¹⁶⁵ Cette partie est la reproduction in extenso, même si légèrement toilettée, de la prise de note, par M. Hambye, d'une réflexion menée conjointement préalablement à l'élaboration du questionnaire de l'enquête. Rendons à César ce qui appartient à César...

d'appartenir au groupe de ceux qui le revendiquent. On passe d'un état où ce savoir est le propre de gens austères, minoritaires et qui apparaissent comme des intellos déconnectés du réel, à un état où il devient la marque d'un groupe social cool, jeune, à la fois malin et léger, etc. Il devient attractif.

Cette dernière hypothèse impliquerait, si elle est vérifiée, que le spectacle doive une part de son succès au fait précisément de laisser ouverte la question de savoir si l'orthographe doit être un outil convivial pour le plus grand nombre ou un outil correspondant aux valeurs de l'élite.

5.2 Le corpus et le questionnaire

L'enquête a consisté en l'administration du questionnaire en annexe 2 à 100 personnes aléatoirement choisies dans l'auditoire avant le début de la représentation d'une part, et à 100 autres personnes après la représentation d'autre part. Le questionnaire *Après* contenait quelques questions supplémentaires relatives au spectacle même (voir plus loin).

La plupart des questions invitaient à situer son adhésion à des énoncés sur une échelle suivante :

| | | | | | |
|-----|----|---|---|----|-----|
| --- | -- | - | + | ++ | +++ |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | | | | | |

(1 = pas du tout d'accord ; 6 = tout à fait d'accord).

Dans les circonstances de l'enquête, il n'a pas été possible de récolter autant de questionnaires que le nombre distribué. Le corpus est ainsi constitué de 97 répondants *Avant* et 97 *Après* en sachant que certains de ces questionnaires sont incomplets pour certaines questions.¹⁶⁶

La moyenne d'âge des répondants s'établit à 24 ans. On comptait 147 femmes pour 32 hommes (17 personnes n'ayant rien renseigné).

Cette représentation du spectacle constituant une activité de différents cours de la faculté de Philosophie et Lettres de l'UCL, le public était, dans sa très grande majorité composée d'étudiants. Ceux-ci estiment d'ailleurs le plus souvent avoir déjà développé une réflexion critique sur l'orthographe.¹⁶⁷

¹⁶⁶ Les moyennes sont adaptées en conséquence.

¹⁶⁷ À la question *Avant le spectacle, vous estimiez avoir déjà développé une réflexion critique sur l'orthographe* (6 = tout à fait ; 1 = pas du tout), la moyenne s'établit à 4,3. Les pourcentages de personnes estimant avoir coché les cases 4,5 ou 6 (marquées positivement) sont respectivement de 77% pour l'échantillon *Avant* et 85% pour l'échantillon *Après*.

Le questionnaire a été élaboré afin de mesurer l'adhésion à différents types d'énoncés balayant les items suivants :

- Question 2a : arguments contre une réforme de l'orthographe
- Question 2b : arguments pour une réforme
- Question 3 : objectifs que pourrait poursuivre une réforme
- Question 4 : énoncés puristes et conditions d'une éventuelle réforme
- Question 5 : réactions à une réforme sur des éléments orthographiques précis

Les questions suivantes n'étaient administrées qu'au deuxième échantillon à la suite du spectacle.

- Question 6 : ressenti au sortir du spectacle
- Question 7 : caractéristiques du spectacle
- Question 8 : éléments du spectacle ayant contribué à vous convaincre d'une éventuelle réforme

La question 1 proposait de donner trois mots pour qualifier l'orthographe française.

Ce questionnaire a été construit en s'inspirant de l'enquête menée en 2011-2012 par le Groupe RO. Des comparaisons sont donc envisageables avec certains des résultats obtenus alors sur base d'un corpus bien plus étendu (1738 répondants dans différents pays francophones).

5.3 Méthode d'analyse

Disposant d'un temps fort restreint pour traiter les données issues de cette enquête, l'analyse s'est bornée à l'élaboration de tableau permettant la comparaison des moyennes ou des scores obtenus aux différentes questions. Le lecteur intéressé trouvera en annexe les résultats complets mis en forme de tableaux comparatifs.

Afin d'essayer de percevoir l'éventuel effet de l'information préalablement au spectacle dont disposait les répondants, il a été choisi d'isoler un groupe dénommé « Cours suivis » constitué des personnes ayant déclaré avoir suivi le cours de *Linguistique française II : approche historique* dispensé en BAC2 et qui avaient donc à ce moment-là suivi la plupart des cours proposés :

- LROM1111 Analyse et maîtrise de la grammaire française (BAC1)
- LFIAL1530 Introduction aux sciences du langage (BAC1)

- LROM1221 Linguistique française I : analyses du français contemporain (BAC2)
- LROM1222 Linguistique française II : approche historique (BAC2)

Ce groupe « Cours suivis » est composé respectivement de 10 personnes *avant* la représentation et 16 *après*.

5.4 Résultats et discussion

Nous nous satisferons ici de souligner quelques points saillants apportant des éléments pouvant contribuer à vérifier les hypothèses posées plus haut.

5.4.1 Un vent réformiste souffle après *La Convivialité*

La question 5 de notre enquête s'intéressait à l'acceptabilité de point de réformes précis. L'on constate, à la lecture du tableau 1, une évolution importante de l'adhésion aux propositions soumises ce qui confirme l'hypothèse d'une efficacité importante du spectacle pour modifier les opinions de son public sur l'acceptabilité de telles propositions.

Sept propositions passent ainsi d'un rejet avant le spectacle à une acceptation. Quatre propositions passent au vert de façon franche : la simplification des doubles consonnes, l'invariabilité du participe passé avec *avoir*, la généralisation des pluriels en *s*, l'alignement dans la conjugaison pour ce qui est de la transcription du son /g/. Ces trois premiers éléments sont explicitement abordés dans *La Convivialité*. Trois autres propositions reçoivent, après le spectacle, un accord plus timoré : la transcription systématique du son /f/ par la lettre *f*, le remplacement des *y* d'origine grecque par *i* et le remplacement des *th* par *t*.

Tableau 1 : moyenne du taux d'adhésion aux propositions de réforme

| | AVANT <i>La Convivialité</i> | | APRES <i>La Convivialité</i> | | Différence Avant- Après |
|--|---|------------|---|------------|--|
| | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | écart-type | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | écart-type | |
| 5. Quelle serait votre réaction si on proposait une réforme sur les points suivants ? (1: vous êtes très hostile à ce changement; 6 : vous y êtes tout à fait favorable) | | | | | jaune: +/- 0,5 à 0,99 vert : de +1 à + 2 rouge : de - 1 à -2 |
| Ecrire b, m, n, p, r, etc. au lieu de bb, mm, nn, pp, rr, etc., quand cela ne change pas la prononciation : camionneur, charetier, arêter, afoiler... (mais maintenir les 2 l de fille, les 2 s de casser, etc.) | 2,9 | 1,8 | 4,7 | 1,5 | 1,7 |
| Participe passé avec avoir : le laisser toujours invariable. | 3,4 | 1,9 | 4,2 | 1,9 | 0,8 |
| Transcrire systématiquement le son /f/ par la lettre f et abandonner la graphie ph (comme en italien et en espagnol) : pharmacie, fonation, grafique... | 2,5 | 1,7 | 3,9 | 1,9 | 1,4 |
| Remplacer les y d'origine grecque par des i (comme en italien et en espagnol) : micose, gynécologie, mistère... | 2,7 | 1,8 | 3,8 | 1,9 | 1,1 |
| Remplacer tous les th par un t simple (comme en italien et en espagnol) : tâte, téologie, matématique... | 2,6 | 1,6 | 3,9 | 1,8 | 1,3 |
| Supprimer les h (sauf dans le ch de chien, p.ex.) : istoire, aricot, erbe, éritage, désabiller, déserber, rume... | 2,0 | 1,3 | 2,9 | 1,8 | 0,9 |
| Généraliser le pluriel en -s : cheveux, journaus, bijoux... | 2,7 | 1,7 | 4,2 | 1,7 | 1,4 |
| Supprimer tous les trémas : aigue, ambiguïté, Noel... | 3,6 | 1,9 | 3,8 | 1,9 | 0,1 |
| Suppression de tous les accents circonflexes (mais ê serait remplacé par è) : arrêter, coté, être... | 2,8 | 1,6 | 3,4 | 1,8 | 0,6 |
| Dans les adverbes, abandonner les formes en -amment et -emment au profit de -ament : ardamment, élégamment, insolament... | 3,8 | 1,7 | 4,8 | 1,4 | 1,0 |
| Écrire tous les mots composés avec un trait d'union : pomme-de-terre, compte-rendu, voie-de-garage, etc. comme on écrit aujourd'hui garde-robe, cul-de-sac, etc. | 4,3 | 1,7 | 4,4 | 1,6 | 0,2 |
| Dans la conjugaison, écrire de la même façon ce qui se prononce de la même façon : j'aime, tu aime, il aime, ils aime... | 2,4 | 1,6 | 3,2 | 1,8 | 0,9 |
| Dans tout le système actuel, le son /g/ est transcrit par g devant a et o (gare, godet), sauf dans la conjugaison (fatigant, fatiguons). Aligner la conjugaison sur le reste : en fatigant, nous fatiguons... | 3,3 | 1,7 | 4,1 | 1,7 | 0,8 |
| Accorder systématiquement avec le sujet les participes passés des verbes pronominaux : elles se sont appropriées, ils se sont succédés, comme on écrit elles se sont amusées, ils se sont battus. | 4,1 | 1,7 | 4,6 | 1,6 | 0,5 |

Il est intéressant de comparer également ces données, exprimées dans le tableau 2 en pourcentage de réponses « POUR »¹⁶⁸, avec celles que le Groupe RO avait recueillies en 2011-2012. On observe que, majoritairement, les taux de réponses positives *Avant* sont similaires, voire légèrement supérieurs, à ceux obtenus chez les répondants belges de l'enquête du Groupe RO. On constate à nouveau, évidemment, l'ampleur de l'évolution *Après*.

Notons ainsi à titre d'exemple une augmentation de 47 % pour la proposition de simplifier les doubles consonnes quand cela ne change pas la prononciation. Il est notable également que, mises à part trois propositions (Supprimer les h et les accents circonflexes ; en conjugaison, écrire de la même façon ce qui se prononce de la même façon), l'ensemble des propositions reçoivent, après le spectacle, plus de 50% d'avis positifs.

Si un parlement orthographique existait, voilà qui devrait donner à penser aux partisans de ces réformes.

Il faut néanmoins nuancer et noter que l'échantillon est composé d'un public jeune et donc sans doute prédisposé à remettre en question un avis éventuellement peu formalisé par avance.

Par ailleurs, si l'on isole le groupe « Cours suivis » (voir le tableau en annexe 4), on constate que l'adhésion (avec une moyenne légèrement au-dessus de 3,5) concernait déjà 10 propositions sur 14 avant le spectacle. L'information reçue dans le cadre de leurs études semble donc avoir déjà contribué à rendre ce groupe ouvert à ces réformes (voilà qui rassurera leurs enseignants). L'évolution y est comparable à l'échantillon global mais arrivant donc à des degrés d'adhésion plus élevés : les « Cours suivis » marquent une moyenne d'accord à 5,4 pour la proposition de supprimer les doubles consonnes contre 4,0 pour l'échantillon global. Le spectacle joue donc ici un effet de renforcement positif tout en permettant l'adhésion sur certains points encore refusés comme la proposition de généraliser le pluriel en *-s*.

¹⁶⁸ Pourcentage des réponses 4, 5, 6 sur l'ensemble des réponses exprimées.

Tableau 2 : Pourcentage avis positifs sur différentes réformes

| | Enquête Glottopol (BEL) | Enquête Glottopol (France) | AVANT La Convivialité | APRES La Convivialité | Différence avant-après |
|--|---|---|--|--|------------------------|
| 5. Quelle serait votre réaction si on proposait une réforme sur les points suivants ? Merci de considérer chaque point séparément, et de cocher 1 si vous êtes très hostile à ce changement, et 6 si vous y êtes tout à fait favorable. | Pourcentage de répondants "POUR" (code 4, 5 et 6) | Pourcentage de répondants "POUR" (code 4, 5 et 6) | Pourcentage de répondants (n=variable de 95 à 96 selon les items en éliminant les vides) "POUR" (code 4, 5 et 6) | Pourcentage de répondants "POUR" (code 4, 5 et 6) (n=variable de 91 à 93 selon les items en éliminant les vides) | |
| Ecrire b, m, n, p, r, etc. au lieu de bb, mm, nn, pp, rr, etc., quand cela ne change pas la prononciation : camionneur, charetier, arêter, afoier... (mais maintenir les 2 l de fille, les 2 s de casser, etc.) | 43,6 | 44,8 | 37,5 | 84,9 | 47,4 |
| Participe passé avec avoir : le laisser toujours invariable. | 35,2 | 40,6 | 46,3 | 63,0 | 16,7 |
| Transcrire systématiquement le son /f/ par la lettre f et abandonner la graphie ph (comme en italien et en espagnol) : pharmacie, fonation, graphique... | 26,2 | 25 | 27,4 | 59,8 | 32,4 |
| Remplacer les y d'origine grecque par des i (comme en italien et en espagnol) : micose, gynécologie, mystère... | 30 | 25,4 | 30,5 | 58,7 | 28,2 |
| Remplacer tous les th par un t simple (comme en italien et en espagnol) : théâtre, théologie, mathématique... | 25,8 | 20,7 | 27,4 | 59,8 | 32,4 |
| Supprimer les h (sauf dans le ch de chien, p.ex.) : histoire, aricot, erbe, héritage, désabiller, désarber, rume... | 10 | 11,8 | 13,7 | 33,0 | 19,3 |
| Généraliser le pluriel en -s : cheveux, journaux, bijoux... | 28,5 | 29,6 | 31,6 | 65,9 | 34,4 |
| Supprimer tous les trémas : aigue, ambiguïté, Noël... | 30,1 | 29,8 | 53,7 | 53,8 | 0,2 |
| Suppression de tous les accents circonflexes (mais ê serait remplacé par è) : arrêter, coté, être... | 24,6 | 22,3 | 32,6 | 41,8 | 9,1 |
| Dans les adverbes, abandonner les formes en -amment et -emment au profit de -ament : ardamment, élégamment, insolamment... | 48,4 | 43 | 55,8 | 83,5 | 27,7 |
| Écrire tous les mots composés avec un trait d'union : pomme-de-terre, compte-rendu, voie-de-garage, etc. comme on écrit aujourd'hui garde-robe, cul-de-sac, etc. | | | 67,4 | 74,7 | 7,4 |
| Dans la conjugaison, écrire de la même façon ce qui se prononce de la même façon : j'aime, tu aime, il aime, ils aime... | 8 | 9 | 20,0 | 42,9 | 22,9 |
| Dans tout le système actuel, le son /g/ est transcrit par g devant a et o (gare, godet), sauf dans la conjugaison (fatigant, fatiguons). Aligner la conjugaison sur le reste : en fatigant, nous fatiguons... | 43,4 | 43,9 | 46,3 | 68,1 | 21,8 |
| Accorder systématiquement avec le sujet les participes passés des verbes pronominaux : elles se sont appropriées, ils se sont succédés, comme on écrit elles se sont amusées, ils se sont battus. | 62,8 | 59,8 | 68,4 | 79,1 | 10,7 |

5.4.2 Le succès d'un savoir expert cool, car pas (explicitement) militant ?

À la question de savoir ce qui fait le succès du spectacle, les réponses obtenues aux questions 6 à 8 (ici les tableaux 3-5) laissent à penser que, confirmant notre hypothèse, ce succès est nourri d'une part du caractère non clivant de la pièce et d'autre part du sentiment d'accéder de façon agréable (appréciation du caractère comique du spectacle) à un savoir complexe. Est ainsi apprécié le fait que le spectacle laisse chacun libre de forger sa propre opinion (tableau 4). De la même façon, le public est plutôt en désaccord avec le fait de se sentir jugé, obligé de prendre parti ou stigmatisé par le spectacle (question 3).

Et il est vrai qu'après avoir envisagé un historique de l'élaboration de l'orthographe et démonté un par un les arguments puristes et les craintes devant une éventuelle réforme, le spectacle se conclut sur la question :

« Est-ce qu'on veut un outil pour pratiquer la langue ou un objet de prestige ? Un enseignement d'excellence pour que cet outil puisse être maîtrisé par tous ou une compétition sur les exceptions ? »¹⁶⁹

Mais... outre le tour tout à fait rhétorique de cette question, les auteurs ont fait précéder celle-ci par un exemple démontrant l'ampleur de l'insécurité linguistique induite par la valorisation de l'orthographe avant de poser la question « À quoi sert l'orthographe ? » et d'y répondre en exposant les discriminations que celle-ci provoque.

« La question de l'orthographe touche aussi celle de l'accès à l'emploi. Dans ce cas-là, aujourd'hui on sait ce que coûte une faute. Et si vous imaginez, si ce n'est pas votre langue maternelle. Ou si vous êtes dyslexique... On utilise souvent l'orthographe pour disqualifier une pensée. Sur Internet, on lit régulièrement des commentaires du genre : « Va d'abord soigner ton orthographe et après tu te permettras de donner ton avis. » Donc on interdit à quelqu'un de s'exprimer à cause de son orthographe. »¹⁷⁰

Par ailleurs, à cette question, les auteurs font suivre pour tirer le rideau, la description du marteau auquel l'orthographe est implicitement assimilée. Ils terminent : « [Le marteau] remonte, comme le couteau, à la plus ancienne préhistoire ». Pour qui veut bien le comprendre, la condamnation est claire : l'orthographe écrase, aplatit et constitue un outil préhistorique (avec toute l'éventuelle charge violente et négative que ce dernier terme porte).

¹⁶⁹ HOEDT & PIRON (2017), p.135.

¹⁷⁰ Idem, p. 134.

Sans en avoir discuté avec les auteurs de la pièce, il me semble donc que l'ambition militante, démocratique, d'assurer une orthographe moins discriminante et facilitant les apprentissages soit, malgré les apparences, au cœur de l'engagement de la pièce. L'ambition affichée sur le site Web du spectacle est d'ailleurs « de permettre au public de s'autoriser un discours critique sur l'orthographe et de s'interroger sur ses enjeux démocratiques. »¹⁷¹

Néanmoins, force est de constater que la révolte n'est au rendez-vous ni de façon explicite dans le texte, ni dans les sentiments du public à la sortie (voir question 6). Alors quoi ? On réforme, on obtient une langue plus cohérente et puis basta ? Oui, mais pourquoi ?

Tableau 3 : Au sortir de ce spectacle, je me sens :

| (1 = pas du tout d'accord ; 6 = tout à fait d'accord) | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | Ecart- type |
|--|---|----------------|
| Informé | 4,6 | 1,4 |
| Révolté | 2,7 | 1,5 |
| Stigmatisé | 2 | 1,3 |
| Inconfortable | 1,8 | 1,3 |
| Ridicule | 1,7 | 1,1 |
| Rassuré | 3,4 | 2,1 |
| Jugé | 1,7 | 1,2 |
| Obligé de prendre parti | 2,8 | 1,7 |

Tableau 4 : Dans le spectacle auquel vous venez, d'assister, vous avez particulièrement apprécié :

| (1 = pas du tout d'accord ; 6 = tout à fait d'accord) | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | Ecart- type |
|--|---|----------------|
| la capacité des acteurs à rendre accessible une question complexe | 5,3 | 0,9 |
| l'aspect comique du spectacle | 5,2 | 1 |
| la rigueur de la démonstration | 4,8 | 1,3 |
| le fait que le spectacle laisse chacun libre de forger sa propre opinion | 4,9 | 1,4 |

Tableau 5 : Quels sont les éléments du spectacle qui vous ont le plus convaincu de la pertinence d'une réforme éventuelle de l'orthographe française ?

| | Somme des points donnés | Classement |
|---|-------------------------|------------|
| Classez du plus important – 1 – au moins important – 5. | | |
| Le spectacle montre qu'il est ridicule de sacraliser l'orthographe. | 198 | 2 |
| Le spectacle est bien documenté, il s'appuie des connaissances solides. | 223 | 3 |
| Le spectacle propose de nombreux exemples concrets | 192 | 1 |
| Les auteurs sont des enseignants qui connaissent les réalités de terrain. | 225 | 4 |
| Le spectacle propose une approche rationnelle de l'orthographe. | 268 | 5 |

¹⁷¹ <https://www.laconvivialite.com/projets>

5.4.3 Une orthographe plus cohérente pour une accessibilité augmentée à la langue

Outre le caractère (trop ?) implicite, selon notre analyse, de l'aspect militant du spectacle,¹⁷² sans doute faudrait-il s'interroger également sur notre échantillon (jeunes universitaires maîtrisant dans sa grande partie la norme légitime) pour comprendre également le peu d'expression de sentiment de révolte. En sortant du spectacle, le sentiment majoritaire est donc d'avoir été informé et d'être prêt à une réforme de l'orthographe. Oui mais dans quel but ?

L'analyse du tableau (résumé de l'annexe 4) portant sur les objectifs que pourrait poursuivre une réforme en comparant le classement avant/après de l'échantillon global avec celui du groupe « Cours suivis », peut nous apporter différentes informations et matière à réflexion.

En sortant du spectacle, les objectifs que pourrait poursuivre une réforme de l'orthographe devraient donc, par ordre d'importance, rendre l'orthographe :

Tableau 6 : classement des objectifs d'une réforme (Après).

| | Échantillon global (n=97) | cours suivis (n=16) |
|----|---|---|
| 1. | plus cohérente et régulière. | plus facilement accessible à tous les francophones |
| 2. | plus facilement accessible à tous les francophones | plus cohérente et régulière |
| 3. | plus simple | plus démocratique |
| 4. | plus démocratique | plus conviviale |
| 5. | plus conviviale | plus simple |
| 6. | plus conforme aux traditions du français classique. | plus conforme aux traditions du français classique. |

Ce classement nous semble être en adéquation avec notre constat établi précédemment : les enjeux d'une orthographe conviviale et démocratique (pour le plus grand nombre), en tant que celle-ci ne permettrait/justifierait plus les discriminations actuelles, ne sont pas considérés

¹⁷² J'ai tendance également à penser que la (dis)proportion de temps consacré (et d'exemples concrets utilisés) aux conséquences sociales par rapport à l'histoire de l'orthographe et la démonstration d'incohérences dans celle-ci peut constituer également un facteur permettant de comprendre pourquoi l'interrogation mordante « l'orthographe ne sert-elle pas simplement à discriminer ? » contenue dans les derniers moments du spectacle n'est pas plus suivie d'effets. En termes d'exemples concrets permettant d'illustrer les effets discriminatoires de l'orthographe et de sa survalorisation actuelle, on compte en effet « uniquement » l'image du SDF affichant « J'ai faim », l'exemple personnel des auteurs (permettant certes un réflexe identificateur) de l'insécurité linguistique à l'école, le paragraphe reproduit ci-dessus.

comme prioritaires et renvoyés en fin de classement juste avant le décidément trop puriste objectif de conformité aux traditions du français classique.

On objectera que l'objectif d'une orthographe « plus facilement accessible pour tous les francophones » comporte une portée égalitaire forte. Je ne peux m'empêcher de penser, fort subjectivement sans doute, que la formulation même de cet objectif empêchait de ne pas le sélectionner en haut du classement sauf à assumer, ce qui est sans doute trop politiquement incorrect dans le discours présent, la volonté de préserver le privilège acquis que représente la maîtrise de cette orthographe.

Outre la différence de classement entre l'échantillon global et le sous-groupe « Cours suivis » (tableau 6), on constate, à la lecture du tableau suivant que, pour notre échantillon global, le spectacle ne semble pas, au premier abord, avoir d'effets sur la hiérarchisation de ces objectifs.

Tableau 7 : classement des objectifs d'une réforme (Avant/Après).

| | échantillon total (n=97) | | cours suivis | |
|---|--------------------------|-------|--------------|--------------|
| | AVANT | APRES | AVANT(n=10) | APRES (n=16) |
| | Classement | | | |
| 3. Voici différents objectifs que pourrait poursuivre une réforme de l'orthographe française. Classez-les du plus important au moins important | | | | |
| S'il devait y avoir une réforme de l'orthographe française, elle devrait rendre l'orthographe... (1 = plus important ; 6 = moins important) | | | | |
| plus facilement accessible à tous les francophones. | 2 | 2 | 1 | 1 |
| plus cohérente et régulière. | 1 | 1 | 2 | 2 |
| plus simple | 3 | 3 | 3 | 5 |
| plus conforme aux traditions du français classique. | 6 | 6 | 6 | 6 |
| plus conviviale | 5 | 5 | 5 | 4 |
| plus démocratique | 4 | 4 | 4 | 3 |

Néanmoins, il faut remarquer que si le classement pour l'échantillon global n'évolue pas d'avant à après le spectacle, on voit évoluer les scores attribués à chaque item (voir tableau en annexe 4) : les objectifs « plus simple » et « plus cohérente et régulière » voient ainsi leurs

scores diminuer au profit de « plus démocratique » et plus conviviale ». Indice tout de même d'un effet du spectacle amenant s'interroger sur la finalité même d'une réforme rendant plus cohérente l'orthographe (objectif numéro 1) ? Autrement dit : bien que cela soit de façon secondaire, le spectacle induirait une réflexion sur le sens de poursuivre une orthographe plus cohérente, simple ou régulière ?

Par contre pour le groupe « Cours suivis », l'évolution est plus nette puisque le classement d'importance des objectifs connaît une reconfiguration amplifiant le phénomène constaté ci-dessus. Les objectifs d'une orthographe « plus démocratique » et « plus conviviale » gagnent en effet chacun une place. On peut ici suspecter que, connaisseurs déjà de certains points d'informations quant à l'histoire et les incohérences de l'orthographe, les répondants « Cours suivis » aient été plus disposés à « entendre » le discours militant distillé implicitement par *La Convivialité*.¹⁷³

5.4.4 Un purisme diminué ?

Le rejet de l'objectif d'une réforme rendant l'orthographe plus conforme aux traditions du français classique traduirait-il, quant à lui, le rejet des arguments et représentations puristes ?

On aurait tendance à le confirmer en constatant que le désaccord sur toutes les propositions puristes (à l'exception de l'importance de l'étymologie¹⁷⁴) est acquis dès avant le spectacle et est augmenté par celui-ci (tableau 8). Mais un autre élément vient nuancer quelque peu ce « bilan radieux pour réformiste progressiste » : l'accord important, tant avant (4,9) qu'après le spectacle (5,0), sur l'énoncé « Je fais très attention à respecter la langue et à utiliser le français correct en toutes circonstances et à tous niveaux (prononciation, vocabulaire, grammaire) ».

Or donc, il semblerait bien que le fait de marquer son accord sur des réformes orthographiques (voir partie 5.4.1) en ce qu'elles se fondent sur le critère d'une plus grande cohérence (partie 5.4.2) soit compatible avec une sujétion continuée à la langue légitime (« le français correct ») en tous lieux et tous temps.

Serait-ce là l'indice d'un purisme continué en ce qu'il serait possible, d'une part, de trouver ridicule de sacraliser l'Orthographe (adhésion importante à l'énoncé « Le spectacle montre

¹⁷³ Ces constats devraient être vérifiés en soignant l'échantillonnage. Différents biais peuvent en effet intervenir pour altérer la représentativité de ces résultats : ces étudiants « Cours suivis » pourraient être plus ou moins disposés à assister à ce spectacle car plus ou moins engagés dans leurs études et plus ou moins conscients des enjeux sociaux qu'elles portent

¹⁷⁴ Qu'on explique sans doute par le cursus en langues et lettres de la plupart des répondants.

qu'il est ridicule de sacraliser l'orthographe » ; tableau 5), alors comprise comme une composante d'une Langue essentialisé et hors de portée, et d'autre part, en ce qu'il serait envisageable de continuer à trouver tout à fait important de respecter son orthographe et le « français correct » dans l'ensemble de ses pratiques?

Peut-être au contraire, faudrait-il voir ici la capacité à différencier un débat théorique articulant l'idéal (« il est pertinent de réformer car j'ai appris combien il est ridicule de sacraliser l'orthographe ») et la conscience de la réalité des pratiques linguistiques au sein d'un marché dans lequel faire preuve de purisme et de respect de la langue légitime a de la valeur et participe à légitimer la place occupée dans la structure sociale (ce qui renvoie aux caractéristiques de notre échantillon qui maîtrise la norme de référence et aurait donc intérêt à sa rareté...).

Tableau 8 : Arguments défavorables à une réforme orthographique

| | AVANT La Convivialité | | APRES La Convivialité | | Différence Avant- Après |
|--|---|----------------|---|----------------|--|
| | MOYENN E en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | écart -type | MOYENN E en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | écart -type | |
| (1 = pas du tout d'accord ; 6 = tout à fait d'accord) | | | | | jaune: +/- 0,5 à 0,99 vert : de +1 à + 2 rouge : de -1 à -2 |
| je n'ai pas envie de changer mes habitudes | 3,6 | 1,7 | 3,6 | 1,7 | 0,0 |
| il faut respecter la langue française | 3,5 | 1,7 | 3,0 | 1,7 | -0,5 |
| cela amènerait à un nivellement par le bas | 3,2 | 1,8 | 2,6 | 1,6 | -0,5 |
| la réforme de l'orthographe risque de défigurer le français | 3,0 | 1,7 | 2,9 | 1,6 | -0,1 |
| la réforme de l'orthographe n'est pas nécessaire parce que les gens doivent faire un effort pour se conformer aux règles du français | 3,3 | 1,6 | 2,6 | 1,6 | -0,7 |
| l'orthographe est fondamentale pour marquer les origines (latines et grecques) du français. | 3,7 | 1,6 | 3,3 | 1,6 | -0,5 |
| c'est la subtilité de son orthographe qui fait la beauté du français | 3,4 | 1,7 | 3,0 | 1,7 | -0,4 |
| une réforme de l'orthographe menacerait la cohérence de la langue française | 3,0 | 1,5 | 2,6 | 1,5 | -0,4 |
| une réforme d'orthographe créerait une plus grande complexité d'apprentissage avec l'existence d'une diversité de normes | 3,5 | 1,6 | 3,1 | 1,6 | -0,5 |
| les prochaines générations n'auraient plus la capacité de lire les textes anciens (Molière, Corneille, Voltaire...) | 2,8 | 1,7 | 2,0 | 1,4 | -0,8 |
| une réforme appauvrirait la langue | 3,2 | 1,7 | 2,5 | 1,6 | -0,6 |

5.4.5 Politique, le débat sur l'orthographe ?

À la question de savoir si *La Convivialité* amène son public à considérer que la question d'une réforme orthographique constitue une question politique, différents éléments évoqués ci-dessus laissent penser qu'il faille répondre plutôt par la négative. Néanmoins, on l'a vu pour les objectifs que devrait poursuivre une réforme : un léger relèvement d'accord par rapport à certains énoncés pourrait suggérer que, devant un auditoire déjà informé, les quelques mentions des enjeux sociaux liés à la norme orthographique viennent titiller la fibre politique du public.

Ce très léger relèvement s'observe également sur l'énoncé le plus explicite quant à l'éventuelle appropriation de la chose orthographique en tant que question politique. Ainsi à la question de savoir s'« il faut créer un grand débat public sur l'orthographe que souhaiteraient les francophones, car l'orthographe est une question politique », la réponse est clairement négative en moyenne tant avant (2,7) qu'après la représentation (3,0) tout en notant ce léger relèvement.

Une progression un peu plus nette s'observe par contre sur l'opportunité de « confier la réforme de l'orthographe à un groupe d'experts pour qu'ils la rendent plus conforme à la tradition et à la logique du français ». D'un désaccord léger (3,0), on passe après le spectacle à un désaccord minime, à la limite d'une opinion positive. Une interprétation particulièrement critique verrait dans ce mouvement l'influence d'un spectacle qui renforce le règne de l'expertise, remplaçant une autorité externe par une autre, dans un objectif de redonner place de façon continuée à une forme de « génie de la langue. » Ceci résonne particulièrement avec les propos de KLINKENBERG sur les écueils du discours des linguistes puisant dans une conception fixiste de la langue (voir 4.2.3).

Notons que, dans le même temps, l'institution puriste par excellence qu'est l'Académie française, mise en cause par la pièce, se voit réfuter avant (2,3) et encore plus après le spectacle le droit de décider si une réforme de l'orthographe est nécessaire et ce qu'il faudrait modifier.

Tableau 9 : Adhésion à énoncés puristes et aux conditions d'une éventuelle réforme

| | AVANT <i>La Convivialité</i> | | APRES <i>La Convivialité</i> | | Différence Avant-Après |
|---|--|----------------|--|----------------|---|
| | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | écart- type | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | écart- type | |
| 4. Indiquez dans quelle mesure vous adhérez aux propositions suivantes. (1 = pas du tout d'accord ; 6 = tout à fait d'accord) | | | | | jaune: +/- 0,5 à 0,99 vert : de +1 à + 2 rouge : de -1 à -2 |
| Il faut réformer l'orthographe française car elle est pleine d'incohérences. | 3,3 | 1,6 | 4,3 | 1,5 | 1,0 |
| Il faudrait confier une réforme de l'orthographe à un groupe d'experts pour qu'ils la rendent plus conforme à la tradition et à la logique du français. | 3,0 | 1,6 | 3,5 | 1,8 | 0,5 |
| L'orthographe, comme la langue, comme la vie, n'est pas une chose rationnelle. Réformer pour proposer une orthographe soi-disant rationnelle n'a donc aucun sens. | 2,8 | 1,7 | 2,5 | 1,9 | -0,3 |
| La langue française est menacée par certains usages contemporains qui risquent de la défigurer. | 3,0 | 2,0 | 2,8 | 1,6 | -0,3 |
| L'orthographe du français gagnerait à être rectifiée car elle contient des erreurs et des fautes. | 2,6 | 1,6 | 3,1 | 2,0 | 0,6 |
| Il faudrait créer un grand débat public sur l'orthographe que souhaiteraient les francophones, car l'orthographe est une question politique. | 2,7 | 1,7 | 3,0 | 2,0 | 0,3 |
| Je fais très attention à respecter la langue et à utiliser le français correct en toutes circonstances et à tous niveaux (prononciation, vocabulaire, grammaire). | 4,9 | 1,4 | 5,0 | 1,3 | 0,2 |
| C'est l'Académie française qui doit décider si une réforme de l'orthographe est nécessaire et ce qu'il faudrait modifier. | 2,3 | 1,6 | 1,8 | 1,2 | -0,5 |
| La langue française est complexe à l'image de la vie. | 3,0 | 1,9 | 2,1 | 2,0 | -0,9 |
| Cela n'a pas de sens de mettre en place une réforme de l'orthographe si elle est uniquement appliquée dans certains pays de la francophonie (Belgique, Québec, Suisse), mais pas en France. | 4,4 | 1,9 | 3,4 | 2,1 | -1,0 |

5.5 Bien sûr qu'il NOUS faut UNE norme ? En guise de conclusion...

Au moins pour l'échantillon de notre enquête, *La Convivialité* semble donc réussir à dissocier langue et orthographe, cimentées dans les représentations linguistiques depuis le XIX^e et la survalorisation de l'orthographe. Ce n'est pas rien et il faut le saluer. S'opère ainsi dans le public une adhésion nouvelle ou renforcée aux propositions de réformes orthographiques dont les spécialistes de la langue discutent maintenant depuis trois siècles (les doubles consonnes n'étaient-elles pas déjà simplifiées avant la cuvée 1835 de l'Académie ?). Des arguments puristes, déjà peu endossés par notre échantillon, se voient par ailleurs repoussés avec plus de vigueur au sortir de la pièce.

Efficace campagne réformiste donc ?

On a néanmoins pu constater la persistance d'une adhésion forte (et même augmentée après la représentation) à un énoncé relatif à l'importance de respecter la langue partout et tout le temps. Indice d'un rapport non transformé à la norme et d'une sujétion linguistique continuée ?

Sans aucun doute, *La Convivialité* informe et remet en question avec succès l'orthographe actuelle en la présentant bien comme un outil, tout en suggérant qu'il soit possible d'en construire une autre, plus cohérente, plus accessible.

Mais en insistant sur le fait que « bien sûr qu'il faut UNE norme »¹⁷⁵ (nous soulignons), les auteurs n'induisent-ils pas le sentiment qu'il est essentiel de demeurer dans une perspective interdisant toute variation et que, sans UNE norme, rien ne va ?

Sans adresser plus explicitement la question du rapport à cette norme, et s'il ne devait y avoir qu'une norme orthographique, certes plus cohérente, plus accessible, le risque encouru ne serait-il pas que le rapport de sujétion à LA norme se perpétue ? C'est en tout cas ce que peuvent laisser à penser certaines réponses données dans le cadre de notre enquête.

La Convivialité fait donc voir la construction historique de l'orthographe en usant d'exemples concrets, mais en usant aussi de l'humour, de l'image et de la juxtaposition ironique qui dépassent le discours purement technique et rationnel. Par ailleurs, différents moments que nous

¹⁷⁵ HOEDT & PIRON (2017), p.135. On pardonnera ici l'auteur d'avoir laissé le présent de l'indicatif dans cette structure de phrase qui nécessiterait, selon la norme à respecter le doigt sur la couture du pantalon, un verbe conjugué au subjonctif...

avons repérés (voir note point 5.4.3) nous semblent également participer de cette mobilisation de valeurs et de déclenchement des affects suggérés par le groupe RO et KLINKENBERG afin de dépasser le discours rationnel qui tourne souvent court après avoir pointé la complexité de l'orthographe française et avoir appelé à une plus grande cohérence.

On a pu discuter l'aspect militant du spectacle. Nous le comprenons comme « militant non explicite » : il fait voir l'insécurité linguistique, il évoque les discriminations par l'orthographe et la propension à hiérarchiser sur base de celle-ci. Et les auteurs laissent un choix fort rhétorique entre « outil qui puisse être maîtrisé par tous » et « compétition sur des exceptions »¹⁷⁶...

Implicitement donc, les valeurs sont là : inégalités, élitisme, entrave à l'expression, enjeu démocratique...Mais manifestement, cela ne suscite pas un sentiment (fort) de révolte. L'auditoire sondé lors de notre enquête se sent informé mais pas obligé de prendre parti (ce qui contribue manifestement à l'appréciation positive de la pièce et, partant, de son succès). Les caractéristiques de notre échantillon doivent certainement être interrogées également : aurions-nous la même absence de sentiment de révolte dans un groupe qui expérimente (plus directement et intensément que les jeunes universitaires composant le corpus) les effets discriminants de la norme orthographique et du purisme l'entourant ?

Nous postulons que les éléments de valeurs, implicitement amenés dans *La Convivialité*, sont vécus comme affects dans leur seule dimension individuelle (par identification aux effets négatifs évoqués et qui ramènent à l'expérience personnelle de confrontation à cette norme orthographique). Cette hypothèse permettrait peut-être d'expliquer pourquoi le deuxième sentiment le plus évoqué au sortir du spectacle est celui de se sentir « rassuré ».

Pourtant, il nous semble que le spectacle essaie bien de renvoyer au rôle que les usagers, collectivement, ont à jouer dans la question de la réforme de l'orthographe.

Dans la construction même du texte, on semble percevoir la volonté de faire s'approprier cette question par le public en le renvoyant à sa dimension groupale. À deux reprises, un « nous » ponctue ainsi le spectacle et s'affiche sur l'écran au-dessus des comédiens-conférenciers. La première mention de ce « nous » clôt, dans le spectacle, l'historique de la construction de l'orthographe sur le refus par l'opinion publique des Rectifications de 1990. Et de souligner : « L'opinion publique, c'est **nous** ».¹⁷⁷ Il est d'ailleurs remarquable qu'il s'agisse de la première

¹⁷⁶ HOEDT & PIRON (2017), p.135.

¹⁷⁷ Idem, p.69.

occurrence de ce pronom inclusif. Toute la première partie manie le « on » impersonnel et quelques « vous » : « Vous surveillez votre orthographe ? Vous surveillez l'orthographe des autres ? »¹⁷⁸ Très rapidement après ce « nous », suit une autre interrogation : « Alors qui décide de la norme ? En fait personne, c'est-à-dire, en réalité, tout le monde. **Nous** ». ¹⁷⁹ La suite du spectacle se poursuit alors en démontant alors les craintes face à une réforme.

Nous déciderions donc de l'orthographe. Mais comment ? Ne pas, *a minima*, poser cette question de « comment ce "nous" décide », ou de ce qui pourrait incarner ce « nous » dans une société démocratique, ne serait-ce pas occulter le fait qu'à l'intérieur de ce « nous », certains ont plus de pouvoir que d'autres et que, ici aussi, les intérêts divergent ? Ne serait-ce pas laisser ignorer qu'il y a conflit, y compris idéologique, dans la question de la réforme d'une norme linguistique comme l'orthographe ?

N'y a-t-il pas là une forme de cet unanimité que pointait KLINKENBERG ? N'y a-t-il pas là également le risque, pointé par HAMBYE, de contribuer à une dépolitisation ?

On a vu que l'énoncé définissant la réforme de l'orthographe comme une question politique nécessitant un large débat public ne recueillait pas les faveurs du public, ni avant, ni après le spectacle. Néanmoins avec une légère évolution...

¹⁷⁸ Idem, p.13-15.

¹⁷⁹ Idem, p.91.

6 Conclusion générale

Comprendre pourquoi il est si difficile de réformer l'orthographe française. Voilà ce qui a guidé les recherches et lectures à la base de ce travail. Analyser quelles étaient les attitudes conservatrices au sujet du code orthographique et ce qui les fondait en a été l'objectif.

S'intéresser à la conception puriste de la langue était donc inévitable tant cet imaginaire innerve les représentations courantes de l'orthographe et est mobilisé de façon permanente dans le discours public pour justifier les attitudes attentistes devant les propositions de réformes.

Considérant la langue comme une essence quasi vivante, à respecter car existante en soi, comme le véhicule de la culture, voire de l'identité nationale française, le purisme peut, à certains égards, être compris comme une idéologie qui s'entrecroise avec d'autres ayant en partage l'obsession de la pureté, c'est-à-dire le rejet du mélange (comme le nationalisme). Car le purisme constitue également une attitude normative forte, basée sur un refus de la variation et un respect le plus absolu des normes établies.

BOURDIEU a bien pu montrer en quoi cette conception « absolutisante » permettait, par sa diffusion et son partage, de naturaliser la langue de référence (et la hiérarchie des usages qui en découle) établie sur les pratiques de l'élite ; permettant ainsi de légitimer et d'effacer la domination symbolique que la maîtrise de cette langue standard induit.

Sujétion du locuteur à la langue, minorisation du citoyen face aux questions linguistiques, dépossession de son propre langage... Autant de façons de nommer une caractéristique centrale de ce « fétichisme de la langue ». Celle-ci constitue une des premières grandes raisons du conservatisme orthographique : le citoyen se sent devoir respecter la langue (se confondant, à partir du XIX^e siècle, avec l'orthographe dans l'imaginaire linguistique dominant) et place celle-ci hors du champ de l'intervention humaine.

Le projet de réformer l'orthographe suscite dès lors différents types d'attitudes conservatrices puisant dans cet imaginaire puriste. Tout d'abord, on craint un nivèlement généralisé vers le bas (à l'école, dans la société et la culture...) si devait advenir une simplification contrevenant à la complexité de la langue, composante de sa beauté et donc de sa valeur. Ensuite, est refusé de considérer la langue comme un outil. Le faire ouvrirait la porte à la multiplicité des normes (alors que la langue est une pour le puriste) et, partant, ferait poindre une menace pour la cohésion sociale (alors que la langue renvoie à l'identité nationale). De même, est redouté de

voir se dilapider l'héritage patrimonial et culturel qu'est la langue (confondue souvent ici avec la littérature) et qui, censément, fonde la communauté nationale. On revendique alors la beauté de la langue et la connexion qu'elle permet avec l'histoire, les racines de la nation et son identité. Enfin, les acteurs du débat autour de propositions de réformes se voient délégitimés au nom du fait, justement, que la langue constitue un objet extérieur aux locuteurs, disposant d'une existence propre, étant pure en soi, échappant donc « quasi naturellement » à l'espace de la délibération politique.

La prégnance de cet imaginaire puriste s'explique tout d'abord par un retour sur l'histoire de la langue française et des conditions de son élaboration ayant, on l'a vu, intimement partie liée avec l'imaginaire puriste et le besoin d'ériger le français comme langue légitime.

Selon les aléas du contexte, ce besoin s'est fait défensif (le plus souvent) ou constructif : contre le mélange avec l'italien mais bien pour le latin pour s'attirer le lustre antique ; contre l'italien pour un français ordonné ; pour un français classique (enfin !) ; contre la dégénérescence de ce français classique et pour un français universel ; contre un français de l'Ancien régime et pour un français national, invariant d'un bout à l'autre de la République...

Ce purisme a été construit autant qu'utilisé pour légitimer les diverses hiérarchies sociales qui se reconfigurent selon les contextes et les intérêts : les élites protestantes avec Estienne critiquent la cour catholique et italianisante de l'étrangère Catherine de Médicis ; Malherbe traduit la volonté d'une langue encadrée pour une société apaisée comme le souhaite son maître Henri IV ; l'Académie poursuit ce travail de contrôle et de sujétion linguistique conformément à la volonté d'un contrôle total par un État royal absolu avec Richelieu, suivi par Louis XIV ; la plus saine partie de la cour est définitivement le diapason du « Bon Usage » avec Vaugelas et se réserve désormais le profit de distinction que la maîtrise de la langue légitime permet ; l'insécurité linguistique croît dans les autres parts de la société mais la Révolution française ne fait que remplacer une élite francophone par une autre. Le XIX^e siècle voit ensuite l'extension du purisme à la faveur d'une conception nationaliste de la langue et des intérêts de la bourgeoisie à la manœuvre pour établir, avec l'école qui se développe, une théorie de la valeur justifiant sa position dominante.

Par ailleurs, aidée par cette conception « absolutisante » de la langue, la confusion de cette dernière avec l'orthographe s'achève dans la popularisation et la valorisation de l'écrit à l'intérieur des classes de la III^e République où les instituteurs sacralisent la dictée. C'est que cet exercice vertueux est devenu un entraînement indispensable (une dictée par jour !) pour

l'obtention de titres scolaires qui survalorisent la norme orthographique gravée désormais par l'Académie dans le marbre de l'édition de 1835 de son Dictionnaire.

WYNANTS propose ainsi de considérer que l'orthographe, plus que le « simple » code graphique de la langue et plus qu'une norme linguistique, devient, à la fin de ce long XIX^e siècle, « l'emblème de la modernité triomphante, de la culture scripturalisée, de la stratification sociale fondée sur l'effort de l'éducation, de la nation. Emblème de l'école même. »¹⁸⁰

Face à ce discours puriste si entremêlé à la langue française dans sa formation et sa conception par le corps social, la discipline de la linguistique (se prévalant d'ailleurs de sa scientificité) a développé, et ce depuis des décennies, un savoir remettant en cause ces attitudes puristes et les conceptions qui les fondent.

Mais pourtant voilà : en 2017, le rappeur JUL écrit *sa* au lieu de *ça* sur son fil Facebook et la France est en déclin... Nous forçons le trait, quoique légèrement, pour les besoins de l'exposé.¹⁸¹

Outre la question plus générale de la transmission des savoirs savants à la société dans son ensemble, n'y avait-il pas à questionner d'autres facteurs, au-delà de l'histoire de la langue, pour expliquer la persistance du purisme ? Ce travail s'est donc fait le relai de trois pistes d'explication.

Tout d'abord, CALABRESE et ROSIER ont pu montrer que l'émergence massive de l'écriture sur Internet pouvait contribuer au développement d'un « purisme 2.0 ». Combinant les terrains traditionnels du purisme, l'écrit (communication asynchrone) et le dialogue (communication synchrone), ce purisme à l'ère numérique permettrait alors, de façon augmentée, d'interdire l'expression de certains internautes, disqualifiés au nom de leur orthographe incorrecte. La virulence éventuelle de ce purisme se nourrit également de la porosité, sur Internet, des frontières entre le discours d'expert et le discours non expert ainsi que de la possibilité, inédite, de rencontres entre individus aux attitudes et pratiques divergentes ; lesquels, sans ces plateformes, ne se rencontreraient pas dans la vie réelle. Autrement dit, Internet ferait rencontrer

¹⁸⁰ WYNANTS (1997), p. 261.

¹⁸¹ Et surtout que le lecteur qui s'interrogerait se rassure : l'enseignant qui écrit ces lignes considère bien qu'il y a ici une erreur orthographique qui indique vraisemblablement la non-différenciation entre deux classes grammaticales, ce qui peut être fortement dommageable dans d'autres contextes syntaxiques. La question envisagée ici est l'ampleur et la violence des réactions devant cet écart à la norme qui choque peut-être la conscience graphique mais n'entrave pas la compréhension du message (sauf à considérer que le choc ressenti à la conscience graphique empêche cette compréhension mais alors nous ne parlons plus ici de l'orthographe du rappeur...).

le fan de JUL qui adhère à l'orthographe de son rappeur favori et un lecteur attentif, dans le *Figaro littéraire*, de la section « Dire et ne pas dire » élaborée sous la surveillance étroite de l'Académie.

Ensuite, y a-t-il eu dans les tentatives de réforme de l'orthographe prônée par les linguistes une suffisante prise en compte, comme le suggère WYNANTS, de ce que l'orthographe n'est pas (ou n'est plus) seulement une norme linguistique exigeant de différencier un déterminant possessif, *sa*, d'un pronom démonstratif, *ça* ? Les intérêts particuliers qui dictaient à la bourgeoisie du XIX^e d'ériger le code orthographique en un temple sacré, gardien de ses privilèges, ne sont-ils pas remplacés par d'autres qui dictent toujours un conservatisme orthographique nourri d'un purisme légitimateur ? BOURDIEU nous rappelle à propos qu'il existe une tension sur le marché linguistique entre l'intérêt pour la diffusion d'un produit (d'une même langue) et l'intérêt pour sa rareté... Dit abruptement : qui aurait à perdre, sur le marché des biens symboliques, de la baisse du cout d'accès à l'orthographe ?

N'est-il pas intéressant de constater, à cet égard, que l'on doive à une sociologue, Bernadette WYNANTS, et non pas à un linguiste de formation la thèse, en 1997, *L'orthographe, une norme sociale* ?

Enfin, le discours « linguiste », dans ses formes et ses présupposés, n'a-t-il pas aussi à battre sa coulpe dans ses efforts pour remettre en cause le purisme ? KLINKENBERG propose ainsi de considérer que le discours commun sur la langue, nourri de conceptions puristes, reprendrait, « sous une forme de définition essentialiste » les traits d'un discours linguistique dominant ayant, en fait, une tendance à l'unanimité. Déplaçant sur l'objet de la linguistique « le désir d'une unanimité-toujours-déjà-là », cette tendance, selon les mots de BOURDIEU, « escamote la question des conditions économiques et sociales de l'acquisition de la compétence légitime et de la constitution du marché où s'établit cette définition du légitime et de l'illégitime. »¹⁸²

KLINKENBERG voit également, dans la conception puriste selon laquelle l'Usage est seul juge en matière de langue, une résonance étrange avec l'idéal de neutralité de la science auquel adhérerait le linguiste dans une considération inconsciente du « génie » de la langue.

WYNANTS pointe, quant à elle, le fait que les linguistes partisans des Rectifications en 1990 ont contribué, par une posture d'experts se retranchant sur le savoir rationnel, à accentuer une hétéronomie de l'orthographe déjà cultivée par les opposants à des réformes au nom de

¹⁸² BOURDIEU (1982), p.68.

conceptions puristes, faisant de la langue une entité naturelle à respecter en soi et échappant donc au débat politique.

Cette hétéronomie ou non-politisation de la question orthographique peut s'insérer également dans un contexte général de dépolitisation auquel, selon HAMBYE, les linguistes participent à défaut d'assumer les valeurs et intérêts qu'ils défendent d'une part, et le fait que leurs réflexions sont basées sur ces mêmes valeurs et intérêts d'autre part. À défaut, et en dissociant les politiques linguistiques des débats idéologiques, les linguistes contribueraient, selon le chercheur, à « masquer le fait que la langue sert à légitimer des inégalités sociales plus profondes » ...¹⁸³

Face à ces constats, quelle est la force d'un dispositif se basant sur des savoirs linguistiques mais dans une approche « pop et iconoclaste » comme se décrit le spectacle *La Convivialité* ? Premier constat : les lignes bougent sur le front de la réforme orthographique. 11 propositions précises de réforme sur 14 reçoivent un feu vert après la pièce (contre 4 avant celle-ci). Vouloir simplifier les doubles consonnes devient *mainstream* avec 84 % de répondants s'exprimant en faveur de ce point de réforme (contre 38% avant le spectacle).

Succès d'un savoir expert transposé de manière efficace sans donner à voir son militantisme implicite ? Les données récoltées le laissent penser. Les arguments conservateurs nourris de purisme reçoivent ainsi une réponse systématique et illustrée de nombreux exemples concrets ; montrant à voir le côté risible de certains. Devenirait-il cool de partager le constat qu'il est ridicule de sacraliser l'orthographe ?

Mais par ailleurs, dans ce qui semble contradictoire, une part substantielle des répondants continue à manifester une sujétion à la norme en marquant un accord important sur l'énoncé « Je fais très attention à respecter la langue et à utiliser le français correct en toutes circonstances et à tous niveaux (prononciation, vocabulaire, grammaire). » La norme orthographique pourrait donc évoluer mais le rapport à cette norme ne serait pas radicalement transformé par une séance de *Convivialité* ? Une fois plus cohérente, plus accessible, une norme de référence devra être respectée : c'est très important, partout tout le temps ?

Différentes hypothèses ont été posées pour tenter de comprendre ce qui apparaît comme une remise en cause réussie d'arguments puristes mais mâtinée de la perpétuation d'une sujétion importante à la norme. Peut-être notre échantillon n'a-t-il pas intérêt tout simplement à ce que

¹⁸³ HAMBYE (2015), p. 165.

l'intransigeance orthographique diminue ? Réformer, oui d'accord. Arrêter de coter l'orthographe par contre ?

En 2018, l'orthographe serait en voie de désacralisation ? Comme tant d'autres choses dans cette temporalité marquée par une certaine « informalisation » et un « déclin de la déférence » comme le suggèrent les sociolinguistes ARMSTRONG & SMITH ?¹⁸⁴

Mais le respect dû à l'orthographe, même sortie du temple où certains l'avaient placée au XIX^e siècle, persisterait néanmoins ?

Parce que réellement déchoir cette norme de son piédestal, ce serait remettre en question, l'idée même qu'il existe des normes, des valeurs, et donc des hiérarchies de pratiques et d'individus ?

Insupportable perspective pour (celles et ceux destinés à être) les petits mandarin·e·s de 2018 et de demain ?

Autant de pistes de réflexion à poursuivre...

¹⁸⁴ (ARMSTRONG & SMITH (2002) proposent de voir qu'un mouvement d'extension des « valeurs jeunes » et du « déclin de la déférence », depuis les années 1960, contribuerait ainsi à un phénomène global d'« informalisation » caractérisé au niveau linguistique par « le déclin de formes de prestige et l'acceptabilité croissante, dans la langue quotidienne et dans certaines formes d'écrits, de l'utilisation de mots tabous » (notre traduction).

7 Bibliographie

ARMSTRONG, N., SMITH, A. (2002) — The influence of linguistic and social factors on the recent decline of French *ne*, *Journal of French Language Studies*, 12(1), 23-41.

BADDELEY Susan, JEJIC Fabrice et MARTINEZ Camille (dir.) (2013) — *L'orthographe en quatre temps. 20e anniversaire des rectifications de l'orthographe de 1990 : enseignement, recherche et réforme, quelles convergences ? Actes du colloque international de 2010*, Paris, Honoré Champion.

BARTHES Roland (1976) — « Accordons la liberté de tracer », dans *L'orthographe, Le Monde de l'Éducation* n°13, janvier 1976, p.7. Repris dans BARTHES, R. (1984) — *Le bruissement de la langue, essais critiques IV*, Seuil, pp. 57-59.

BOURDIEU Pierre (2001) — « La production et la reproduction de la langue légitime », dans *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, p.67-98. Paru initialement dans BOURDIEU Pierre (1982) — *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, p. 23-58.

CALABRESE Laure & ROSIER Laurence (2015) — « Les internautes font la police : purisme langagier et surveillance du discours d'information en contexte numérique », dans *Circula Revue d'idéologies linguistiques*, n°2, EDUS, Sherbrooke, p.

CATACH Nina (1999) — « *La bataille de l'orthographe aux alentours de 1900* », dans *Histoire de la langue française 1880-1914* [en ligne]. Paris : CNRS Éditions, 1999 (consulté le 11 avril 2018). URL : <http://books.openedition.org/editionscnrs/9268>.

CATACH Nina (2004) — *L'orthographe*, Paris, Presses universitaires de France (1^{ère} édition 1978).

CAUMIÈRES Philippe, *Castoriadis: critique sociale et émancipation*, Paris, Éditions Textuel, 2011.

CHAURAND Jacques (dir. – 1999) — *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.

CHERVEL André (2008) — *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?*, Paris, Retz.

CLÉRICO Geneviève (1999) — « Le français au XVI^e siècle », dans CHAURAND Jacques (dir. – 1999) — *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.

CORNETTE (2003) — *Histoire de la France : l'affirmation de l'État absolu, 1515-1652*, Paris, Hachette.

FAYOL Michel, JAFFRÉ Jean-Pierre (2014) — *L'orthographe*, Paris, Presses universitaires de France.

FAYOL Michel, JAFFRÉ Jean-Pierre (2016) – « L'orthographe : des systèmes aux usages », *Pratiques*, 169-170, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 02 février 2017. URL : <http://pratiques.revues.org/2984>

FRANCARD Michel (1993) – *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique, Français et société*, n°6. URL : <http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=3681>

GROUPE RO (2012) – *Réforme de l'orthographe française - Craintes, attentes et réactions des citoyens*, *Glottopol*, n° 19. URL : <http://glottopol.univ-rouen.fr/>

HAMBYE Philippe et FRANCARD Michel (2008) – « Normes endogènes et processus identitaires. Le cas de la Wallonie romane », dans BAVOUX C., PRUDENT L.-F. ET WHARTON S. (dir.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS Éditions, p. 45-60.

HAMBYE Philippe (2015) – « Pour une politisation des débats de politique linguistique », dans *S'approprier le français. Pour une langue conviviale, Acte du Colloque de Bruxelles (2013)*, Bruxelles, De Boeck, p.157-167.

HOEDT Arnaud et PIRON Jérôme, (2017) – *La Convivialité, La faute de l'orthographe*, Paris, Éditions textuel.

HOUEBINE (2002) – *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.

KLINKENBERG Jean-Marie (2001) – « La conception essentialiste du français et ses conséquences. Réflexions polémiques », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 79, fasc. 3, p. 805-824. URL : https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2001_num_79_3_4548

KLINKENBERG Jean-Marie (2013) – « L'hydre de la réforme. Images sociales de l'orthographe et politique linguistique ». Dans BADDELEY et al.

LABOV William (1976) – *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit. (1^{ère} édition 1972)

LEGROS Georges, MOREAU Marie-Louise (2012) – *Orthographe : qui a peur de la réforme ?*, Fédération Wallonie-Bruxelles.

MOREAU Marie-Louise (coord.) (1997) – *Sociolinguistique : les concepts de base*, Sprimont, Mardaga.

REY Alain (1972) – « Usages, jugements et prescriptions linguistiques » dans *Langue française*, n°16, p. 4-28. URL : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1972_num_16_1_5701

ROMAINVILLE Anne-Sophie ; Philippe HAMBYE, promoteur (2011) – *Les formes et les enjeux du purisme linguistique en Belgique francophone : analyse critique de discours épilinguistiques*, Mémoire de Master en Langues et lettres françaises et romanes, Université catholique de Louvain.

ROSIER Laurence (dir. - 2008) — *Nouveaux regards sur le purisme*, numéro thématique de la revue *Le Français moderne*, n°71.

REMYSEN Wim (2011) — « L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », dans *Langage et société*, vol. 135, no. 1, p. 47-65.

SAINT-GÉRARD Jacques-Philippe (1999) — « La langue française au XIX^e siècle », dans CHAURAND Jacques (dir. — 1999).

SEGUIN Jean-Pierre (1999) — « La langue française aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans CHAURAND Jacques (dir. — 1999).

VAN RAEMDONCK DAN (2015) — « Nos ancêtres, les (p)articipes (p)assés : déférence et lustration de la langue française », dans *S'approprier le français. Pour une langue conviviale, Acte du Colloque de Bruxelles (2013)*, Bruxelles, De Boeck, p.47-58.

VERNET Samuel (2011) — *Orthographe du français. Demande sociale et aménagement linguistique*, Mémoire de Master en Sciences du Langage, Université de Grenoble.

WALTER H. (2001) — « Petite histoire de l'orthographe », dans KÉRESPERT J.-R. et MONSELLIER M.-A. (coord.- 2001), *L'orthographe : accords et désaccords, Lettres ouvertes aux enseignants*, Rennes, p.52-62.

WILMET Marc (2015) — *Petite histoire de l'orthographe française*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique.

WYNANTS Bernadette (1997) — *L'orthographe, une norme sociale: la construction sociale et les transformations de l'orthographe française*, Sprimont, Mardaga.

8 Annexes

Annexe 1 : Présentation du spectacle *La Convivialité*

Source : <https://www.laconvivialite.com/projets>

PRESENTATION

L'orthographe française est un dogme.

Elle n'est pas susceptible d'être remise en question sans éveiller l'anathème. Or, la liste de ses absurdités est longue.

Pourquoi mettre un t à édit ou bruit (comme dans éditer ou bruiter), mais pas à abri ?

Pourquoi écrire contraindre avec ai alors qu'il vient de stringere comme astreindre ou restreindre ?

À quelle étymologie se rapporte le p de dompter qui vient du latin domitare ou le d de poids qui vient de pensum ?

Notre intention est de permettre au public de s'autoriser un discours critique sur l'orthographe et de s'interroger sur ses enjeux démocratiques.

Il ne s'agit pas d'assommer le public avec un discours technique ni de réaliser une conférence universitaire exhaustive, mais bien de proposer un spectacle appuyé sur un dispositif scénique mêlant la parole, les projections. Une approche pop et iconoclaste de l'invariabilité du participe passé des verbes qui utilisent l'auxiliaire avoir en fonction de la position du complément dans la phrase.

La plupart des gens ignorent que l'orthographe française n'est pas une et indivisible, mais le résultat d'une histoire chaotique que les linguistes redécouvrent.

L'orthographe est une passion. Hobby pour les uns, chemin de croix pour les autres, elle est intime et liée à l'enfance. Elle est publique en véhiculant une image sociale. Elle détermine un rapport collectif à la culture et à la tradition.

Mais l'orthographe est un outil. L'orthographe est un marteau.

FORME COURTE

Durée : 30 min - Jauge : pour 10 spectateurs Dispositif : Une table et dix chaises, dans une pièce quelconque aménagée comme un appartement. Éclairage et sonorisation domestique. Les spectateurs prennent place avec les comédiens autour de la table.

FORME LONGUE

Durée : 50 min Dispositif : occupation scénique traditionnelle. Éclairage simple d'intensité variable, utilisation de projections, sonorisation.

HISTORIQUE DU PROJET

Nous avons été profs de français. Sommés de nous offusquer des fautes d'orthographe, nous avons été pris pour les curés de la langue. Pourtant, nos études de linguistique nous ont appris que la norme orthographique française est très souvent arbitraire et pleine d'absurdités. Nous avons tenté de le dire. Nous avons alors été confrontés à l'impossibilité généralisée de nous faire entendre. Nous avons progressivement pris conscience des enjeux politiques et sociaux cachés derrière ces questions linguistiques.

Après avoir partagé ce constat avec le metteur en scène Arnaud Pirault, nous avons décidé de créer, avec son aide, un spectacle. Durant plus d'un an, nous nous sommes replongés dans des ouvrages théoriques, nous avons recueilli des témoignages et rencontré des linguistes et des pédagogues.

Nous sommes alors rejoints par l'artiste graphique Kevin Matagne qui réalise avec nous les accessoires, les projections et prend en charge la dimension esthétique du spectacle ainsi que par Clément Thirion et Dominique Bréda qui participent à la mise en scène.

DISTRIBUTION :

Conception, écriture et jeu Arnaud Hoedt et Jérôme Piron

Co-mise en scène Arnaud Pirault, Clément Thirion, Dominique Bréda

Création vidéo Kévin Matagne

Conseiller technique Nicolas Callandt

Conseiller artistique Antoine Defoort

Assistanat à la mise en scène Anaïs Moray

Régie générale Gaspard Samyn

Développement, production, diffusion Habemus Papam

Visuel Kévin Matagne

PRODUCTION

Une création de la compagnie Chantal & Bernadette en coproduction avec le Théâtre National Wallonie-Bruxelles et L'Ancre/Charleroi | Avec le soutien du Théâtre La Cité/Marseille, de La Bellone/Bruxelles, de la compagnie La Zouze/Marseille et du Service de la Langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles | Avec l'aide du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Service du théâtre

Annexe 2 : Questionnaire

Questionnaire : votre vision de l'orthographe française

Cette enquête s'inscrit dans la réalisation d'un travail de fin d'étude. Merci pour votre participation !

1. Si vous deviez qualifier l'orthographe française, quels sont les TROIS premiers mots qui vous viendraient à l'esprit ?

| |
|--|
| |
| |
| |

2. Voici différents arguments avancés dans le débat sur la réforme de l'orthographe. Indiquez votre degré d'adhésion pour chacun d'entre eux (1 = pas du tout d'accord ; 6 = tout à fait d'accord).

a) Selon moi, une réforme de l'orthographe française n'est pas nécessairement souhaitable car...

| | --- | -- | - | + | ++ | +++ |
|--|-----|----|---|---|----|-----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| je n'ai pas envie de changer mes habitudes | | | | | | |
| il faut respecter la langue française | | | | | | |
| cela amènerait à un nivellement par le bas | | | | | | |
| la réforme de l'orthographe risque de défigurer le français | | | | | | |
| la réforme de l'orthographe n'est pas nécessaire parce que les gens doivent faire un effort pour se conformer aux règles du français | | | | | | |
| l'orthographe est fondamentale pour marquer les origines (latines et grecques) du français. | | | | | | |
| c'est la subtilité de son orthographe qui fait la beauté du français | | | | | | |
| une réforme de l'orthographe menacerait la cohérence de la langue française | | | | | | |
| une réforme d'orthographe créerait une plus grande complexité d'apprentissage avec l'existence d'une diversité de normes | | | | | | |
| les prochaines générations n'auraient plus la capacité de lire les textes anciens (Molière, Corneille, Voltaire...) | | | | | | |
| une réforme appauvrirait la langue | | | | | | |

b) Selon moi, une réforme de l'orthographe française pourrait être souhaitable car...

| | --- 1 | -- 2 | - 3 | + 4 | ++ 5 | +++ 6 |
|---|----------|---------|--------|--------|---------|----------|
| la complexité de son orthographe nuit à l'image du français. | | | | | | |
| langue appartient à ses locuteurs (et non pas à des instances normatives comme l'Académie) | | | | | | |
| une réforme de l'orthographe permettrait de rectifier les incohérences du français. | | | | | | |
| réformer l'orthographe permettrait de se simplifier la vie. | | | | | | |
| une réforme de l'orthographe permettrait de consacrer moins de temps scolaire à cette matière et davantage à des choses plus importantes | | | | | | |
| une réforme pourrait simplifier le français et faciliter son apprentissage par des personnes de langue étrangère et ainsi renforcer la position du français face à l'anglais. | | | | | | |
| une orthographe réformée créerait moins d'inégalités à l'école et dans la société | | | | | | |

3. Voici différents objectifs que pourrait poursuivre une réforme de l'orthographe française. Classez-les du plus important au moins important (1 = plus important ; 6 = moins important)

S'il devait y avoir une réforme de l'orthographe française, elle devrait rendre l'orthographe...

| | |
|---|--|
| plus facilement accessible à tous les francophones. | |
| plus cohérente et régulière. | |
| plus simple. | |
| plus conforme aux traditions du français classique. | |
| plus conviviale | |
| plus démocratique | |

4. Indiquez dans quelle mesure vous adhérez aux propositions suivantes (1 = pas du tout d'accord ; 6 = tout à fait d'accord).

| | --- 1 | -- 2 | - 3 | + 4 | ++ 5 | +++ 6 | Sans opinion |
|---|----------|---------|--------|--------|---------|----------|-----------------|
| Il faut réformer l'orthographe française car elle est pleine d'incohérences. | | | | | | | |
| Il faudrait confier une réforme de l'orthographe à un groupe d'experts pour qu'ils la rendent plus conforme à la tradition et à la logique du français. | | | | | | | |
| L'orthographe, comme la langue, comme la vie, n'est pas une chose rationnelle. Réformer pour proposer une orthographe soi-disant rationnelle n'a donc aucun sens. | | | | | | | |

| | --- | -- | - | + | ++ | +++ | Sans opinion |
|---|-----|----|---|---|----|-----|-----------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | |
| La langue française est menacée par certains usages contemporains qui risquent de la défigurer. | | | | | | | |
| L'orthographe du français gagnerait à être rectifiée car elle contient des erreurs et des fautes. | | | | | | | |
| Il faudrait créer un grand débat public sur l'orthographe que souhaiteraient les francophones, car l'orthographe est une question politique. | | | | | | | |
| Je fais très attention à respecter la langue et à utiliser le français correct en toutes circonstances et à tous niveaux (prononciation, vocabulaire, grammaire). | | | | | | | |
| C'est l'Académie française qui doit décider si une réforme de l'orthographe est nécessaire et ce qu'il faudrait modifier. | | | | | | | |
| La langue française est complexe à l'image de la vie. | | | | | | | |
| Cela n'a pas de sens de mettre en place une réforme de l'orthographe si elle est uniquement appliquée dans certains pays de la francophonie (Belgique, Québec, Suisse), mais pas en France. | | | | | | | |

5. Quelle serait votre réaction si on proposait une réforme sur les points suivants ? Merci de considérer chaque point séparément, et de cocher 1 si vous êtes très hostile à ce changement, et 6 si vous y êtes tout à fait favorable.

| | --- | -- | - | + | ++ | +++ |
|--|-----|----|---|---|----|-----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Ecrire <i>b, m, n, p, r</i> , etc. au lieu de <i>bb, mm, nn, pp, rr</i> , etc., quand cela ne change pas la prononciation : <i>camionneur, charetier, arrêter, afoiler...</i> (mais maintenir les 2 <i>l</i> de <i>fille</i> , les 2 <i>s</i> de <i>casser</i> , etc.) | | | | | | |
| Participe passé avec <i>avoir</i> : le laisser toujours invariable. <i>Je les ai lu, La maison que j'ai construit, Je les ai ouvert...</i> | | | | | | |
| Transcrire systématiquement le son /f/ par la lettre <i>f</i> et abandonner la graphie <i>ph</i> (comme en italien et en espagnol) : <i>farmacie, fonation, grafique...</i> | | | | | | |
| Remplacer les <i>y</i> d'origine grecque par des <i>i</i> (comme en italien et en espagnol) : <i>micose, gynécologie, mystère...</i> | | | | | | |
| Remplacer tous les <i>th</i> par un <i>t</i> simple (comme en italien et en espagnol) : <i>téâtre, téologie, mathématique...</i> | | | | | | |
| | --- | -- | - | + | ++ | +++ |

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Supprimer les <i>h</i> (sauf dans le <i>ch</i> de <i>chien</i> , p.ex.) : <i>istoire, aricot, erbe, éritage, désabiller, déserber, rume...</i> | | | | | | |
| Généraliser le pluriel en <i>–s</i> : <i>cheveus, journaus, bijoux...</i> | | | | | | |
| Supprimer tous les trémas : <i>aigue, ambiguïté, Noel...</i> | | | | | | |
| Suppression de tous les accents circonflexes (mais <i>ê</i> serait remplacé par <i>è</i>) : <i>arrêter, coté, être...</i> | | | | | | |
| Dans les adverbes, abandonner les formes en <i>–amment</i> et <i>–emment</i> au profit de <i>–ament</i> : <i>ardament, élégament, insolament...</i> | | | | | | |
| Écrire tous les mots composés avec un trait d’union : <i>pomme-de-terre, compte-rendu, voie-de-garage, etc.</i> comme on écrit aujourd’hui <i>garde-robe, cul-de-sac, etc.</i> | | | | | | |
| Dans la conjugaison, écrire de la même façon ce qui se prononce de la même façon : <i>j’aime, tu aime, il aime, ils aime...</i> | | | | | | |
| Dans tout le système actuel, le son /g/ est transcrit par <i>g</i> devant <i>a</i> et <i>o</i> (<i>gare, godet</i>), sauf dans la conjugaison (<i>fatigant, fatiguons</i>). Aligner la conjugaison sur le reste : <i>en fatigant, nous fatignons...</i> | | | | | | |
| Accorder systématiquement avec le sujet les participes passés des verbes pronominaux : <i>elles se sont appropriées, ils se sont succédés</i> , comme on écrit <i>elles se sont amusées, ils se sont battus</i> . | | | | | | |

6. Au sortir de ce spectacle, je me sens :

| | --- 1 | -- 2 | - 3 | + 4 | ++ 5 | +++ 6 |
|---------------------------|----------|---------|--------|--------|---------|----------|
| mieux informé-e | | | | | | |
| révolté-e | | | | | | |
| stigmatisé-e | | | | | | |
| inconfortable-e | | | | | | |
| ridicule | | | | | | |
| rassuré-e | | | | | | |
| jugé-e | | | | | | |
| obligé-e de prendre parti | | | | | | |

7. Dans le spectacle auquel vous venez, d'assister, vous avez particulièrement apprécié :

| | --- 1 | -- 2 | - 3 | + 4 | ++ 5 | +++ 6 |
|--|----------|---------|--------|--------|---------|----------|
| la capacité des acteurs à rendre accessible une question complexe | | | | | | |
| l'aspect comique du spectacle | | | | | | |
| la rigueur de la démonstration | | | | | | |
| le fait que le spectacle laisse chacun libre de forger sa propre opinion | | | | | | |

8. Quels sont les éléments du spectacle qui vous ont le plus convaincu de la pertinence d'une réforme éventuelle de l'orthographe française ? Classez du plus important – 1 – au moins important – 5.

| | |
|---|--|
| Le spectacle montre qu'il est ridicule de sacraliser l'orthographe. | |
| Le spectacle est bien documenté, il s'appuie des connaissances solides. | |
| Le spectacle propose de nombreux exemples concrets | |
| Les auteurs sont des enseignants qui connaissent les réalités de terrain. | |
| Le spectacle propose une approche rationnelle de l'orthographe. | |

9. Avez-vous compris pourquoi la pièce s'intitule « La convivialité » et pourquoi l'affiche du spectacle présente un marteau ?

OUI NON

Si oui, pouvez-vous expliquer le choix de ce titre et de cette image en quelques mots :

10. Informations personnelles

Votre âge :

Votre sexe : femme homme

Votre statut (cochez) :

| | |
|--|--|
| Étudiant-e UCL (ou d'une autre université) <i>Si vous êtes étudiant-e, précisez votre programme et votre année (ex. BAC2 ROGE, 2^e MA ROM1MD, etc.)</i> | |
| Membre du personnel administratif de l'UCL | |
| Membre du personnel académique <i>Précisez votre CP de rattachement</i> | |
| Membre du personnel scientifique <i>Précisez votre Institut de rattachement</i> | |
| Enseignant-e en haute école <i>Précisez dans quelle discipline</i> | |
| Enseignant-e dans l'enseignement secondaire <i>Précisez dans quelle discipline</i> | |
| Enseignant-e dans l'enseignement primaire | |
| Autre (précisez) : | |

Si vous êtes étudiant-e, suivez-vous /avez-vous suivi un des cours suivants :

| | Non suivi | en cours | suivi |
|--|-----------|----------|-------|
| LROM1111 Analyse et maîtrise de la grammaire française (BAC1) | | | |
| LFIAL1530 Introduction aux sciences du langage (BAC1) | | | |
| LROM1221 Linguistique française I : analyses du français contemporain (BAC2) | | | |
| LROM1222 Linguistique française II : approche historique (BAC2) | | | |

Avant le spectacle, vous estimiez avoir déjà développé une réflexion critique sur l'orthographe (6 = tout à fait ; 1 = pas du tout)

| --- | -- | - | + | ++ | +++ |
|-----|----|---|---|----|-----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | | | | | |

Merci pour votre participation !

Annexe 3 : Tableaux non insérés dans le corps de texte

Question 2b

| | AVANT <i>La Convivialité</i> | | APRES <i>La Convivialité</i> | | Différence Avant-Après |
|---|---|----------------|---|----------------|---|
| | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | écart- type | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | écart- type | |
| b) Selon moi, une réforme de l'orthographe française pourrait être souhaitable car... 1 = pas du tout d'accord ; 6 = tout à fait d'accord | | | | | jaune: +/- 0,5 à 0,99 vert : de +1 à + 2 rouge : de -1 à -2 |
| la complexité de son orthographe nuit à l'image du français. | 2,7 | 1,4 | 3,0 | 1,7 | 0,4 |
| langue appartient à ses locuteurs (et non pas à des instances normatives comme l'Académie) | 4,2 | 1,4 | 4,9 | 1,4 | 0,7 |
| une réforme de l'orthographe permettrait de rectifier les incohérences du français. | 4,1 | 1,3 | 4,7 | 1,5 | 0,6 |
| réformer l'orthographe permettrait de se simplifier la vie. | 4,0 | 1,5 | 4,5 | 1,4 | 0,5 |
| une réforme de l'orthographe permettrait de consacrer moins de temps scolaire à cette matière et davantage à des choses plus importantes | 3,4 | 1,7 | 4,3 | 1,6 | 0,9 |
| une réforme pourrait simplifier le français et faciliter son apprentissage par des personnes de langue étrangère et ainsi renforcer la position du français face à l'anglais. | 4,0 | 1,5 | 4,6 | 1,5 | 0,6 |
| une orthographe réformée créerait moins d'inégalités à l'école et dans la société | 3,8 | 1,6 | 4,4 | 1,5 | 0,6 |

Question 3

| | AVANT <i>La Convivialité</i> | | APRES <i>La Convivialité</i> | | Différence Avant- Après |
|--|---------------------------------|------------|---------------------------------|------------|-------------------------------|
| | Somme des points donnés | Classement | Somme des points donnés | Classement | Différence de points |
| <p>3. Voici différents objectifs que pourrait poursuivre une réforme de l'orthographe française. Classez-les du plus important au moins important</p> <p>S'il devait y avoir une réforme de l'orthographe française, elle devrait rendre l'orthographe...</p> <p>(1 = plus important ; 6 = moins important)</p> | | | | | |
| plus facilement accessible à tous les francophones. | 235 | 2 | 224 | 2 | -11 |
| plus cohérente et régulière. | 169 | 1 | 191 | 1 | 22 |
| plus simple | 238 | 3 | 281 | 3 | 43 |
| plus conforme aux traditions du français classique. | 400 | 6 | 410 | 6 | 10 |
| plus conviviale | 366 | 5 | 330 | 5 | -36 |
| plus démocratique | 345 | 4 | 301 | 4 | -44 |

Annexe 4 : comparaison avec le groupe « Cours suivis »

Question 3 : objectifs d'une réforme

Cours suivi = les répondants ont cochés 2 le cours LROM1222 (BAC2) et ont donc à ce moment-là suivi la plupart des cours proposés

| | AVANT <i>La Convivialité</i> | | | | APRES <i>La Convivialité</i> | | | | Différence AVANT-APRES | |
|---|------------------------------|------------|-------------------------|------------|------------------------------|------------|-------------------------|------------|--------------------------|---|
| | échantillon total (n=97) | | cours suivi (n=10) | | échantillon total (n=97) | | cours suivi (n=10) | | échantillon total (n=97) | cours suivi (n=10) |
| | Somme des points donnés | Classement | Somme des points donnés | Classement | Somme des points donnés | Classement | Somme des points donnés | Classement | Différence de points | |
| <p>3. Voici différents objectifs que pourrait poursuivre une réforme de l'orthographe française. Classez-les du plus important au moins important</p> <p>S'il devait y avoir une réforme de l'orthographe française, elle devrait rendre l'orthographe... 1 = plus important ; 6 = moins important)</p> | | | | | | | | | | ne tient pas vu différence de nombre de répondant |
| plus facilement accessible à tous les francophones. | 235 | 2 | 15 | 1 | 224 | 2 | 35 | 1 | -11 | |
| plus cohérente et régulière. | 169 | 1 | 21 | 2 | 191 | 1 | 31 | 2 | 22 | |
| plus simple | 238 | 3 | 26 | 3 | 281 | 3 | 60 | 5 | 43 | |
| plus conforme aux traditions du français classique. | 400 | 6 | 54 | 6 | 410 | 6 | 79 | 6 | 10 | |
| plus conviviale | 366 | 5 | 43 | 5 | 330 | 5 | 59 | 4 | -36 | |
| plus démocratique | 345 | 4 | 28 | 4 | 301 | 4 | 51 | 3 | -44 | |

Question 5 : points de réformes

Cours suivi = les répondants ont cochés 2 le cours LROM1222 (BAC2) et ont donc à ce moment-là suivi la plupart des cours proposés

| 5. Quelle serait votre réaction si on proposait une réforme sur les points suivants ? 1: vous êtes très hostile à ce changement; 6 : vous y êtes tout à fait favorable) | AVANT <i>La Convivialité</i> | | | APRES <i>La Convivialité</i> | | | Différence Avant-Après | |
|--|---|---------------------------|------------|---|---------------------------|------------|---|---------------------------|
| | échantillon total (n=97) | cours suivis (n=10) | Différence | échantillon total (n=97) | cours suivis (n=16) | Différence | échantillon total (n=97) | cours suivis (n=16) |
| | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | | | MOYENNE en rouge : - de 3,5 en vert: + de 3,5 | | | jaune: +/- 0,5 à 0,99 vert : de +1 à + 2 rouge : de -1 à -2 | |
| Ecrire b, m, n, p, r, etc. au lieu de bb, mm, nn, pp, rr, etc., quand cela ne change pas la prononciation : camionneur, charetier, arêter, afooler... (mais maintenir les 2 l de fille, les 2 s de casser, etc.) | 2,9 | 4,0 | 1,1 | 4,7 | 5,4 | 0,8 | 1,7 | 1,4 |
| Participe passé avec avoir : le laisser toujours invariable. | 3,4 | 3,6 | 0,2 | 4,2 | 5,9 | 1,6 | 0,8 | 2,3 |
| Transcrire systématiquement le son /f/ par la lettre f et abandonner la graphie ph (comme en italien et en espagnol) : pharmacie, fonation, grafique... | 2,5 | 3,7 | 1,2 | 3,9 | 4,8 | 0,9 | 1,4 | 1,1 |
| Remplacer les y d'origine grecque par des i (comme en italien et en espagnol) : micose, gynécologie, mistère... | 2,7 | 3,7 | 1,0 | 3,8 | 4,6 | 0,8 | 1,1 | 0,9 |
| Remplacer tous les th par un t simple (comme en italien et en espagnol) : têtâtre, téologie, matématique... | 2,6 | 3,5 | 0,9 | 3,9 | 4,7 | 0,8 | 1,3 | 1,2 |
| Supprimer les h (sauf dans le ch de chien, p.ex.) : istoire, aricot, erbe, éritage, désabiller, déserber, rume... | 2,0 | 2,3 | 0,3 | 2,9 | 3,3 | 0,4 | 0,9 | 1,0 |
| Généraliser le pluriel en -s : cheveux, journaus, bijoux... | 2,7 | 3,4 | 0,7 | 4,2 | 4,8 | 0,6 | 1,4 | 1,4 |
| Supprimer tous les trémas : aigue, ambiguité, Noel... | 3,6 | 4,2 | 0,6 | 3,8 | 3,9 | 0,2 | 0,1 | -0,3 |

| | | | | | | | | |
|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| Suppression de tous les accents circonflexes (mais ê serait remplacé par è) : arrêter, coté, être... | 2,8 | 3,3 | 0,5 | 3,4 | 3,9 | 0,4 | 0,6 | 0,6 |
| Dans les adverbes, abandonner les formes en –amment et –emment au profit de –ament : ardamment, élégament, insolament... | 3,8 | 3,9 | 0,1 | 4,8 | 5,6 | 0,7 | 1,0 | 1,7 |
| Écrire tous les mots composés avec un trait d'union : pomme-de-terre, compte-rendu, voie-de-garage, etc. comme on écrit aujourd'hui garde-robe, cul-de-sac, etc. | 4,3 | 4,9 | 0,6 | 4,4 | 4,8 | 0,3 | 0,2 | -0,2 |
| Dans la conjugaison, écrire de la même façon ce qui se prononce de la même façon : j'aime, tu aime, il aime, ils aime... | 2,4 | 3,2 | 0,8 | 3,2 | 3,9 | 0,7 | 0,9 | 0,7 |
| Dans tout le système actuel, le son /g/ est transcrit par g devant a et o (gare, godet), sauf dans la conjugaison (fatigant, fatiguons). Aligner la conjugaison sur le reste : en fatigant, nous fatiguons... | 3,3 | 4,1 | 0,8 | 4,1 | 4,7 | 0,6 | 0,8 | 0,6 |
| Accorder systématiquement avec le sujet les participes passés des verbes pronominaux : elles se sont appropriées, ils se sont succédés, comme on écrit elles se sont amusées, ils se sont battus. | 4,1 | 4,3 | 0,2 | 4,6 | 5,6 | 0,9 | 0,5 | 1,3 |

